

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**

**MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES**

**PAR  
CARL BEAULIEU  
B.A. EN HISTOIRE**

**L'APPORT ENTREPRENEURIAL  
ÉCOSSAIS DANS LE DÉVELOPPEMENT  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN :  
LE LIEUTENANT-COLONEL BENJAMIN  
ALEXANDER SCOTT, 1859-1928**

**JUIN 1997**



### **Mise en garde/Advice**

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

BEAULIEU Carl

30 avril 1962

887 A, rue Murdock, Chicoutimi (Québec) G7H 3Z8

Université du Québec à Chicoutimi

Sciences humaines

Maîtrise en études régionales

Automne 1997

Jean-Guy Genest

L'apport entrepreneurial écossais dans le développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean : le lieutenant colonel Benjamin Alexander Scott, 1859-1928

## RÉSUMÉ

Les activités de l'industriel d'ascendance écossaise, Benjamin Alexander Scott (1859-1928), ont été concentrées dans les secteurs de la forêt, des moyens de communication, de la colonisation, du développement touristique et de la mise en valeur des ressources hydrauliques au Lac-Saint-Jean, pendant la période de 1887 à 1922.

Au service de la compagnie Price Brothers de 1875 à 1887, le jeune Scott s'initia aux affaires sous la direction de son père, James George, gérant des scieries de Montmagny et du Bassin de la rivière Chicoutimi.

De 1887 à 1922, son action est orientée vers le développement des ressources forestières et la mise en place de moyens de communication (chemins de fer, bateaux). Son implication socio-politique contribue à l'essor de l'industrie du bois et à la naissance de l'industrie touristique régionale.

Pendant le premier quart du vingtième siècle, il consacre aussi son action au harnachement des ressources hydrauliques, qui, grâce aux capitaux américains, suscite l'implantation d'alumineries et d'industries de pâte et de papier. Cette mutation industrielle a profondément changé le visage de l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean et amené l'ouverture de villes-compagnies comme Riverbend, Isle-Maligne, Arvida, Dolbeau, et permis d'accroître la taille de quelques autres dont Kénogami et Port-Alfred.

Ce mémoire vise à démontrer le cheminement et les réalisations de Scott à travers l'évolution du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Comme plusieurs Écossais d'origine, B.A. Scott apporte une contribution significative à la vie socio-économique de la région.

## AVANT-PROPOS

L'étude de l'histoire de l'entrepreneurship écossais au Québec a suscité un certain nombre de synthèses générales sur le sujet. Toutefois, l'analyse de l'apport entrepreneurial d'ascendance écossaise dans les régions du Québec suscite peu de travaux des chercheurs. Pourtant la contribution des Écossais au Québec comporte une présence importante dans la naissance et le développement de structures et d'infrastructures qui façonnèrent la vie sociale, politique et économique des régions québécoises.

Dans ce sens peu de monographies ou de biographies mettent l'accent sur un lieu ou un personnage dont l'origine est écossaise. Pourtant, les sources archivistiques existent, il faut donc en tirer l'essentiel afin de démontrer les réalisations majeures de ces bâtisseurs de notre coin de pays.

Cette analyse sur l'entrepreneur d'ascendance écossaise Benjamin Alexander Scott a été le fruit de recherches et d'études des documents retracés dans les sources québécoises, américaines et écossaises!.

À ce sujet, nous aimerais remercier particulièrement Monsieur Jean-Guy Genest, qui a assuré la direction de notre recherche de façon assidue. Il importe de souligner son expertise et son dévouement constant à l'égard de notre sujet.

Notre considération s'adresse également à nos lecteurs qui ont assuré avec professionnalisme l'analyse du présent mémoire par leurs commentaires et suggestions qui furent très appréciés. Des remerciements sincères s'adressent à Madame Noëlla Côté, qui a revu le texte.

Les nombreux responsables des dépôts et centres d'archives visités et consultés doivent être remerciés dans l'aide à la découverte des documents et illustrations essentiels à la compréhension du sujet traité ici. En particulier, la collaboration de Monsieur William Erwin, jr. de la Duke University, et de Monsieur Dennis R. Lawson de la Duke Power Company Archives s'avéra nécessaire dans l'explication d'aspects particuliers de la vie de B.A. Scott ignorés jusqu'à ce jour.

À ma famille et à mes amis, je témoigne ma profonde reconnaissance pour l'encouragement constant et le soutien moral apportés dans ce cheminement de recherche et de rédaction.

<u>CHAPITRE II. Entrepreneur forestier et promoteur touristique, 1888-1920</u>	
.....	19
1. Entreprises forestières.....	20
1.1 La scierie de Roberval.....	20
1.2 Le réseau d'approvisionnement forestier.....	22
1.3 La production.....	22
1.4 Les incendies du moulin Scott.....	25
1.5 La commercialisation du bois.....	28
1.6 L'état financier du moulin Scott.....	29
2. Le développement touristique du Lac Saint-Jean.....	29
3. Navigation, transport du bois et des colons.....	34
4. Le projet du chemin de fer de Roberval à la Baie James : le Trans-Canada.....	39
5. Le projet de ceinture du Lac-Saint-Jean et de liaison au Saguenay.....	42
5.1 La Compagnie générale du Port de Chicoutimi.....	42
5.2 La Compagnie du Chemin de fer de la Baie des Ha! Ha!.....	43
5.3 La Compagnie du Chemin de fer Roberval-Saguenay.....	44
5.4 La Compagnie du Chemin de fer Alma-Jonquière.....	50
<u>CHAPITRE III. L'homme politique et son engagement social, 1893-1916.....</u>	52
1. Le maire Scott.....	53
1.1 La municipalité de la paroisse de Roberval.....	54
1.2 La ville de Roberval.....	59
2. Scott, préfet de comté.....	62
3. Candidat à l'élection fédérale de 1911.....	66

3.1 Le programme politique et la campagne électorale.....	66
3.2 Les résultats de l'élection.....	70
4. L'élection québécoise de 1916.....	71
4.1 Le programme politique et la campagne de B.A. Scott.....	71
4.2 Les résultats électoraux.....	72
5. Colonisation et rapatriement.....	72
5.1 Scott, organisateur et animateur de la Société de rapatriement et de colonisation du Lac-Saint-Jean.....	72
5.2 Les fermes de chantiers et de colonisation.....	77
5.2.1 La ferme de Péribonka.....	77
5.2.2 La ferme de Mistassini.....	79
5.3 La pulperie de Péribonka : une épisode de la colonisation.....	81
5.4 L'enquête de la Commission de colonisation.....	84
6. Fondation de la Coopérative de téléphone de Roberval.....	87
7. La Compagnie électrique de Roberval.....	88
8. Le téléphone à Mistassini.....	90
9 La Chambre de commerce du Saguenay.....	90
10. Scott, commandant-fondateur du Régiment du Saguenay.....	93

<u>CHAPITRE IV. B.A. Scott et la mise en valeur des ressources hydrauliques régionales, 1899-1926.....</u>	98
1. La concession des pouvoirs hydrauliques.....	99
2. La Oyamel Company ou l'alliance Scott-Haggin.....	102

3. L'association Scott-Duke: la Quebec Development et l'Alma Company	105
.....	
3.1 L'entente Scott-Duke.....	107
3.2 L' acquisition des droits riverains.....	110
3.3 La concession des pouvoirs hydrauliques de la Grande Décharge.....	112
3.4 La Quebec Development : l'arrêt des travaux à la Grande Décharge.....	113
3.5 Le procès Scott-Quebec Development-Price.....	114
3.6 L'éclusage du lac Kénogami et l'aménagement de la Centrale d'Isle-Maligne.....	121
4. Conclusion.....	125
5.Illustrations.....	127
6.Bibliographie.....	139

## TABLE DES MATIÈRES

1. Résumé.....	ii
2. Avant-propos.....	iv
3. Table des matières.....	vi
4. Liste des illustrations.....	x
5. Liste des tableaux .....	xi
6. Liste des cartes.....	xii
6. Introduction.....	1
<u>CHAPITRE I. Les origines de la famille de Benjamin Alexander Scott, 1795-1888.....</u>	3
1. Les origines européennes (écossaises).....	4
2. La famille Scott au Québec.....	6
3. James George Scott , sa carrière et sa famille.....	7
4. L'arrivée des Scott au Saguenay-Lac-Saint-Jean.....	9
4.1 Le contexte socio-économique.....	9
4.2 Les communications.....	10
4.3 La maison Scott.....	11
4.4 Le rôle de James George Scott.....	12
4.5 Le monument Price.....	15
4.6 Le décès de James George Scott.....	16

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### Illustrations

- |   |     |
|---|-----|
| 1. L'homme d'affaires B.A. Scott.....   | 2   |
| 2. Tartan du clan Scott.....  | 127 |
| 3. Le monument Price.....   | 128 |
| 4. La scierie Scott à Roberval.....   | 129 |
| 5. L'Hôtel Roberval, l'un des deux principaux sanctuaires de la ouananiche au Saguenay-Lac-Saint-Jean.....  | 130 |
| 6. Le Mistassini, bateau d'excursion des touristes au lac Saint-Jean.....   | 131 |
| 7. James Guthrie Scott, directeur-gérant de la Compagnie du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean et l'un des ardents promoteurs du chemin de fer au Saguenay-Lac-Saint-Jean.....   | 132 |
| 8. La ferme Scott à Mistassini.....   | 133 |
| 9. Un groupe d'excursionnistes dont B.A. Scott à la gare de la Compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay à Chicoutimi-Ouest.....   | 134 |
| 10. Le lieutenant-colonel B.A. Scott, commandant-fondateur du Régiment du Saguenay.....   | 135 |
| 11. James Buchanan Duke, président de l'American Tobacco Company et associé de B.A. Scott dans le projet de mise en valeur des ressources hydrauliques de la Grande Décharge..... | 136 |
| 12. Vue aérienne de la Centrale d'Isle-Maligne.....   | 137 |
| 13. B.A. Scott et ses cinq fils en uniforme militaire.....  | 138 |

## LISTE DES TABLEAUX

### **Tableaux**

1. Production du bois d'oeuvre au Moulin Scott, 1889-1892.....	23
2. Transport du bois d'oeuvre de la région à Québec (Produit par Scott et les autresentreprises),1889,1890 et 1892.....	23
3. Production des scieries situées sur le parcours de la Compagnie du Chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean, 1908.....	27
4. Progression du comté du Lac-Saint-Jean Ouest selon l'évaluation immobilière pendant le mandat de B.A. Scott, 1903 et 1906.....	65
5. Progression de la colonisation du Lac-Saint-Jean Ouest selon l'évaluation immobilière, 1898 et 1906.....	76
6. Propriétaires de la Quebec Development,1913-14.....	108

## **LISTE DES CARTES**

### **Cartes**

1. Tracé projeté de la Compagnie du Chemin de fer Roberval-Saguenay autour du lac Saint-Jean.....	46
2. Fermes de B.A. Scott à Péribonka et à Mistassini.....	80
3. Concessionnaires des pouvoirs d'eau des rivières Saguenay et Shipshaw, 1900-1920.....	101

### **Figure**

1. Publicité de la Société de rapatriement et de colonisation du Lac-Saint-Jean .....	74
---	----

## INTRODUCTION

Au total, il nous apparaît que B.A. Scott fut un animateur remarquable de la vie socio-économique de sa région d'adoption, le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il y a multiplié les initiatives dans les domaines les plus divers. Il s'est impliqué de façon significative dans la vie politique tant au plan municipal qu'au plan provincial et fédéral. Il a fondé une vaste entreprise intégrée d'exploitation forestière. Il a épousé l'idéologie du temps et épaulé le mouvement de colonisation par son journal, Le Lac Saint-Jean, et par sa participation à la Société de rapatriement et de colonisation. Cerise sur le gâteau, il mit le Saguenay-Lac-Saint-Jean sur la carte mondiale en faisant de la région un centre touristique qui attirait des visiteurs des deux continents. Il couronna son oeuvre par une contribution majeure au développement des ressources hydrauliques qui ont donné naissance à l'avènement de l'industrie lourde, aluminerie et industries de pâte et de papier. Ces œuvres rediront à jamais l'oeuvre de cet Écossais d'origine aux multiples ressources.

C'est le cheminement de ce personnage hors du commun que nous voulons ici retracer.



L'homme d'affaires B.A. Scott

Source: Archives du Régiment du Saguenay,  
Chicoutimi

## **CHAPITRE I**

**LES ORIGINES DE LA  
FAMILLE DE BENJAMIN ALEXANDER  
SCOTT, 1795-1888**

## 1. Les origines européennes (Écossaises)

Les guerres napoléoniennes et la suprématie de la flotte britannique susciterent l'exploitation intensive de la coupe du bois sur le territoire nord-américain, notamment dans le Bas-Canada et dans les colonies maritimes, pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Vers la fin de la décennie 1820, la société Pollock, Gilmour et Co. exploitait onze chantiers navals dans les colonies de l'Amérique du Nord et possédait 100 navires<sup>2</sup>. Cette société constituait l'un des quatre chefs de file dans le commerce du bois. Comme les autres entreprises (Richardson, Forsyth and Co., Scott, Idle and Co. et Duncan Gibb and Co.), la société Pollock, Gilmour et Co. était écossaise et requérait une main-d'oeuvre abondante et spécialisée. Pendant la décennie 1830, elle employait 5 000 hommes dans l'opération des activités maritimes et 15 000 travailleurs s'affairaient à la coupe du bois au Nouveau-Brunswick. D'autres entrepreneurs écossais utilisèrent les forêts du Québec à des fins maritimes. Ainsi, James Scott de Glasgow possédait seize navires dans le commerce du bois à Québec et à Miramichi.

---

<sup>1</sup>W. Stanford Reid, La tradition écossaise au Canada, [s.l.], Le Cercle du livre de France/Secrétariat d'état/Centre d'édition du Gouvernement du Canada, 1980, p.234-237.

<sup>2</sup>Ibid., p.236-238.

D'autres Écossais tant des Lowlands que des Highlands assurèrent leur prédominance dans la vie économique canadienne à l'époque. La période 1759-1825 marque cette tendance qui s'accroît en fonction d'une immigration massive pendant les décennies 1820, 1830 et 1840<sup>3</sup>. Outre le bois, les secteurs empreints du leadership écossais concernent le commerce des fourrures, les chemins de fer, la finance, l'élevage et l'agriculture.

Bien que la majorité des Écossais Highlanders émigrés au Canada avant 1815 fût de confession catholique et parlât le gaélique, la communauté écossaise du Québec comportait des immigrants presbytériens de langue anglaise principalement<sup>4</sup>. Contraints par l'introduction massive de l'élevage du mouton, les Highlanders quittèrent leur terre et reçurent une aide du gouvernement britannique afin d'émigrer.

Les Highlanders constituaient le cœur des clans écossais. Des membres du clan Scott semblent suivre des chantiers navals et du commerce du bois qui alimentent les colonies que sont alors Terre-Neuve et Québec dont les ports des villes de Saint-Jean et de Québec constituent des plaques tournantes de ce commerce à la fois pour le Canada et pour l'Écosse.

Un observateur perspicace, James MacGregor, nous donne une idée de la philosophie des immigrants écossais dans les Maritimes :

<sup>3</sup>Ibid.

<sup>4</sup> Yuri Oryschuck (directeur), Les communautés culturelles du Québec, originaires de l'Europe du Nord, [s.l.], Société d'histoire des communautés culturelles du Québec/Fides, 1987, p.87.

Les leçons qu'ils apprennent dans leur jeunesse donnent, aux Écossais des classes inférieures et moyennes, un état d'esprit qui les aide à affronter les pires difficultés sans se demander s'ils en retireront quelque avantage<sup>5</sup>.

## 2. La famille Scott au Québec

L'ancêtre des Scott canadiens s'établit à Terre-Neuve à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et s'adonne, semble-t-il, au commerce du bois. Son fils, James, né vers 1795, poursuit la même activité dans les Maritimes puis au Bas-Canada et vient s'établir dans la ville de Québec. Le 8 juin 1822, à l'âge de 27 ans, il y épouse, à l'église presbytérienne de St. Andrew's, Helen Baldwin, fille d'Henry Baldwin, constructeur de navires<sup>6</sup>.

De 1823 à 1839, neuf enfants naîtront de cette union, dont James George en 1825<sup>7</sup>. La famille demeure au 77, d'Aiguillon, dans le quartier Saint-Jean, à la Haute-Ville, où elle est recensée en 1851<sup>8</sup>.

---

<sup>5</sup> Werner Sombart, Le bourgeois, contribution à l'histoire morale et intellectuelle de l'homme économique moderne, Paris, Payot, 1966, p. 98-100.

<sup>6</sup> Registre de la paroisse St. Andrew's, Québec, 1822; Recensement de 1861, Quebec city, St. John's ward, folio 4922.

<sup>7</sup> Registres, St. Andrew's, Québec 1823-1832; St. John's Chalmers, Québec 1835-1839.

<sup>8</sup> Ibid., Recensement de 1851, St. John's ward, folio 377.  
Recensement de 1861, St. John's ward, folio 4922.

James Scott décède le 18 janvier 1862 d'une brève maladie, à l'âge de 63 ans. Les funérailles eurent lieu le 21 selon les rites de l'ordre des francs-maçons dont le défunt était membre. L'inhumation eut lieu au cimetière Mount Hermon<sup>9</sup>.

### **3. James George Scott, sa carrière et sa famille**

Comme leur père, James George et Henry Alexander Scott sont engagés dans le commerce du bois. James George devient commis pour la Compagnie Price sur la Côte du Sud vers 1851. Il est responsable du sciage des billots et de l'expédition des madriers du moulin de Montmagny, comme en témoigne une lettre qu'il adressait à William Price en date du 23 juillet 1854:

I shipped everything I had with exception of some 3rd 2in. and lin. and abouth 1000ps. 8 feet. There is nothing remaining on the Wharf here. The mill is at a complete standstill, that is, I am only sawing about 75p.s. per day. I will keep on the men for a few days longer (at other work) in case I should get a freshet, so as to have them ready.

I have nothing else to communicate except that my logs will soon be all down to the Boom-with reserve of about 1500 on the Perimacona which are fast but which will get out first freshet<sup>10</sup>.

Price possédait alors des moulins depuis l'Outaouais jusqu'en Gaspésie, le long du fleuve Saint-Laurent et jusqu'au Lac-Saint-Jean<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> The Morning Chronicle, 20, 22 janvier 1862.

<sup>10</sup> Fonds de la Compagnie Price, James George Scott à William Price, 23 juillet 1854.

<sup>11</sup> Louise Dechêne, «William Price», Dictionnaire biographique du Canada, v.

Les entreprises de William Price contrôlaient l'industrie du bois dans ces territoires par le biais d'un système de gérants responsables des scieries. À Montmagny, la gestion du moulin est assurée par James George Scott en 1871. Scott accède à la direction d'un établissement plus important, celui du Bassin de la rivière Chicoutimi<sup>12</sup>.

James George Scott y arrive le 10 novembre 1875. Il est accompagné de sa femme Mary Ann Green, qu'il épousa à l'église presbytérienne St. John's Chalmers le 7 juin 1856, et de ses quatre enfants: Benjamin, Rebecca, James et Isabella<sup>13</sup>. Son fils, Benjamin Alexander, âgé de seize ans, fréquente le Quebec High School<sup>14</sup>.

Lors du recensement de 1881, James George Scott est âgé de 55 ans et déclare également son appartenance à la religion presbytérienne, ses origines écossaises ainsi que son statut socio-professionnel de «mill manager», c'est-à-dire de gérant de moulin. Son fils aîné, Benjamin, est dit commis<sup>15</sup>.

À cette date, le moulin à scie de la rivière Chicoutimi employait 300 hommes. Chicoutimi comptait une population de 2,018 habitants.

<sup>12</sup>IX (1861-1870), Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1977 , p.707.

<sup>13</sup>Russel Bouchard, La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs, 1873-1882, Extraits des mémoires de la famille Petit, Chicoutimi-Nord, 1994, p.160.

<sup>14</sup>Registre, St. John's Chalmers, Québec, 7 juin 1856.

<sup>15</sup>Henry James Morgan, «Scott, Lt-Col. Benjamin Alexander», Canadian Men and Women of the time, Toronto. William Briggs, 1912, p.1001.

<sup>15</sup> Recensement de 1881, «Ville de Chicoutimi», folio 42.

L'établissement dirigé par J.G. Scott employait 15 % de la population chicoutimienne<sup>16</sup>.

#### **4. L'arrivée des Scott au Saguenay-Lac-Saint-Jean**

La venue de James George Scott à la direction de l'établissement de la compagnie Price Brothers au Bassin de la rivière Chicoutimi suscite un émoi chez le personnel en poste à ce moment. Le 21 octobre 1875, le marchand Jean-Baptiste Petit nous confie sa perception de l'événement en ces termes :

Un monsieur Scott de Saint-Thomas, est venu à Chicoutimi, pour être premier boss (en remplacement) de (M. David Edward) Price. Tous les commis (sont) en sacre. David Blair, qui était premier, dit qu'il va partir au printemps. M. Godin doit partir aussi; (il a) donné sa démission<sup>17</sup>.

##### **4.1 Le contexte socio-économique**

Les autres difficultés que Scott affronta, lors de sa nomination, ne semblent pas atténuer l'activité des scieries de Price au Saguenay. En 1880, les moulins de Chicoutimi comptent 500 ouvriers et celui de Grande-Baie, 100<sup>18</sup>.

Néanmoins, une situation difficile à l'intérieur de l'entreprise affecte la bonne marche des opérations le 23 mai 1879. Les journaliers scieurs et les

<sup>16</sup>Canada, Recensement de 1881, «Ville de Chicoutimi», v.1, Ottawa, 1882, p.248.

<sup>17</sup>Russel Bouchard, op.cit., p. 160.

<sup>18</sup> Claire Meredith Johnston, The Historical geography of the Saguenay Valley, Thèse de Maîtrise (Géographie), Université McGill, 1950, p.63.

travailleurs cessent leurs activités à la scierie de Chicoutimi en raison des salaires peu élevés (40 à 60 cents par jour) ainsi que du mode de paiement (pitons). Le gérant J. G. Scott est malmené par les travailleurs. Selon Ludger Petit, un travailleur de moulin du Bassin :

Le 23, les employés de Monsieur Price (se) sont révoltés, faute de ne pas être bien payés. Les (gages des) hommes (auraient) été diminuées de 30 cents et on aurait poussé la bêtise jusqu'à payer les hommes 35 cents. Mais tous les hommes (se) sont révoltés et ils ont voulu tuer Scott. Ils lui ont donné un coup de poing (et) ils lui ont déchiré sa chemise et son habit<sup>19</sup>.

#### 4.2 Les communications

Sur le plan du transport des marchandises, Chicoutimi devient un lieu de transbordement majeur avec l'aménagement d'un quai du gouvernement en 1875. Il supplante alors celui de Bagotville érigé en 1860<sup>20</sup>.

Le dragage du Saguenay est effectué jusqu'à Chicoutimi en 1879. Ce qui permet aux navires océaniques d'accoster à cet endroit. Auparavant, les bateaux ne pouvaient que se rendre aux «battures» de la Grande-Baie, situées 7 milles en aval de Chicoutimi.

Pendant que Scott dirige la scierie chicoutimienne, les institutions religieuses et civiles sont implantées à Chicoutimi. La jeune municipalité devient le siège épiscopal du diocèse en 1878 et accède au statut de ville en

<sup>19</sup>Russel Bouchard, op.cit., p. 345.

<sup>20</sup>Claire Meredith Johnston, op.cit., p.66.; Joseph-Eugène Tremblay, Bagotville, mosaïque municipale, 1838-1948, Bagotville, p.10

1879. L'émergence d'une classe commerçante et industrielle témoigne du développement dynamique de la municipalité fondée en 1842 par l'entrepreneur forestier Peter McLeod<sup>21</sup>.

Dans ce contexte social et économique, la famille Scott détenait une position hiérarchique élevée. J.G Scott figurait parmi les personnages les plus importants de la ville. Il en était de même de son fils, Benjamin Alexander, commis principal du bureau de la Compagnie Price Brothers<sup>22</sup>.

#### **4.3 La Maison Scott**

Telle est la désignation de la résidence de James George Scott et de sa famille pendant qu'ils demeurèrent à Chicoutimi de 1875 à 1887. Cette maison témoigne encore de la position sociale de la famille Scott à Chicoutimi et dans le reste de la jeune région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dans ses mémoires, Monseigneur Eugène Lapointe (1860-1947), un contemporain, décrit cette résidence familiale prestigieuse (1880) :

Du rocher de la vieille à la cathédrale (la première), je remarquai à gauche, un peu en avant de l'évêché actuel, juste à l'endroit où M. l'économie cultive maintenant des choux une maison d'assez grande dimension, proprement entretenue et entourée de peupliers dont quelques-uns existent encore. On l'appelait la maison de M. Scott.

<sup>21</sup> Russel Bouchard et Normand Perron, La formation de la métropole régionale, Chicoutimi, Société Historique du Saguenay, 1988, p.33.

<sup>22</sup> Jean-Baptiste Petit, «La Ville de Chicoutimi en 1879», Saguenayensia, v.21, no 1, (janvier-février 1979), p.4.

M. Scott (père) était un employé de M. Price. Plus tard, cette maison fut occupée par feu Sandy Blair, un autre employé de Price. Comme elle appartenait à l'évêque de Chicoutimi, ayant été acquise avec le terrain sur lequel elle était bâtie, ainsi que le Séminaire et la Cathédrale, par Mgr Racine, le second évêque de Chicoutimi, Mgr Bégin en fit sa résidence durant un an en attendant la construction de l'évêché. Elle fut ensuite démolie<sup>23</sup>.

#### **4.4 Le rôle de James George Scott**

Autant que ses compatriotes d'ascendance écossaise qui ont participé à la naissance et à l'essor économique et social du Saguenay-Lac-Saint-Jean, James George Scott apparaît comme une figure majeure particulièrement dans le développement de la capitale chicoutimienne. Comme lui, associé à l'entreprise forestière Price dans la région, Robert Blair (1810-1880) a dirigé le développement de la scierie et de la ferme modèle à Saint-Alexis de Grande-Baie depuis leur implantation en 1843 jusqu'à son décès<sup>24</sup>.

À Rivière-du-Moulin, Peter McLeod, fils, établit en partenariat avec William Price, une scierie qui donna naissance au village de Chicoutimi en 1842<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> Eugène Lapointe, «Recueil de souvenirs, mon premier voyage au Saguenay-1880-Village de Chicoutimi», Saguenayenisa, v.29, no 3, (juillet-septembre 1987), p.37.

<sup>24</sup> Victor Tremblay, Histoire du Saguenay, de l'origine à 1870, Chicoutimi, Librairie régionale Inc., 1977, p.323.

<sup>25</sup> Ibid., p.247-249.

À l'Anse Saint-Jean et à Métabetchouan s'affirma William Fraser (1820-1910) en tant que forestier, conducteur de chantiers et contremaître (1843-1882)<sup>26</sup>.

Selon l'exemple des Robert Blair, Peter McLeod, fils, et William Fraser, la carrière de James George Scott qui semble avoir débuté à Lévis pendant la décennie 1840 pour se poursuivre à la direction de la scierie de Montmagny pendant les décennies 1860 et 1870, revêt un caractère majeur au sein de la maison Price<sup>27</sup>.

La scierie du Bassin de la rivière Chicoutimi s'avère le plus important centre de production de Price à l'époque. L'établissement qui emploie 300 hommes en 1879 est le plus gros employeur de la région. Le fils aîné de J.G. Scott, Benjamin Alexander , alors âgé de 20 ans, est chargé de la gestion comptable au bureau de Chicoutimi. Le jeune Scott assiste son père dans les opérations forestières, s'implique dans la vie sociale et participe aux œuvres de la communauté chicoutimienne, notamment à l'organisation des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste<sup>28</sup>.

Les responsabilités de James George Scott sont de diriger la scierie du Bassin de la rivière Chicoutimi ainsi que tous les chantiers qui en dépendent. Son rôle est considérable. Il exerça une influence plus déterminante que celle

<sup>26</sup>Fonds de la Société Historique du Saguenay , «William Fraser», Dossier 902, Pièce 1,

<sup>27</sup>Russel Bouchard, op.cit., tome 2, p.226.

<sup>28</sup>Russel Bouchard, op.cit., tomes 1 et 2.

apportée par Peter McLeod, fils, Robert Blair, William Fraser et Grant Forrest, qui évoluaient au sein d'organisations beaucoup plus petites en termes d'effectifs et de production, dans leurs périodes d'activités respectives. Au sein de la hiérarchie organisationnelle de la maison Price Brothers, son statut est comparable à celui de Robert Reuben Sweezey qui administra les opérations forestières de la région de 1888 à 1905. Alexander (Sandy) Blair succéda à Scott comme responsable de la scierie du Bassin<sup>29</sup>.

---

<sup>29</sup>Fonds de la Société Historique du Saguenay , Dossier 1434, Pièce 1; Notes de sa petite-fille, Eleanor Sweezey, Montréal, 28 décembre 1996.

#### 4.5 Le monument Price

En 1880, suite au décès de l'un des trois associés de Price Brothers, J.G. Scott entreprend une campagne de souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire du défunt. L'idée de Scott était de recueillir des fonds auprès des différents établissements de l'entreprise au Québec ainsi que des sympathisants à la cause. Les fonds recueillis totalisèrent 1 700 \$, provenant de 99 souscripteurs dont J.G. Scott apporta le montant le plus élevé (50 \$), soit 3 % de la contribution globale<sup>30</sup>.

Le 24 juin 1882, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, le comité procéda au dévoilement du monument de 50 pieds de hauteur sur un promontoire du lieu-dit «rocher de la vieille». Cette commémoration de l'oeuvre économique et sociale de la famille Price rendait un hommage particulier à William Price, surnommé le «Père du Saguenay» et à son fils, William Evan Price, l'un des membres du trio Price Brothers et ancien député fédéral du comté<sup>31</sup>.

B.A. Scott agissait comme trésorier du comité de souscription pour le financement du monument Price.

---

<sup>30</sup> Fonds Price, «Abstract of list of subscribers to the Price Monument», p.2.

<sup>31</sup> Fonds de la Société Historique du Saguenay, «Inauguration du monument érigé à Chicoutimi à la mémoire de William Evan Price», Dossier 101, p.9-10

L'année suivante, lui et son père sont nommés membres d'un comité où, avec quinze autres personnes, ils doivent étudier la mise en place d'une brigade des incendies<sup>32</sup>.

#### 4.6 Le décès de J.G. Scott

Le 14 mars 1885 marquait la fin subite de la vie de James Georges Scott à l'âge de 59 ans. Sa mort, suite à une maladie de coeur, survenait à Québec lorsqu'il visitait un ami, M. Baldwin. L'événement est souligné dans les Annales du Séminaire de Chicoutimi ainsi que dans un journal de l'époque :

M. J.G. Scott est décédé à Québec alors qu'il était en visite chez un ami, M. Baldwin. Il résidait à Chicoutimi depuis une dizaine d'années. Il était agent de la maison Price. Très estimé à Chicoutimi et dans toute la région<sup>33</sup>.

Jean-Baptiste Petit, marchand de Chicoutimi, nous apporte des précisions intéressantes sur la vie de James George Scott :

1885, mars 14 : Appris par le télégraphe que James G. Scott de Chicoutimi était mort subitement ce matin à 7-8 heures. (il est) mort à Québec où il était avec son fils, B.A. Scott, depuis plusieurs semaines. (il) avait été manager de la maison Price Brothers & Co. à Chicoutimi, jusqu'à l'année dernière. Ayant été dangereusement malade, (il) avait été remplacé par Alex Blair de Ha! Ha! Bay. (il) était natif de Québec, avait été «culler» et employé pour plusieurs grandes maisons de bois de Québec et Ottawa, (et) avait été très longtemps à Saint-Thomas (Côte-Sud), agent de la maison Price. (il) était très gros, raide en affaires mais très aimable chez lui, de

<sup>32</sup> Léonidas Bélanger, «La brigade des incendies de Chicoutimi», Saguenayensia, v.3-4, Nos 3-4, (juillet-décembre 1982), p.59.

<sup>33</sup> Archives de l'Évêché, Chicoutimi, Varia Saguenayenisa, tome II (1881-1886), p.373-374.

bon ton et de très bonne manière, libéral et pas fanatique pour être protestant. (il était un) grand ami de Mgr (Dominique Racine) et des curés et prêtres du séminaire. (il) laisse une épouse et quatre enfants : deux garçons (B.A. et Jimmy), deux demoiselles (Beety et Bella). (il) n'était pas riche mais avait du bien du côté de madame Scott. L'automne dernier, (il) avait réussi à avoir un contrat pour (des) traverses de chemin de fer de la Pennsylvania Railway de Philadelphie, U.S.<sup>34</sup>.

Le décès de J.G. Scott annonce un rôle difficile pour son fils Benjamin Alexander dans l'administration de l'établissement. Cette situation est due à la nomination de Sandy Blair à sa direction. À ce sujet et aussi à propos de la location de la scierie de Rivière-du-Moulin, A.J. Colston affirmait à Evan John Price le 7 mai 1885 :

I am sorry to see from your letter that Blair has dismissed Ben Scott however of course he's the best judge with regard to leasing the River du Moulin mill, as Sandy is our agent at Chicoutimi the matter will rest with him. I should be sorry to see any bad feelings between Sandy and Scott but the latter I fear has not shown much tact in his dealings with him. Scott's nature always has been to quarrel and get into hot water with every one and it is a great pity as I told Sandy to try to pull with him and to give a helping hand if he could<sup>35</sup>.

D'autre part, B.A. Scott est nommé par sa mère comme exécuteur testamentaire dans le règlement de la succession de son père. Le 21 septembre 1885, elle «autorise tout spécialement de, pour elle et en son nom», son fils B.A. Scott, à :

demander, exiger et réviser par le moyen de chèques ou autrement de toutes compagnies d'assurances sur la vie, de toutes

<sup>34</sup> Russel Bouchard, op.cit., tome 2, 1996, p.226.

<sup>35</sup> Fonds Price, Evan John Price à A.J. Colston, 7 mars 1885.

corporations, corps incorporé, institutions monétaires, compagnies de prêts ou de construction, de toutes sociétés et autres, de toutes banques ou de toutes personnes, toutes sommes à elle dues...<sup>36</sup>

Outre l'administration des affaires familiales, le jeune Scott, alors âgé de 26 ans, poursuit sa carrière au sein de la compagnie Price Brothers en tant que «commis d'office» ainsi que responsable du bureau des douanes de Chicoutimi.

Ces expériences, qui lui ont fait connaître le commerce du bois et les réseaux d'exportation, ont amené B.A. Scott à développer ses propres activités sur une grande échelle avec d'autres partenaires. Le journal du marchand Jean-Baptiste Petit nous apprend que :

Le Mercredi 30 novembre 1887, B.A. Scott qui était employé de la maison Price Brothers & Co. à Chicoutimi depuis longtemps (a) donné sa démission aujourd'hui à Alex. Blair (il) doit entreprendre le commerce de bois à son compte (ou au) compte de (quelqu'un) de Québec<sup>37</sup>.

En quittant la Compagnie Price Brothers, B.A. Scott se dirige vers Roberval où il se lancera dans des entreprises personnelles. Aux activités forestières, il ajoutera des entreprises touristiques remarquables.

---

<sup>36</sup> Greffe du notaire Maurice Ovide Bossé, Acte no. 93, «Procuration par Madame Mary Ann Green, veuve de feu J.G. Scott à M. B.A. Scott», 21 septembre 1885.

<sup>37</sup> Russel Bouchard, op.cit., tome 2, p.452.

**CHAPITRE II**

**ENTREPRENEUR FORESTIER  
ET PROMOTEUR TOURISTIQUE, 1888-1920**

## 1. Entreprises forestières

### 1.1 La scierie de Roberval

L'arrivée du chemin de fer à Roberval en 1888 allait entraîner le développement phénoménal de l'activité forestière du côté de Roberval et la mise en place de colonies dans l'axe Roberval-Péribonka.

Économe comme tout bon Écossais, B.A Scott avait sans doute accumulé un certain pécule. Le 14 mars, il acquérait de l'arpenteur Arthur Du Tremblay un lot de cinq acres près de la rivière Ouiatchouanish, dans le rang B du Township de Roberval.

Puis il revend cette terre à Horace Jansen Beemer, entrepreneur de la cité de Québec, le 10 juillet 1888<sup>38</sup>. Cette transaction constitue le début d'une fructueuse association entre Scott et Beemer. À l'automne de cette même année, ils érigèrent, sur cet emplacement, un vaste moulin de 120 par 40 pieds, sur deux étages<sup>39</sup>. Trois ans plus tard, la scierie est agrandie pour y aménager une scie et un atelier de portes et châssis<sup>40</sup>.

<sup>38</sup> Greffe du notaire J.-G. Couture, Acte no. 3254, «Sale Art. Du Tremblay to B.A. Scott», 14<sup>th</sup> march 1888; Acte no. 3395, «Sale B.A. Scott to H.J. Beemer», 10<sup>th</sup> july 1888.

<sup>39</sup> Rossel Vien, Histoire de Roberval, cœur du Lac Saint-Jean, 1855-1955, Chicoutimi, Société Historique du Saguenay, 1955, p.274.

<sup>40</sup>Ibid.

Le sénateur James Gibb Ross était le principal actionnaire de la scierie. B.A. Scott dirigeait les activités du moulin à scie et de la coupe du bois. En résumé, il agissait comme entrepreneur forestier<sup>41</sup>. Il devint propriétaire de l'entreprise en 1901.

La scierie Scott, qui appartenait à H.J. Beemer, fut saisie lors d'une poursuite intentée contre lui par Frank Ross, marchand de Québec, le 7 mars 1896 en vertu d'un bref de fieri facias<sup>42</sup>. À notre avis, Beemer se trouvait probablement endetté envers la succession de J.G. Ross qui lui avait vendu le moulin. Frank Ross est l'héritier et le frère de J.G. Ross. Le 8 juin 1896, il acquiert à l'encan la scierie Scott pour la somme de seize cent dollars. B.A. Scott fait l'acquisition de la scierie de Ross pour la somme de cinquante-deux mille cinq cent dollars le 16 mars 1901<sup>43</sup>.

Cette différence de prix peut être expliquée par le fait que la scierie Scott, en 1896, n'avait pas la même valeur qu'en 1901: entre-temps, suite à l'incendie de 1898, le moulin a été reconstruit entièrement. On y a introduit de la machinerie et de l'outillage neufs<sup>44</sup>.

---

<sup>41</sup>Rodolphe Gagnon, Le Chemin de fer de Québec au Lac-Saint-Jean, 1854-1900, Diplôme d'études supérieures (en Histoire), Université Laval, 1967, p.160.

<sup>42</sup>Québec, Ministère de la Justice, Cour Supérieure, District de Chicoutimi, cause no 1995, Frank Ross, plaintiff against Horace Jansen Beemer, defendant, october 22nd 1897.

<sup>43</sup>Ibid.: Le Progrès du Saguenay, 28 mai 1896. ; Greffe du notaire Alexandre Gauvreau, «Sale Frank Ross to B.A. Scott», 16th march 1901.

<sup>44</sup>Rossel Vien, op.cit., p.275

## 1.2 Le réseau d'approvisionnement forestier

Le 17 octobre 1888, B.A. Scott achetait à l'encan des «limites» forestières le long des rivières Pérignonka et Ouiatchouan. Ces vastes territoires totalisaient 150 milles carrés dont 125 sur les rives de la Pérignonka<sup>45</sup>.

Le bassin de coupe de bois de la scierie Scott s'accroît la même année avec les 693 milles carrés de territoire forestier acquis par le groupe Ross, Beemer & Co. dont B.A. Scott était l'un des trois actionnaires principaux. La majorité de ces «limites» se trouve le long des rivières Pérignonka (Grande Pérignonka; 162 milles carrés, Petite Pérignonka; 99 milles carrés), Mistassini (203 milles carrés), Ashuapmouchouan (78 milles carrés) et Tikouapé (80 milles carrés)<sup>46</sup>.

## 1.3 La production

Le bois scié au moulin de Roberval représente une production de 17 millions de pieds pendant les années 1889, 1890 et 1892. L'arrivée du chemin de fer au Lac-Saint-Jean en 1887 est à l'origine de cette performance. La production du bois d'œuvre au moulin Scott représente un septième du bois d'œuvre transporté de la région à Québec en 1889 et un quart en 1890 et 1892 (voir tableaux 1 et 2)

---

<sup>45</sup> Québec, Documents de la session, 1891, p.58-59.

<sup>46</sup> Ibid.; Le Progrès du Saguenay, 25 octobre 1888.

**TABLEAU 1 : Production du bois d'oeuvre au moulin Scott  
(Roberval), 1889, 1890 et 1892**

<b>Années</b>			
Production du bois d'oeuvre au moulin Scott, Roberval	1889	1890	1892
	2 800 000 pieds	5 771 301 pieds	8 300 000 pieds

**TABLEAU 2: Transport du bois d'oeuvre de la région à Québec,  
1889, 1890 et 1892**  
**(Produit par Scott et les autres entreprises)**

<b>Années</b>			
Transport du bois d'oeuvre de la région à Québec (Produit par Scott et les autres entreprises)	1889	1890	1892
	22 560 000 pieds	24 230 000 pieds	32 544 000 pieds

Source : Fonds de la Société Historique du Saguenay, Dossier H.J. Beemer. «Statement of Saw logs got out and sawn up by Roberval Mill»; Rodolphe Gagnon, Le chemin de fer de Québec au Lac-Saint-Jean (1854-1900), thèse (en Histoire), Université Laval, 1967, p. 202; Canada, Documents de la Session, v. XXIII, no 19A, 1890, p. 34-35.

En 1898, 1 100 000 billots sont coupés sur ce parcours. Cette activité affecte près de 6 000 hommes au trafic et commerce du bois principalement ainsi que de la pulpe. Pour leur part, les chantiers, le flottage et le sciage ainsi que le transport et l'expédition du bois de Scott emploient environ 850 hommes. Les travailleurs de chantiers sont en général des colons qui n'ont pas d'autres moyens de subsistance l'hiver<sup>47</sup>.

Les salaires des travailleurs des chantiers s'élevaient à 14,00 \$ par mois et les employés du moulin gagnaient 0,35 \$ par jour. La journée de travail se déroulait de 6 heures du matin à 6 heures du soir. À ce sujet, le témoignage d'un travailleur forestier nous confirme ces données et nous révèle l'horaire des activités agro-forestières.

Quand j'ai travaillé pour Scott dans ses chantiers j'avais 14 \$ par mois. On commençait à 6 h le matin jusqu'à 6 h le soir. J'ai fait deux hivers à ce prix-là. Ensuite ça monté un peu; on n'avait pas un sous durant l'hiver. On descendait seulement au printemps et on retirait de l'argent en descendant; mais quand on montait on travaillait quelques jours à arracher des patates sur la terre où se trouve le juvénat des frères de l'instruction chrétienne à Dolbeau.

Au moulin de Scott à Roberval, les conditions étaient semblables selon cet informateur :

J'ai travaillé au moulin de Scott pour 0,35 \$ par jour, on travaillait de 6 h du matin à 6h du soir. On mangeait à la cuisine du moulin le midi; ça coûtait 0,10 \$ du repas, c'était le père Tom Girard qu'était cook<sup>48</sup>.

---

<sup>47</sup> Québec, La Province de Québec, Québec, Département de l'Agriculture, 1900, p.114-115.

<sup>48</sup> Fonds Mémoires de vieillards, v.6, p.879-888, Mémoires de M. Joseph Parent de N-D. de Lorette, né le 11 décembre 1880.

#### 1.4 Les incendies du moulin Scott

La scierie Scott connut deux événements tragiques qui n'atténuèrent point sa production. Le 28 juillet 1898, à trois heures de l'après-midi, un incendie prit naissance dans une grange pleine de foin, voisine de la scierie. Scott, qui se trouvait en excursion de pêche à la Grande Décharge, fut prévenu et se rendit sur les lieux par son bateau, Le Mistassini. Il adressa un télégramme aux maires de Chicoutimi et de Québec pour obtenir de l'aide. Les pompiers de ces deux agglomérations arrivèrent pendant la nuit et éteignirent le brasier en travaillant jusqu'au lendemain midi. Le feu était maîtrisé, mais outre la grange, il avait emporté treize maisons, une partie des quais, les piles de planches et 1 500 cordes de bois qui servaient au chauffage des bateaux<sup>49</sup>.

Le curé J.-E. Lizotte organisa un comité de secours pour les sinistrés : une vingtaine de familles. Les assurances étaient peu élevées. Scott annonça la reconstruction des quais et des bâtisses.

En mai 1905, une deuxième conflagration s'abattit sur le moulin Scott. La scierie qui donnait de l'emploi à plus de 200 personnes fut sauvée des flammes. Des citoyens habitant près de l'établissement industriel organisèrent un système de chaînes à «chaudières» pendant que d'autres creusèrent des fossés pour empêcher le feu d'aller plus loin. Scott était alors à Québec et il

---

<sup>49</sup>Rossel Vien, op. cit., p.275.

expédia une pompe à vapeur qui permit d'éteindre le brasier. Les pertes s'élevaient entre 75 000 et 100 000 dollars tandis que les assurances couvraient une somme de 15 000 à 20 000 dollars<sup>50</sup>.

En dépit de ces incendies dévastateurs, le moulin connaît un succès retentissant. La production du moulin Scott est la plus importante de la région en 1903. Elle le demeure en 1908. Sa capacité annuelle est de 30 millions de pieds de bois soit l'équivalent de la production de toutes les scieries du Lac-Saint-Jean à cette époque (voir tableau 3)<sup>51</sup>.

---

<sup>50</sup>Le Lac Saint-Jean, 1er juin 1905.

<sup>51</sup>Canada, Département de l'Intérieur, La région du Lac-Saint-Jean, le grenier de la province de Québec. Guide des colons, Québec, 1908, p.13.

**TABLEAU 3 : Production des scieries sur le parcours de la compagnie de chemin du fer  
Québec-Lac-Saint-Jean, 1908**

Scieries	Endroit	Distance de Québec (en milles)	Capacité annuelle (en pieds)
Heidritter	St-Gabriel	16	8 000 000
Kennedy	Lac-St-Joseph	24	6 000 000
Julien	Lac-St-Joseph	24	2 000 000
	Lac Sergent	28	2 000 000
	Bourg Louis	30	
	St-Raymond	34	
Bornais	St-Raymond	34	3 000 000
Kennedy	St-Raymond	34	10 000 000
Coté	St-Léonard	39	4 000 000
Rondeau	St-Léonard	39	2 000 000
Kennedy	Allen's Mill	42	2 000 000
Kennedy	Lac Long	48	4 000 000
Kennedy	Perthuis	50	7 000 000
Leveillé	Rivière-à-Pierre	57	2 000 000
Perron	Rivière-à-Pierre	57	2 000 000
Turner	Pearl Lake	101	10 000 000
Jalbert	Lac-Edouard	112	8 000 000
Saguenay Col. Co.	Lac-Bouchette	160	4 000 000
	Lac-des-Commissaires	150	2 000 000
	Ouiatchouan Falls	183	
	Péribonca	217	
RR.RP. Trappistes	Mistassini	246	2 000 000
Price Bros. & Co.	Metabetchouan	181	8 000 000
Tremblay	St-Gédéon	191	3 000 000
	Kenogami	205	2 000 000
	Jonquière	217	
	Chicoutimi	228	
B.A. Scott	Roberval	190	30 000 000

Source : Canada, La région du Lac-Saint-Jean. Le grenier de la province de Québec, Guide des colons, Québec, Département de l'Intérieur du Canada, 1908, p. 13.

### **1.5 La commercialisation du bois**

La scierie Scott bénéficiait d'avantages fiscaux qui pouvaient ainsi faciliter sa rentabilité. Le 20 juillet 1888, suite à une requête de B.A. Scott, le conseil municipal de la paroisse de Roberval adopte une résolution de dégrèvement total à l'attention de son établissement :

Considérant les immenses avantages de l'établissement de moulins à scie dans la municipalité de Roberval pour tous les habitants de cette municipalité. Considérant aussi qu'il est toujours l'habitude dans toute autre paroisse d'encourager l'établissement de toute industrie, le conseil exempte de toutes taxes municipales pendant l'espace de vingt années à compter de l'année mil huit cent-quatre-vingt-huit inclusivement les moulins à scie et toutes dépendances, bâtie, terrain dépendant directement des dits moulins et sis au sud-est du chemin de front actuel tel qu'il passe sur la propriété de M. B.A. Scott<sup>52</sup>.

Le réseau d'approvisionnement résultait d'un circuit bien organisé entre la Scierie de Roberval et les territoires forestiers de coupe de bois situés au nord-ouest et à l'est du lac Saint-Jean, en direction de Chibougamau, le long de la rivière Ashuapmouchouan. B.A. Scott possédait aussi deux fermes situées aux abords des chantiers. Celle de Mistassini était une ferme modèle d'environ 1 500 acres. En activité depuis 1895, elle constituait une succursale qui comprenait un dépôt et un magasin<sup>53</sup>. La ferme de Péribonka, aménagée

<sup>52</sup> Ville de Roberval, Procès-Verbaux de la municipalité de la paroisse de Roberval, Session spéciale du 20 juillet 1888, p. 198-200.

<sup>53</sup>Rossel Vien, op.cit., p.275.

en 1888, servait de source importante pour l'approvisionnement en nourriture des chantiers situés en bordure de la rivière du même nom<sup>54</sup>.

### **1.6 L'état financier du moulin Scott**

L'état financier de la scierie Scott présente une situation difficile dans les premières années d'exploitation. Le bilan du 23 avril 1895 indique des actifs de 112 111,43 \$ et un passif de 162 442,57 \$. Le déficit s'élevait à 50 331,14 \$. Par contre, l'année 1896 présente un meilleur bilan. Au 30 avril, les actifs du moulin Scott sont de 146 731,01 \$ alors que le passif se chiffre à 141 324,92 \$. L'excédent est de 5 406,09 \$. Même si ces données ne portent que sur deux exercices financiers, elles nous indiquent que le moulin Scott obtint des résultats précaires pendant les premières années d'opération<sup>55</sup>.

## **2. Le développement touristique du Lac-Saint-Jean**

Sous l'impulsion de B.A. Scott, le tourisme au Saguenay-Lac-Saint-Jean a connu un essor majeur avec la mise en place d'infrastructures hôtelières d'envergure internationale pendant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces réalisations ont été rendues possibles par la construction d'un tronçon

<sup>54</sup>Collection de la Société Historique du Saguenay,«Péribonka», Dossier 271, Pièce 24.

<sup>55</sup>Collection de la Société Historique du Saguenay,Dossier Horace Jansen Beemer, «Analysis of Balance sheet of Roberval Mill ledger», 23rd april 1895; «Memo. comparing Balance at debit of Roberval Mill in Quebec Office and Balance at credit of Quebec office in Roberval Mill books», 30th april 1896.

ferroviaire de près de 260 kilomètres entre Québec et Roberval en 1883-1888, grâce à l'entrepreneur philadelphien Horace Jansen Beemer.

Beemer avait aménagé des hôtels le long de cette ligne ferroviaire, au Lac-Édouard et au Lac-Saint-Joseph. À Roberval, il s'associa à B.A. Scott pour construire l'Hôtel Roberval, un somptueux édifice. Dans une première phase, l'entrepreneur Simon Peters réalisa un bâtiment de 100 chambres. En 1891, Peters ajouta à l'édifice de 150 pieds sur 75 pieds, à trois étages, deux ailes à angle droit, vers l'arrière, pour former un immense E de 180 pieds de façade et 100 pieds de côté<sup>56</sup>.

Le charme de la beauté sauvage des territoires nouvellement ouverts à la colonisation, qui renferment des ressources forestières, agricoles, fauniques, aquatiques et hydrauliques, attire non seulement les entrepreneurs et les colons mais aussi les visiteurs de marque. Des invités distingués laissèrent leur signature dans le registre de l'hôtel : des personnages universellement connus comme l'inventeur Thomas A. Edison, le diplomate Jules Cambon, le compositeur Oscar Strauss, le géographe Elisée Reclus, le musicien Nazaire Levasseur, le magnat du chocolat Henri Menier, ainsi que des hommes de lettres comme Thomas Chapais, Henri-Raymond Casgrain et Arthur Buies y séjournèrent pendant les vingt années d'existence de l'établissement réputé. Son gérant était J.W. Baker, qui assurait la gestion de l'Hôtel Windsor auparavant. Il dirigeait également des bureaux à New York et à Boston qui assuraient la promotion de l'hôtel. Il réussit à attirer une clientèle

---

<sup>56</sup>Rossel Vien, op.cit., p.190.

européenne, en particulier de l'Allemagne, alléchée par les attraits de la pêche à la ouananiche<sup>57</sup>.

Scott et Beemer avaient orchestré une campagne médiatique dans les journaux et les établissements hôteliers des continents nord-américain et européen. En 1890 la compagnie du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean, dont Beemer et Scott détiennent des intérêts, a demandé à Arthur Buies de rédiger un guide qui décrit la fertilité du sol du Lac-Saint-Jean, les avantages industriels du territoire jeannois et les projets d'expansion de l'entreprise<sup>58</sup>.

La principale attraction de ces lieux réside dans la pêche à la ouananiche. Cette ressource faunique se retrouve en abondance au Lac-Saint-Jean et particulièrement à Roberval et à Saint-Joseph d'Alma. En 1890, un rédacteur du New York Times captura deux cent quarante ouananiches en trois jours. Quelle publicité! Au printemps 1891, B.A. Scott fit exposer deux ouananiches de quatre pieds, dans une vitrine vis-à-vis l'Hôtel Saint-Louis à Québec. De plus, en 1890, Beemer et Scott avaient aménagé, aux décharges du lac Saint-Jean, sur une petite île, l'Island House, un chalet d'une trentaine de chambres pour les pêcheurs<sup>59</sup>.

Des employés de l'Island House nous apportent leur témoignage :

<sup>57</sup>Ibid., p.195.

<sup>58</sup> Arthur Buies, La région du Lac Saint-Jean, grenier de la Province de Québec, Québec, La compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jean, 1890, p. 20.

<sup>59</sup>Rossel Vien, op.cit., p.192.

J'ai travaillé à la construction de l'Hôtel Beemer. C'était un très bel hôtel. Durant la saison d'été, il ne vidait pas, c'était toujours rempli. Il y avait une salle de danse et une belle salle à manger, elle était tout bien meublée avec des meubles riches<sup>60</sup>.

J'ai vu l'Hôtel rempli à pleine capacité bien des fois. On était des jours quarante canots qui pêchaient sur le lac et la rivière; il est mort et sa veuve a continué à tenir cet hôtel. Je me rappelle qu'il avait continué à tenir cet hôtel. Je me rappelle qu'il avait une très belle fille. L'hôtel est abandonné vers 1910 à peu près, 2 ans après le feu de l'Hôtel Beemer à Roberval<sup>61</sup>.

Les établissements hôteliers de Scott et Beemer sont fort prisés de la gens touristique américaine. En 1896, les visiteurs de l'Hôtel Roberval proviennent en majorité des États-Unis. Sur 1 529 hôtes, 931 sont des touristes américains<sup>62</sup>.

L'Hôtel Roberval connaissait des succès remarquables. La clientèle affluait également des pays européens : l'Angleterre, la France et l'Écosse étaient représentées. Le confort et les services adéquats de l'hôtel contribuaient à sa bonne réputation. Il avait une capacité de deux cent cinquante-sept chambres, il offrait des menus recherchés, un bar, une salle de danse, une salle de billard, des allées de quilles, un bureau de poste et de télégraphie<sup>63</sup>.

<sup>60</sup> Fonds Mémoires de vieillards, Mémoire no.417, Témoignage de Johnny Tremblay de Saint-Joseph d'Alma, 1950, p.4.

<sup>61</sup> Fonds Mémoires de vieillards, Mémoire no.416, Témoignage de John Morel de Saint-Joseph d'Alma, 1950, p.3.

<sup>62</sup> Fonds de la Société Historique du Saguenay, Dossier H.J. Beemer, "Statement of the number of guests who registered at Hotel Roberval season of 1896".

<sup>63</sup> Rossel Vien, op. cit., p. 191.

C'est pourquoi, les associés Scott et Beemer s'assuraient d'un approvisionnement stable en ouananiche. En 1897, ils aménagèrent une alevinière à proximité de l'Hôtel Roberval<sup>64</sup>. Celle-ci était alimentée par l'alevinière de Tadoussac. En 1898, 100 000 alevins sont envoyés, par bateau et par train, aux installations de la rivière Ouiatchouan. À compter de 1900, Tadoussac lui fait parvenir des oeufs de saumon (400 000 en 1904)<sup>65</sup>.

Malheureusement le paradis de Scott et Beemer prit fin par l'incendie de l'Hôtel Roberval le 31 juillet 1908 et de l'Island House en août 1909<sup>66</sup>. Aucun des deux établissements ne fut reconstruit. Les raisons qui motivèrent Scott et Beemer à ne pas rebâtir l'Hôtel Roberval sont d'ordre financier. Les pertes de l'hôtel incendié en 1908 s'élevaient à 75 000 dollars alors que les assurances couvraient pour 25 000 à 30 000 dollars de dommages<sup>67</sup>. Aussi, peut-on supposer que les coûts d'exploitation furent trop élevés si l'on juge les demandes d'aide gouvernementale, les réclamations multiples pour factures non acquittées ainsi que les lettres qui indiquent l'irrégularité de la fréquentation touristique<sup>68</sup>.

Scott avait joué le rôle de superviseur général des hôtels. Personnellement, il aimait la pêche à la ouananiche, ce qui l'amena à acquérir un domaine de 338 acres sur l'île d'Alma et 4 îles dans la Grande Décharge,

<sup>64</sup> Normand Perron, «Pêche et environnement dans la seconde moitié du XIXe siècle », Saguenayensia, v.29, no 4, (octobre-décembre 1987), p.25-26.

<sup>65</sup> Ibid., p.26

<sup>66</sup> Rossel Vien, op.cit., p. 198.

<sup>67</sup> Le Lac Saint-Jean, «L'Hotel Roberval», 6 août 1908.

<sup>68</sup> André Lortie, «Hôtel Roberval: tout le monde descend!», Cap-aux-Diamants, No 33, (printemps 1993), p.57

de William Alexander Griffith, le 28 mai 1898 pour la somme de 5 000 dollars<sup>69</sup>.

### **3. Navigation, transport du bois et des colons**

La navigation sur le lac Saint-Jean a pris un essor considérable avec l'ouverture de l'Hôtel Roberval le 7 août 1888<sup>70</sup>.

Cet édifice vaste et somptueux, avec ses fosses de ouananiches, suscitait une activité touristique sans précédent. La construction du moulin à vapeur de la Pointe Scott, complétée le 24 novembre de la même année, ainsi que l'arrivée officielle du premier train à Roberval le 8 décembre suivant, mettront en place une activité de transport des ressources agricoles et forestières vers les marchés nord-américain et européen<sup>71</sup>.

Aussi, les réserves forestières acquises, cette année-là, par B.A. Scott et ses associés, requièrent des moyens de transport adéquats. L'exploitation des ressources forestières et agricoles de l'arrière-pays, au nord du Lac-Saint-Jean, entraîne la naissance de colonies, mises en oeuvre, par la Société de rapatriement et de colonisation du Lac-Saint-Jean. Cette société a été fondée par Scott associé à des hommes d'affaires et des hommes politiques

<sup>69</sup> Greffe du notaire Edward Graves Meredith, «Conveyance William A. Griffith to Benjamin A. Scott», 28<sup>th</sup> may 1898.

<sup>70</sup> Rossel Vien, op.cit, p.190.

<sup>71</sup>Marcel Leblanc, «Les premières années de la navigation sur le lac Saint-Jean», Saguenayensia, v.36, no 1, (avril-juin 1994), p.5.; Le Progrès du Saguenay, 29 novembre 1888, p.3; Rossel Vien, op.cit., p.119.

actionnaires de la Compagnie du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean. La fondation d'Honfleur en 1898 constitue la première réalisation de la Société<sup>72</sup>.

Les chantiers de B.A. Scott assurèrent les éclaircies nécessaires en bordure des rivières Mistassini et Péribonka. Au moyen d'un bateau à vapeur, la Société de rapatriement et de colonisation amena, en voyage d'exploration, 250 futurs colons, journalistes, marchands et de nombreux notables du Québec, de l'Ontario et de l'Est des États-Unis, au pied de la première des Grandes Chutes de la rivière Péribonka. Le convoi planta une croix à cet endroit pour jeter les bases d'un futur lieu de colonisation. Il fut nommé Honfleur en souvenir de la localité de France d'où était issue la famille d'Adélard Turgeon, commissaire de la Colonisation du Québec<sup>73</sup>.

Des bateaux à vapeur devaient servir au transport des marchandises et des touristes à travers l'immense bassin hydrographique constitué par le lac Saint-Jean, les rivières Péribonka, Mistassini, Mistassibi et Ashuapmouchouan.

Le lancement officiel du bateau Le Péribonka à la fin de juin 1888 marquait le début d'une activité maritime intense sur le lac Saint-Jean et ses affluents<sup>74</sup>.

---

<sup>72</sup>Russel Bouchard, «De Saint-Amédée à Chute-des-Passes: la colonisation de la Péribonca: préhistoire et premiers contacts», Saguenayensia, v.37, nos 3/4, (juillet-décembre 1995, p.10-11.

<sup>73</sup>Ibid., p.11

<sup>74</sup>, Le Progrès du Saguenay, 28 juin 1888.

Le rôle premier de ce bateau à vapeur était de transporter les employés et l'outillage des chantiers de Scott. De plus, à raison de deux voyages par semaine, il remorquait les convois de billots le long de la rivière Pérignonka jusqu'au pied de la chute de Honfleur.

Propriété de J.G. Ross, de B.A. Scott et d'H.J. Beemer, Le Pérignonka devait en outre répondre à la clientèle touristique amenée par le chemin de fer à l'Hôtel Roberval ainsi que desservir les colons autour du lac.

Le Pérignonka tirait les billots à partir d'une «raft» qui permettait d'encercler une longue suite de billes flottantes. Il effectua cette opération pendant vingt-deux ans jusqu'à la fermeture de la scierie Scott en 1910<sup>75</sup>.

Un autre bateau à vapeur, plus modeste que le Pérignonka, est construit à Toronto et mis en service en juillet 1890. The Undine répond davantage aux touristes et excursionnistes qui devaient effectuer la navette entre l'Hôtel Roberval, l'Island House et les rivières du lac Saint-Jean pour la pratique de la pêche. Mesurant quatorze mètres de longueur, The Undine pouvait accueillir de trente à quarante passagers et pouvait se déplacer à une vitesse de vingt kilomètres à l'heure. En 1904, le bateau vint s'échouer dans le port de Roberval et fut alors abandonné définitivement.

Entre-temps l'engouement suscité par Roberval et ses nouveaux attraits touristiques eut des conséquences positives. L'Hôtel Roberval fut agrandi et

---

<sup>75</sup> Marcel Leblanc, op.cit., p.4.

les associés Beemer et Scott y installèrent l'électricité et un nouveau système de chauffage<sup>76</sup>.

Également en cette année 1891, le tandem Scott-Beemer complétait l'aménagement d'un deuxième hôtel à la Grande Décharge, l'Island House, un établissement de trente-cinq chambres<sup>77</sup>. La construction d'un autre bateau à vapeur important, afin de répondre aux besoins de la clientèle touristique, amena la mise en service du Mistassini en 1892.

Ce vapeur, construit au coût de soixante mille dollars, pouvait transporter quatre cents passagers et atteignait une vitesse de croisière de vingt-quatre kilomètres à l'heure. Ce luxueux paquebot qui mesurait quarante et un mètres de longueur sur sept comportait un salon et une vaste salle à manger ornés de boiseries de cerisier et de chêne doré<sup>78</sup>.

Le Mistassini reliait l'Hôtel Roberval à l'Island House, à l'entrée de la Grande Décharge, à la hauteur du quai de Mistook. Toutefois, le 22 juillet 1899, amarré au quai de Roberval, il fut emporté par les flammes et coula dans le port. Il fut reconstruit pendant l'hiver 1900, mais à des coûts moindres que son prédécesseur. Le Mistassini II poursuivit cette activité jusqu'en 1906 où il devint déficitaire en raison de la diminution de l'achalandage touristique<sup>79</sup>.

---

<sup>76</sup> Rossel Vien, op. cit., p.190.

<sup>77</sup> Ibid., p.192-193.

<sup>78</sup> Le Colon, 10 mars 1938.

<sup>79</sup> Ibid.

Un troisième bateau à vapeur, Le Colon fut construit en 1893. Ce bateau mesurait trente-deux mètres de longueur sur six. Il assura le transport des colons et de leurs effets personnels sur les terres de l'arrière-pays, situées dans l'axe Roberval-Péribonka. Le Colon effectuait la navette entre Roberval, Saint-Félicien et Mistassini deux ou trois fois par semaine. Il se rendait à Péribonka une fois par semaine<sup>80</sup>. Il servit comme bateau de colonisation à compter de 1893 et comme bateau marchand par la suite<sup>81</sup>.

---

<sup>80</sup> Ibid.,

<sup>81</sup> Ibid.

#### 4. Le projet du chemin de fer de Roberval à la Baie James : le Trans-Canada

L'un des promoteurs du Chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean souhaitait prolonger cette voie ferroviaire vers l'Ouest de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean à partir de Roberval, et joindre ainsi Winnipeg. Le projet de James Guthrie Scott et d'autres hommes d'affaires de Québec, Roberval et Chicoutimi était de drainer le trafic de l'Ouest canadien vers l'Est, avec Québec comme terminus<sup>82</sup>. Aussi, l'un d'eux, B.A. Scott, commença une série de démarches pour assurer sa construction.

On songea aussi à relier la région à la Baie James. Le projet de construction d'un chemin de fer de Roberval à la Baie James remonte à 1883. La Compagnie du Chemin de fer de Québec et de la Baie James fut incorporée pour construire 600 milles de voies ferrées. Cependant, le projet nécessitait des coûts élevés et les promoteurs dont James Guthrie Scott considérèrent des projets moins coûteux et restreints dans le territoire jusqu'à la fin du XIXe siècle: l'aménagement de tronçons au Lac-Saint-Jean. En 1901, le gouvernement du Canada accordait un subside de 192 000 \$ aux promoteurs<sup>83</sup>.

Le début officiel des travaux était prévu pour la fin de juin 1901. B.A. Scott et plusieurs citoyens de la région sont intéressés dans le projet.

---

<sup>82</sup>Rossel Vien, op.cit., p.295.

<sup>83</sup> Le Progrès du Saguenay, 13 juin 1901.

Parmi eux, on remarque Onésime Côté, J.-D. Guay et J.-E.-A. Dubuc. En 1903, Scott annonçait que les ingénieurs s'affairaient au tracé du chemin de fer à la hauteur de La Doré<sup>84</sup>.

En avril de la même année, B.A. Scott, Georges Tanguay, J.G. Scott et Georges Garneau prononcèrent de vigoureux discours en faveur du prolongement du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean. En octobre 1903, le député du comté, Joseph Girard, qui siègeait à l'opposition à la Chambre des communes, présenta un plaidoyer en faveur du développement du Nord par les entrepreneurs Price, Willson et Scott. Il croyait que leur succès dépendait directement de la construction de la dite ligne ferroviaire. Par contre, il se prononça en faveur du trajet de la Compagnie du Chemin de fer Grand-Tronc Pacifique, de Winnipeg à Québec, qui rallia les partis de l'opposition et du gouvernement<sup>85</sup>.

Selon Girard, le gouvernement du Canada évalua le coût du Trans-Canada, nom donné au chemin de fer Roberval-Baie James, à 100 millions de dollars et le projet du Grand-Tronc Pacifique à 13 millions de dollars seulement<sup>86</sup>.

Malgré les nombreuses démarches du gérant général de la compagnie du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean, J.G. Scott, le projet du Trans-Canada est retardé. En 1905, ce promoteur obtenait l'assurance que des

---

<sup>84</sup> Le Lac Saint-Jean, 26 février 1903.

<sup>85</sup> Ibid., 30 avril 1903.

<sup>86</sup> Ibid.

investisseurs anglais assumeraient le coût de construction de 380 milles de voie ferrée à partir de Roberval, Lac-Saint-Jean, jusqu'à Nottaway, sur la Baie James<sup>87</sup>.

La compagnie du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean connut des situations souvent déficitaires. L'entreprise fut acquise en 1907 par le Canadien Nord (Canadian Northern), un grand réseau ferroviaire, propriété de William McKenzie et de Donald Mann. Le personnel de la compagnie du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean demeura en fonction mais son gérant général J.G. Scott et deux directeurs démissionnèrent<sup>88</sup>.

Pour leur part, B.A. Scott et J.G. Scott ne se découragèrent pas. Ils travaillèrent de concert au prolongement de la ligne ferroviaire Québec-Lac-Saint-Jean vers le nord-ouest de la région. Aussi, en mars 1907, B.A. Scott comme promoteur s'était associé à une délégation pour se rendre à Québec. Le but de la délégation était de demander au gouvernement du Québec des subsides en terres afin d'assurer la construction d'un chemin de fer depuis Roberval jusqu'à la Baie James, avec embranchement au district minier de Chibogomo<sup>89</sup>.

Outre B.A. Scott, cette délégation de députés et d'hommes d'affaires impliqués dans l'implantation du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean

---

<sup>87</sup>Le Lac-Saint-Jean, 20 avril 1905.

<sup>88</sup>Rossel Vien, op. cit., p.296.

<sup>89</sup>Le Lac Saint-Jean, 7 mars 1907, p.1.

comprenait J.G. Scott, Élisée Beaudet, Gaspard Lemoine, Georges Tanguay, Cyrille Tessier, John Théodore Ross et William Power notamment.

Le nouveau chemin de fer Québec-Baie James est né! Le 4 mai 1910, la compagnie du chemin de fer de l'Est de la Baie James obtient le droit de construire une voie ferrée de 500 milles depuis Roberval jusqu'à la jonction du chemin de fer Transcontinental près du Lac Abitibi ainsi qu'un tronçon de Chicoutimi à Tadoussac. Le projet ne se réalisa pas. Seuls, 18 milles de voie ferrée furent aménagés de Roberval à Saint-Félicien. Cette section fut ouverte le 21 novembre 1917<sup>90</sup>.

## **5. Projet de ceinture du Lac-Saint-Jean et de liaison au Saguenay**

### **5.1 La Compagnie générale du Port de Chicoutimi**

Cette entreprise, constituée par une loi de l'Assemblée législative du Québec le 2 juin 1904, devait aménager des infrastructures portuaires à Chicoutimi. Constituée par des hommes d'affaires de Chicoutimi dont J.-E-A. Dubuc qui en assurait la direction et la gestion et B.A. Scott, marchand de Roberval<sup>91</sup>. Devant le fait que le gouvernement fédéral n'effectua pas le dragage nécessaire de la rivière Saguenay, les directeurs vendirent la

---

<sup>90</sup>G.R. Stevens, Canadian National Railways: Towards the inevitable, 1896-1922, v.2, Clarke, Irwin & Company Limited, Toronto, 1962, p.336-339.

<sup>91</sup>Statuts du Québec, chapitre 86, «Loi constituant en corporation la Compagnie générale du port de Chicoutimi», sanctionnée le 2 juin 1904, p.297-301.

majorité de leurs actions à un groupe d'hommes d'affaires anglais dont Frederick Becker, un actionnaire important de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi dirigée par Dubuc<sup>92</sup>. Scott, Dubuc et leurs associés recherchaient un moyen d'expédier les produits de leurs usines par voie maritime.

## **5.2 La Compagnie du chemin de fer de la Baie des Ha! Ha!**

Conséquemment, Scott et Dubuc, des commerçants et des industriels de Bagotville ainsi que des hommes d'affaires et des hommes politiques du reste de la région et de Québec, formèrent la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Ha! Ha! pour relier la voie du chemin de fer du Québec-Lac-Saint-Jean à partir de Jonquière jusqu'aux rives de la Baie des Ha! Ha!. Constituée le 25 avril 1908, elle permettrait de transporter les matières premières et les produits transformés dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean au port de mer de la compagnie générale du Port de Chicoutimi à Bagotville<sup>93</sup>.

En juillet de l'année précédente, B.A. Scott, J.G. Scott, le gérant de la Compagnie du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean, et les sénateurs Jules Tessier et Philippe-Auguste Choquette, ainsi qu'un dénommé McSweeney de Moncton, Nouveau-Brunswick, avaient rencontré quelques-uns des principaux

<sup>92</sup>F. A. Dagg, Saguenay Terminals Limited, History and statistical data, 1904-1967, Arvida, 1969, p.3.

<sup>93</sup>Statuts du Québec, chapitre 107, «Loi constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de la Baie des Ha! Ha!», sanctionnée le 25 avril 1908, p. 397-402.; Richard Leclerc, «La Compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay: au service de l'industrie de l'aluminium du Saguenay-Lac-Saint-Jean», Saguenayensia, v.32, no.4, (octobre-décembre 1990), p.24.

citoyens de Saint-Alphonse de Bagotville concernant les coûts de la ligne ferroviaire projetée<sup>94</sup>.

L'ingénieur de la Compagnie du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean évaluait les coûts des travaux à 30 000 dollars du mille. Les promoteurs estimaient que le montant de la construction ne devait pas excéder vingt mille dollars du mille afin de financer rapidement le projet<sup>95</sup>.

Ce tracé fut réalisé et Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, évêque de Chicoutimi, présida à son inauguration le 13 décembre 1910<sup>96</sup>.

### **5.3 La compagnie du Chemin de fer Roberval-Saguenay**

La fermeture de la scierie de B.A. Scott à Roberval en 1910 peut s'expliquer par trois facteurs: le coût prohibitif du transport du bois à partir des réserves forestières de l'arrière-pays. Le caractère saisonnier de la navigation sur le lac Saint-Jean qui réduisait à six mois la durée des activités de transport maritime<sup>97</sup>. La scierie Scott comme celle de Saint-Gédéon est «beaucoup plus mal placée pour l'exportation» par rapport à celles du Saguenay, les expéditions du bois par voie ferrée s'avéraient très onéreuses<sup>98</sup>.

---

<sup>94</sup>Le Lac Saint-Jean, 25 juillet 1907.

<sup>95</sup>Ibid., 14 novembre 1907.

<sup>96</sup>Le Progrès du Saguenay, 15 décembre 1910.

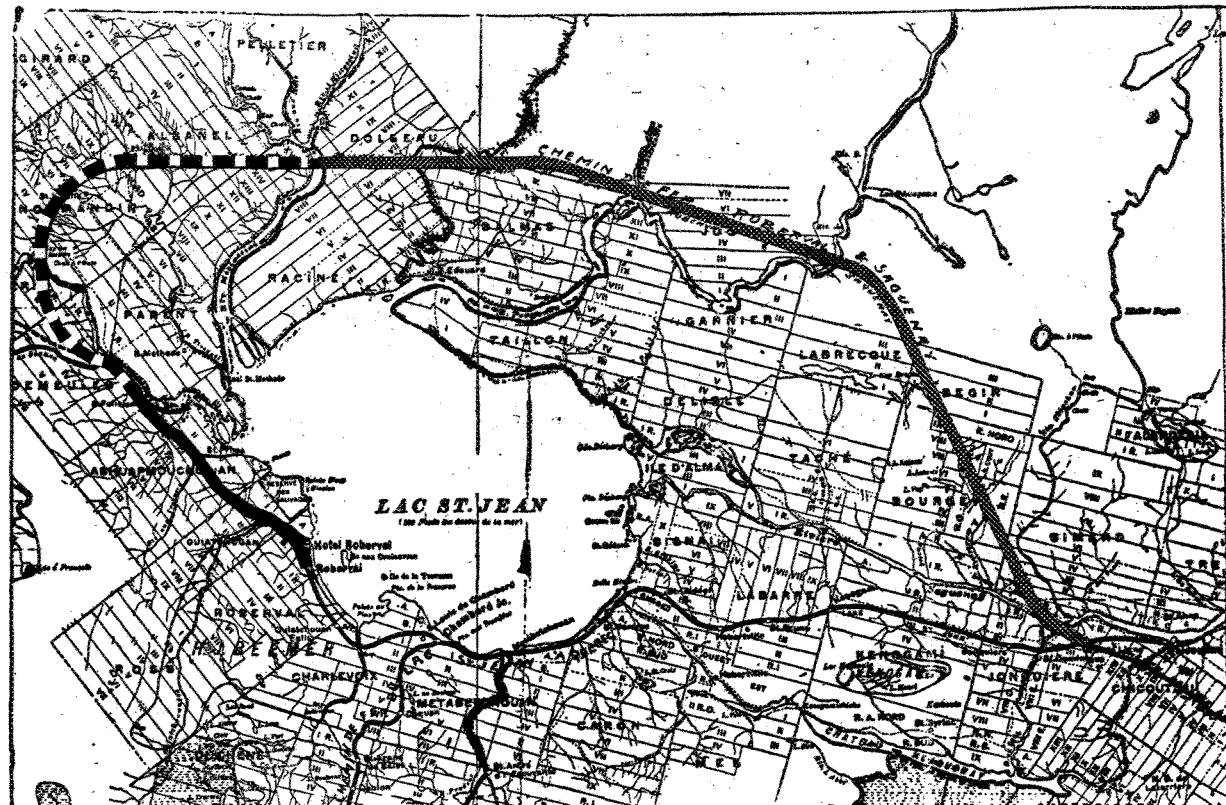
<sup>97</sup>Pierre-Yves Pépin, Le Royaume du Saguenay en 1968, Ottawa, Ministère de l'Expansion Économique Régional, p.58.

<sup>98</sup>Raoul Blanchard, L'Est du Canada-Français, tome deuxième, Paris et Montréal, Masson/Beauchemin, 1935, p.90.

En conséquence, Scott intéressa J.-E.-A. Dubuc au projet de ceinturer le lac Saint-Jean par voie ferrée (voir carte 1). Sous l'égide de la Chambre de commerce du Saguenay, ils obtinrent l'implication d'autres gens d'affaires et de professionnels ainsi que de politiciens de la région.

Carte 1

**COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ROBERVAL-SAGUENAY**  
**Tracé projeté autour du lac Saint-Jean**  
**1911**



- Tronçon réalisé en 1917 entre Roberval et Saint-Félicien
- - - Tronçon réalisé en 1927 entre Saint-Félicien et Dolbeau
- Tronçon projeté jamais réalisé

Source: Le Progrès du Saguenay, 9 mars 1911.

Conception: Carl Brisson, géographe, 1997

Le 24 mars 1911, la compagnie du Chemin de fer Roberval-Saguenay est constituée par une loi de l'Assemblée législative du Québec. Son but : aménager des voies ferrées reliées au chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean à partir de Roberval, passant par le nord-ouest du lac Saint-Jean jusqu'à la rivière Péribonka. De là, un tronçon devait se prolonger en direction sud-est, et traverser le Saguenay jusqu'aux voies ferrées de la Compagnie du Chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean et de là au point de raccordement, près du canton Jonquière (Kénogami), à proximité de la ville de Chicoutimi. Un autre tronçon au nord de la rivière Saguenay, devait se rendre à Saint-Bruno<sup>99</sup>.

Avec un capital-actions de deux millions de dollars, la compagnie du Chemin de fer Roberval-Saguenay devait rendre commercialement accessibles et exploitables les ressources forestières, hydrauliques et agricoles des versants nord-est et nord-ouest du Lac-Saint-Jean. D'ailleurs selon l'ingénieur Jean-Florian Grenon, responsable des travaux, les ressources à exploiter comprenaient 19 500 000 acres de terres à bois dont 8 320 000 acres sur la rivière Péribonka, 4 800 000 acres sur la Mistassini, 2 200 000 sur l'Ashuapmouchouan et 3 800 000 sur la Ouiatchouan<sup>100</sup>.

Selon Grenon, il y a environ 500 000 acres de terre cultivables et une capacité de production énergétique sur le Saguenay de 500 000 chevaux-

---

<sup>99</sup> Statuts du Québec, chapitre 84, «Loi constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay», sanctionnée le 24 mars 1911, p.260-264.

<sup>100</sup> Le Progrès du Saguenay, 5 septembre 1912.

vapeur. Il y a également les ressources hydrauliques sur les rivières tributaires du lac Saint-Jean<sup>101</sup>.

Néanmoins, ce projet n'aboutit pas et la Compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay réorienta son action vers le débouché naturel de la Baie des Ha! Ha! en acquérant la compagnie du chemin de fer du même nom en 1914<sup>102</sup>. En ce sens, la charte de la Compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay fut amendée le 21 décembre 1912. Outre l'acquisition du chemin de fer de la Baie des Ha! Ha!, elle permettait aux directeurs d'autoriser des emprunts n'excédant pas en tout trente-cinq mille dollars par mille de son réseau et de celui du chemin de fer acquis à cette fin<sup>103</sup>.

Cet amendement à la charte de la Compagnie du Chemin de fer Roberval-Saguenay lui permettait de contourner le lac Saint-Jean pour rejoindre les chemins de fer du Canadian National et de la Baie des Ha! Ha! à Jonquière (Arvida). Aussi, la Compagnie pouvait construire des embranchements d'une longueur de vingt milles<sup>104</sup>.

B. A. Scott fut membre du conseil d'administration provisoire jusqu'à la tenue de l'assemblée générale des actionnaires de février 1912<sup>105</sup>. Par la suite, Scott s'intéressait encore au projet de la Compagnie du chemin de fer

<sup>101</sup> Ibid.

<sup>102</sup> Rossel Vien, op. cit., p. 296.

<sup>103</sup> Statuts du Québec, «Loi amendant la charte de la Compagnie du Chemin de fer Roberval et Saguenay», sanctionnée le 21 décembre 1912, p.265-271.

<sup>104</sup> J.C. Belliveau, History of The Roberval and Saguenay Railway Company, Aluminum Company of Canada, 1960, p.74.

<sup>105</sup> Statuts du Québec, op. cit., p.262.

Roberval-Saguenay comme en témoigne une lettre qui lui est adressée par son beau-frère, l'avocat et sénateur libéral Napoléon-Antoine Belcourt, le 2 janvier 1914 :

I have obtained the following general results of the operation of the Roberval & Saguenay Railway, with which I am told has been incorporated Ha Ha Railway Co. The results for the year ending 30th June last, are :

Tons of freight carried	49 354
Passengers	18 338
Gross earnings	76 715,87
Operating expenses	49 557,87

I hope these will be sufficient for your purpose<sup>106</sup>.

Néanmoins, cet état financier en date du 30 juin 1913 n'indique pas les dettes contractées par les propriétaires de la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Ha! Ha!. Les paiements en retard qui s'élevaient à 267 000 dollars obligèrent l'Union Trust Company à poursuivre la compagnie, la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi et son gérant J.-E-A. Dubuc en avril 1914<sup>107</sup>.

D'autres amendements subséquents à la charte de la Compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay, en 1914 et 1920, reléguèrent la construction de la voie ferrée projetée autour du lac Saint-Jean, au 24 mars 1925, date où un quatrième amendement remit l'aménagement du projet de

<sup>106</sup>Fonds Albert-G. Naud, Alma, N.A. Belcourt au Lt. Col. Scott, Ottawa, 2 janvier 1914.

<sup>107</sup>J.C. Belliveau, op.cit., p.91.

1912 au 24 mars 1930<sup>108</sup>. Cette constante remise en question de la construction provenait de l'opposition des compagnies ferroviaires du Canadian National et du Québec et Chibougamau. D'une part, le Canadian National s'opposait à la construction d'une ligne ferroviaire parallèle à la sienne de Roberval à Dolbeau. D'autre part, le président du conseil législatif de Québec, Adélard Turgeon, était aussi président de la Compagnie du chemin de fer Québec et Chibougamau. Il limitait la construction d'un tronçon jusqu'à la rivière Péribonka par la Compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay à une voie ferrée qui se terminerait à l'Ascension<sup>109</sup>.

#### **5.4 La Compagnie du chemin de fer Alma-Jonquière**

Un troisième chemin de fer a été mis sur pied par B.A. Scott et L.T. Haggin, entre Jonquière et Alma. Ce tronçon ferroviaire était relié à celui de la compagnie du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean depuis un point situé entre les Grande Décharge et Petite Décharge du lac Saint-Jean<sup>110</sup>.

La Compagnie du chemin de fer Alma-Jonquière est formée en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Québec votée le 21 décembre 1912. Cette entreprise donnait accès aux ressources hydrauliques du lac Saint-Jean et de la rivière Saguenay. Scott et ses partenaires pourraient ainsi compter sur un moyen de communication qui leur assurerait le transport des équipements

---

<sup>108</sup>Ibid., p74

<sup>109</sup>Ibid.

<sup>110</sup> Statuts du Québec, chapitre 85, «Loi constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Alma et Jonquieres», sanctionnée le 21 décembre 1912, p.268-271.

et de l'outillage nécessaires à la construction de la centrale d'Isle-Maligne. Toutefois, les activités ferroviaires ne débutèrent que onze ans plus tard. Les principales raisons, qui retardèrent sa construction, résident dans les impératifs de la guerre de 1914-1918 et les divers obstacles financiers rencontrés par ses premiers actionnaires dont entre autres B.A. Scott<sup>111</sup>.

La Compagnie du chemin de fer Alma-Jonquière devint la propriété de la Quebec Development suite à sa vente par Scott et son partenaire principal, James B. Haggin, dans la Oyamel Company, le 1<sup>er</sup> novembre 1913<sup>112</sup>.

---

<sup>111</sup>Richard Leclerc, op.cit., p.24.

<sup>112</sup> William R. Perkins papers, James B. Duke-Canadian papers, 1903-1925,  
«This agreement, made and entered into this first day of November of 1913, by  
and between Benjamin A. Scott, of Quebec, Canada, party of the first part, and  
James B. Duke, of Somerville, New Jersey and Benjamin N. Duke of New York  
City, New York, parties of the second part».

**CHAPITRE III**

**L'HOMME POLITIQUE ET SON  
ENGAGEMENT SOCIAL, 1893-1916**

## 1. Le maire Scott

Depuis 1883, l'administration municipale de Roberval comprenait deux entités distinctes: la paroisse et le village. En 1891, la paroisse de Roberval est plus populeuse que la municipalité du village. La paroisse comprenait 1 040 personnes et le village 788. La population de la paroisse augmente constamment pendant le mandat de B.A. Scott. En 1901, elle atteint 1 345 pendant que celle du village connaît un accroissement important en dix ans, qui porte ses effectifs à 1 248<sup>113</sup>.

Au début de janvier 1893, il y a élection pour le choix des membres du conseil de la paroisse de Roberval. B.A. Scott est un des élus. Ceux-ci se réunissent le 21 janvier et, sur proposition du conseiller Charles Boivin, désignent Scott comme maire. Il devait occuper cette fonction de maire de la paroisse jusqu'en 1906.

Par la suite, il alla siéger au conseil de la ville de Roberval. Il fut élu premier magistrat le 15 janvier 1906 et occupa cette fonction jusqu'au 20 janvier 1908. Il céda alors son poste à Léonce-Philéas Bilodeau.

---

<sup>113</sup>Le Lac Saint-Jean, 11 février 1904.

### 1.1. La municipalité de la paroisse de Roberval

Comme maire de la paroisse de Roberval, Scott préside à un certain nombre d'innovations réclamés par une municipalité en développement.<sup>114</sup>

Le mandat du maire Scott est caractérisé, en premier lieu, par la construction de ponts et de chemins dans la jeune municipalité qui s'est détachée de celle du village en 1883<sup>115</sup>. Lors de la séance du 5 mars 1894, le conseiller Jerry Guay propose la construction d'un pont dans le chemin qui traverse «le lot no. 32 et la demie nord-ouest du lot no 33 du 1<sup>er</sup> rang de Roberval»<sup>116</sup>. À la même séance, le conseiller Elzéar Tremblay demande l'ouverture d'un chemin de front entre les rangs 2 et 3 du canton Ouiatchouan.

À la séance du 24 août 1896, le maire Scott propose au conseil d'acheter une machine pour la réparation des chemins dans la municipalité «à partir de la rivière Ouiatchouan jusqu'aux limites de la paroisse de Saint-Prime»<sup>117</sup>.

Sous l'habile direction de Scott, des industries s'implantèrent à Roberval. L'administration Scott accorde un privilège exclusif à la Compagnie

<sup>114</sup> Léonidas Bélanger, «Le lieutenant-colonel B.A. Scott», Saguenayensia, v.15, no 3,

(mai-juin 1973), p.88-92.

<sup>115</sup> Ibid., Session spéciale du 21 janvier 1893.

<sup>116</sup> Ibid., Session générale du 5 mars 1894.

<sup>117</sup> Ibid., Session générale du 24 août 1896.

Électrique de Roberval, soit le droit de distribuer la lumière électrique pendant quinze ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1897. Elle lui consent aussi une exemption de taxes sur ses installations pour une période de quinze ans<sup>118</sup>.

L'entretien des chemins semble la principale préoccupation de l'administration Scott de 1896 à 1901. D'ailleurs, à la séance du 21 mars 1901, 14 inspecteurs de voirie sont nommés pour les arrondissements de 1 à 14. Également, d'autres officiers municipaux sont désignés. 2 «auditeurs», 3 estimateurs, 3 inspecteurs et 5 gardiens d'enclos constituent la majeure partie du personnel municipal<sup>119</sup>.

Le village est intéressé à annexer certaines parties de la paroisse. Cela suscite l'opposition du conseil de la paroisse. À la séance du 7 septembre 1901, des raisons d'ordre économique sont invoquées. Lors des délibérations, il est stipulé «que la municipalité de Roberval (Paroisse) a retiré cette année en taxes et contributions dans le territoire, que le village demande à annexer, la somme de sept cents piastres»<sup>120</sup>.

Le conseil de la municipalité de la paroisse de Roberval demeure intéressé par l'implantation de nouvelles entreprises. Aussi, lors de la séance du 7 avril 1902, il consent à l'utilisation du chemin public pour la traverse du chemin de fer de la Compagnie de pulpe de Péribonka<sup>121</sup>.

---

<sup>118</sup> Ibid., Session générale du 2 novembre 1897.

<sup>119</sup> Ibid., Session spéciale du 21 mars 1901.

<sup>120</sup> Ibid., Session spéciale du 7 septembre 1901.

<sup>121</sup> Ibid., Session générale du 7 avril 1902.

L'année 1902 est importante dans les délibérations du conseil de la paroisse de Roberval. L'adoption d'une proposition pour l'engagement de conducteurs de «malles», de commis-distributeurs des «malles» et de gardiens des matières postales entre Rivière-à-Pierre et Chicoutimi ainsi qu'une motion qui appuie le projet de construction d'un chemin de fer Transcontinental, le Trans-Canada, constituent les préoccupations marquantes de l'année<sup>122</sup>.

La fin de 1902 marque également la demande d'érection en municipalité de ville du village de Roberval par l'annexion de certains terrains de la paroisse. Une proposition en ce sens est adoptée le 9 décembre. Outre la responsabilité de la pose de l'aqueduc et de la lumière électrique dans la nouvelle municipalité, la Corporation du village de Roberval paie à la Corporation de la paroisse une somme de trois mille dollars pour l'annexion des terrains de la paroisse<sup>123</sup>.

À ce sujet, B.A. Scott donne des explications au conseil de paroisse sur l'annexion d'une partie de son territoire à la nouvelle ville de Roberval. À la séance générale du 2 mars 1903, il souligne le fait que le village de Roberval avait initialement prévu inclure le grand Hôtel Roberval et les scieries de Roberval dans son projet d'érection en ville.

---

<sup>122</sup> Ibid., Assemblée des électeurs du 13 janvier 1902.

Session générale du 3 mars 1902; 7 avril 1902, 3 novembre 1902, 1<sup>er</sup> décembre 1902; Session spéciale du 9 décembre 1902.

<sup>123</sup> Ibid., Session spéciale du 9 décembre 1902.

Selon Scott, les arrangements contractés par lui avec la municipalité du village de Roberval prévoient l'érection de la ville de Roberval avec les limites suivantes :

Au nord ouest depuis le lac Saint-Jean en suivant le parcours de la rivière Ouiatchouanich jusqu'à la ligne entre les nos 71 et 73 du cadastre et se continuera par la dite ligne entre le no 71 appartenant à Idas Dufour et le no 73 appartenant à Pierre Villeneuve jusqu'au côté ouest du chemin public. À l'ouest par une ligne partant de la ligne entre les nos 71 et 73 suivant le côté ouest du chemin public, jusqu'à l'intersection de la ligne entre les nos 70 et 71; de là en suivant la ligne entre les nos 70 et 71 jusqu'à un point se trouvant à vingt quatre arpents du trait carré du rang 1<sup>er</sup> du canton de Roberval, de ce point par une ligne droite traversant les lots portant les nos primitifs 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15, arrivant à un point de la ligne qui sépare les nos 15 et 16, à une distance de vingt arpents du trait carré du rang 1<sup>er</sup> du dit canton; de ce point par la dite ligne jusqu'au lac Saint-Jean<sup>124</sup>.

Ainsi, le grand hôtel de Roberval et les scieries de Roberval sont retranchés des limites de la future ville projetée. Cette situation est due principalement à l'influence du maire de la paroisse, B.A. Scott, qui est conseiller au village. Il explique que la nouvelle ville de Roberval pourra bénéficier d'un statut avantageux favorable à l'obtention de services essentiels comme un bureau de poste et des tribunaux. Selon Scott, l'implantation de ces services aura des répercussions positives sur la paroisse de Roberval également<sup>125</sup>.

---

<sup>124</sup>Ibid., Session générale du 2 mars 1903.

<sup>125</sup>Le Lac Saint-Jean, 5 mars 1903.

Il importe de mentionner que l'Hôtel Roberval et la scierie Scott bénéficiaient d'avantages fiscaux, qui étaient des exemptions de taxes, respectivement de dix et vingt ans depuis 1888 accordées par la municipalité de la paroisse de Roberval.

L'amélioration des infrastructures municipales constitue la priorité des conseillers de la paroisse de Roberval. Lors d'une séance spéciale, le 15 septembre 1903, le conseiller Pascal Lavoie propose la construction d'un pont en fer avec cages en pierres pour remplacer le pont du premier rang sur la rivière Ouiatchouan. Le coût du tablier en fer du pont ne doit pas excéder huit cent vingt-cinq dollars et les cages en pierres sont construites au coût de mille trente dollars par le tailleur de pierre robervalois François Darveau<sup>126</sup>.

Le 1<sup>er</sup> février 1904, l'administration Scott propose que Roberval soit chef-lieu judiciaire en raison de l'éloignement de Chicoutimi (75 milles) et de l'importance des vingt-cinq municipalités du comté du Lac-Saint-Jean (25 mille habitants). Également, il réclame une Cour supérieure<sup>127</sup>.

Le travail de B.A. Scott semble apprécié au conseil. Une réception lui est offerte par la municipalité lors de son retour d'un voyage effectué en Europe<sup>128</sup>. Les conseillers votent une somme de trente dollars à cet effet.

---

<sup>126</sup> Ibid., Session spéciale du 15 septembre 1903.

<sup>127</sup> Ibid., Session générale du 1<sup>er</sup> février 1904.

<sup>128</sup> Ibid.

## 1.2 La ville de Roberval

La ville de Roberval, qui avait été constituée officiellement le 25 avril 1903 accueillait B.A. Scott comme son deuxième magistrat, le 9 janvier 1906<sup>129</sup>. Successeur de L.-P. Bilodeau, B.A. Scott poursuivait son intervention énergique et efficace qui avait marqué les réalisations du maire de la paroisse de Roberval pendant treize ans: construction de ponts et chemins de colonisation, obtention d'un district judiciaire avec la structuration du personnel municipal caractérisent le mandat du maire Scott.

Aussi , le mandat confié à Scott à la tête de la nouvelle ville de Roberval s'avère de taille. Le 15 janvier 1906, Scott est élu et sa candidature fut appuyée de vingt-six témoins dont plusieurs notables et marchands du lieu. Les candidats aux postes de conseillers sont Wilfrid Léveillé, Michel Guay, L.-E. Otis, Louis Lindsay et William Joseph Tremblay. Léveillé, Guay et Otis sont élus<sup>130</sup>.

Lors d'un discours le 23 janvier 1906, B.A.Scott entend poursuivre le programme présenté par L.-P. Bilodeau en 1903. Ainsi, il veut construire un hôtel de ville et des égouts, assurer la réparation des rues et des trottoirs ainsi

---

<sup>129</sup> ville de Roberval, Procès-verbaux de la ville de Roberval, Session générale du 9 janvier 1906.

<sup>130</sup> Ibid., Assemblée des électeurs du 15 janvier 1906.

que leur pavage, établir un marché public et améliorer le service d'incendie. Scott vise la préparation du plan de la ville et l'organisation de comités<sup>131</sup>.

Les assises financières de la ville de Roberval sont excellentes au 30 avril 1906. L'administration Scott présente un actif de 61 556,71 \$ pour un passif de 51 736,37 \$. Les revenus s'élèvent à 7 178,84 \$, les dépenses à 6 777,97 \$, un surplus de 404,97 \$<sup>132</sup>.

Des comités sont mis en place. Ainsi, le 8 mai 1906, le comité des chemins recommande qu'une somme de cinq cents dollars soit consacrée pour les trottoirs et une autre somme de mille dollars soit allouée pour les chemins<sup>133</sup>.

Comme maire, Scott s'intéressa non seulement aux affaires municipales mais aussi aux affaires qui concernent le développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En juillet 1906, à l'occasion de l'inauguration d'un service de navigation sur les rivières du lac Saint-Jean de la Société de rapatriement et de colonisation du Lac-Saint-Jean, il adresse deux demandes au ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries. La première portait sur l'obtention d'un chemin de fer vers le Nord. La deuxième visait l'obtention d'un chemin de fer vers l'eau profonde, vers le Saguenay, qui constitue le débouché naturel et normal de la région<sup>134</sup>.

<sup>131</sup> Ibid.

<sup>132</sup> Le Lac Saint-Jean, 7 juin 1906.

<sup>133</sup> op.cit., Session générale du 8 mai 1906.

<sup>134</sup> Le Lac Saint-Jean, 5 juillet 1906.

À la séance du 10 décembre 1906, le conseil vote un budget de quinze mille dollars pour la construction d'un hôtel de ville au printemps 1907. Le conseil de ville de Roberval est aussi disposé à fournir «des logements convenables pour le bureau de poste, le bureau d'enregistrement, l'agence des terres et les séances de la Cour supérieure et des officiers de cette cour»<sup>135</sup>.

Pendant son mandat, Scott forma des comités : finances, aqueduc, voirie, police, santé ainsi qu'un comité d'inspection des bleuets pendant la saison.

Un article du journal Le Lac Saint-Jean, en date du 7 février 1907, présente le bilan positif de l'administration Scott et montre la progression de la ville de Roberval. D'abord, Scott a mis en oeuvre trois réformes majeures qui présentent des avantages considérables. La formation de comités a permis l'implication des conseillers dans la solution des problèmes des différents services publics. L'établissement d'un nouveau système de comptabilité municipale a rendu accessible l'état des finances. La refonte des règlements municipaux a aussi rendu service<sup>136</sup>. Scott terminait son mandat le 20 janvier 1908<sup>137</sup>.

---

<sup>135</sup> op.cit., Session générale du 10 décembre 1906.

<sup>136</sup> Le Lac Saint-Jean, 7 février 1907.

<sup>137</sup> op. cit., Assemblée des électeurs municipaux de la Ville de Roberval, 20 janvier 1908.

## 2. Scott, préfet de comté

B.A. Scott, pendant qu'il était maire de la paroisse de Roberval, est élu au poste de préfet du conseil de comté du Lac-Saint-Jean Ouest en 1896. Ce conseil comprenait des représentants de toutes les municipalités depuis Chambord jusqu'à Mistassini, soit douze, qui comportent 10 943 habitants en 1901<sup>138</sup>. Scott exerça cette fonction du 11 mars 1896 au 8 mars 1899 et du 10 juin 1903 au 13 décembre 1905.

B.A. Scott a été préfet du comté du Lac-Saint-Jean Ouest pendant cinq ans, mais nous ne sommes en mesure d'apporter des précisions sur le rôle qu'il a joué pendant les trois premières années. Les procès-verbaux de cette période ont été perdus<sup>139</sup>. Néanmoins, les articles du journal Le Lac Saint-Jean nous signalent le compte rendu des activités du conseil de comté du Lac-Saint-Jean Ouest pour le deuxième mandat de Scott de 1903 à 1905.

Le préfet Léonce-Philéas Bilodeau, qui était maire de la Ville de Roberval , démissionna en raison de la réorganisation du conseil de comté qui n'incluait plus la Ville de Roberval dorénavant. Aussi, ce 10 juin 1903 annonçait le retour de B.A. Scott à la préfecture du conseil de comté. Les membres du conseil de comté ont procédé aux activités courantes : la

---

<sup>138</sup>Pierre-Yves Pépin, Le Royaume du Saguenay en 1968, Ottawa, Ministère de l'Expansion Économique Régionale, 1969, p.56.

<sup>139</sup> Christian Bouchard à Carl Beaulieu, Mistassini, 30 septembre 1992.

confection du rôle d'évaluation des municipalités-membres et la nomination d'officiers pour les territoires non-organisés<sup>140</sup>.

À la séance du 9 mars 1904, des citoyens de Saint-Amédée demandent au conseil la suppression de l'incorporation de leur municipalité<sup>141</sup>. Cette requête provient de 15 personnes qui n'ont pas participé à l'organisation de la municipalité de Saint-Amédée. D'autre part, le préfet Scott ajoutait que le conseil de comté ne peut annuler une incorporation municipale et que la question est sous la juridiction des tribunaux.

Lors des délibérations du 8 juin 1904, les membres du conseil rejetaient la requête pour l'abolition de la municipalité de Saint-Amédée en raison de certaines irrégularités qui auraient été commises. Ainsi, le conseil de comté n'avait pas reçu le rôle d'évaluation de cette municipalité formée en 1901 et son maire n'assistait pas aux délibérations du conseil<sup>142</sup>.

Le conseil statuait également sur la demande de division de la municipalité de Saint-Louis de Métabetchouan (Chambord). Il rejettait l'érection en municipalité parce que les requérants ne voulaient pas se conformer au plan du surintendant spécial désigné à ce sujet. Il prenait en considération une requête de citoyens de Saint-Félicien pour leur incorporation en municipalité distincte.

---

<sup>140</sup> Le Lac Saint-Jean, 11 juin 1903.

<sup>141</sup> Ibid., 17 mars 1904.

<sup>142</sup> Ibid., 9 juin 1904.

Le conseil de comté procéda aussi à la vérification des rôles d'évaluation de Péribonka et de Lac-des-Commissaires qui sont des territoires non organisés en municipalité. En vertu de la loi, ces territoires relevaient du conseil de comté<sup>143</sup>.

Également, le conseil appuya un projet de construction d'un chemin de fer qui ceinturerait le lac Saint-Jean. Par ailleurs, suite à une délégation composée du préfet et de membres du conseil de comté, Scott obtient les services judiciaires d'une Cour supérieure à Roberval le 2 juin 1904<sup>144</sup>.

À la session générale annuelle du 9 mars 1905, le préfet B.A. Scott est réélu à l'unanimité à ce poste. Scott est absent lors des délibérations; il se trouve en voyage en Europe<sup>145</sup>. Le 13 décembre de la même année, Scott démissionna en raison de ses nombreuses obligations d'affaires qui l'amenaient fréquemment à l'extérieur de la région<sup>146</sup>. Pendant son deuxième mandat, le comté du Lac-Saint-Jean Ouest connaît une prospérité sans précédent. La valeur immobilière des propriétés du comté passe de 2 107 466 dollars en 1903 à 2 939 621 dollars en 1906. Cette augmentation de 832 155 dollars n'inclut pas l'accroissement de Saint-Édouard de Péribonka qui s'élevait à 25 000 dollars chaque année (voir tableau 4)<sup>147</sup>.

---

<sup>143</sup>Ibid.

<sup>144</sup>Ibid., 21 avril 1904.

<sup>145</sup>Ibid., 16 mars 1905.

<sup>146</sup>Ibid., 21 décembre 1905.

<sup>147</sup>Ibid., 20 septembre 1906.

**TABLEAU 4 : Progression du comté selon l'évaluation immobilière  
pendant le mandat de B.A. Scott**

Municipalités	1903	1906	Augmentation
Mistassini	95 330,00 \$	95 940,00 \$	610,00 \$
St-Méthode	67 500,00 \$	106 350,00 \$	38 850,00 \$
Normandin	201 869,00 \$	337 111,00 \$	135 242,00 \$
St-Félicien paroisse	279 090,00 \$	300 040,00 \$	20 950,00 \$
St-Félicien village	—————	58 650,00 \$	58 650,00 \$
Notre-Dame-de-la-Doré	—————	68 500,00 \$	68 500,00 \$
St-Prime	209 909,00 \$	348 790,00 \$	138 881,00 \$
Roberval Paroisse	267 935,00 \$	303 985,00 \$	36 050,00 \$
St-André	93 660,00 \$	110 710,00 \$	17 050,00 \$
Chambord	187 795,00 \$	233 315,00 \$	45 520,00 \$
St-François-de-Sales	69 535,00 \$	84 625,00 \$	15 090,00 \$
Lac-Bouchette	69 495,00 \$	82 365,00 \$	12 870,00 \$
Albanel	73 075,00 \$	109 900,00 \$	36 825,00 \$
St-Amédée	124 840,00 \$	124 840,00 \$	—————
<b>TOTAL</b>	<b>1 740 033,00 \$</b>	<b>2 365 121,00 \$</b>	<b>625 088,00 \$</b>

Source : Le Lac-Saint-Jean, 13 septembre 1906.

### 3. Candidat à l'élection fédérale de 1911

#### 3.1 Le programme politique et la campagne électorale

À l'été 1911, Sir Wilfrid Laurier décidait de mettre fin aux débats orageux sur la réciprocité et la marine de guerre et d'en appeler au peuple, deux ans avant l'expiration de son mandat. Les élections furent fixées au 21 septembre 1911. Le lieutenant-colonel Scott posa sa candidature comme libéral dans la circonscription de Chicoutimi-Saguenay. Le député sortant, Joseph Girard, se présenta comme conservateur. Vétéran de la politique, il sait flairer le courant: député conservateur provincial de 1892 à 1900, député conservateur fédéral de 1900 à 1908, libéral de 1908 à 1911. Il profite de la vague conservatrice et nationaliste qui déferle sur le Québec. C'est un politicien opportuniste et bien implanté dans son comté. Les autres candidats sont Elzéar Boivin, libéral indépendant, et Elzéar Levesque, nationaliste, disciple de Henri Bourassa, qui participa activement à la campagne contre les libéraux<sup>148</sup>.

Le 13 août 1911, B.A. Scott présentait son programme politique devant l'Association libérale du comté de Chicoutimi où il appuyait la politique de Sir Wilfrid Laurier relative à la marine de guerre et à la réciprocité, les deux thèmes majeurs de la campagne des libéraux<sup>149</sup>.

<sup>148</sup> Le Lac Saint-Jean, 23 août 1911, p.1; Yves Beaulieu et al., Répertoire des parlementaires Québécois, 1867-1978, Québec, Assemblée nationale du Québec, 1980, p.250.

<sup>149</sup> La Vigie, 15 août 1911.

Le journal Le Lac Saint-Jean, dont Scott était propriétaire, lui servait d'instrument de propagande. Le 3 août 1911, on y écrit :

Le comté devra se choisir un nouveau député. La rumeur désigne le lieutenant colonel B.A. Scott qui consent à accepter la candidature que des nombreux partisans lui offrent depuis de nombreuses années déjà. On peut être assuré qu'il remportera une victoire certaine. M. Scott a toutes les qualités requises pour faire un excellent député. Nul plus que lui connaît les besoins de la région, qu'il habite pour ainsi dire depuis son enfance. Il en connaît, en réalité, un par un les habitants. C'est un des industriels qui ont le plus fait pour la région, depuis nombre d'années et de plus les puissantes influences qu'il possède, tant au point de vue financier qu'à tous les autres points de vue, assureront au comté, une ère de prospérité sans précédent<sup>150</sup>.

Scott attaqua la politique du candidat Joseph Girard qui, selon lui, s'avérait néfaste pour le comté. Il affirmait :

Dans le haut du comté, le grand cheval de bataille du candidat Girard, c'est la construction du chemin de fer, mais je ne crains pas de dire que je connais cette question de chemin de fer mieux que Girard et je vous dis seulement que ce chemin de fer n'est pas encore en opération et ne le sera pas de sitôt.

J'ai dépensé pour la construction de ce chemin de fer, plus d'argent et de travail que M. Girard et je puis vous dire également que Sir McKenzie, dont j'ai l'honneur d'être l'ami intime, m'accorde son sincère appui et que c'est grâce aux instances que j'ai faites auprès de lui s'il a acheté ce chemin de fer de Québec et Lac-Saint-Jean.

---

<sup>150</sup> Le Lac Saint-Jean, 3 août 1911.

Les travaux de ce chemin de fer dans le moment ne sont faits qu'en vue des élections et le 22 septembre prochain, ces travaux arrêteront incessamment<sup>151</sup>.

Au sujet de la colonisation, Scott promettait d'accroître la subvention annuelle du gouvernement à cet effet. Il poursuivait le but suivant :

Ce ne sera pas seulement 5 000 dollars qui me contenteront mais dix fois, vingt fois davantage et quand j'aurai obtenu ce montant, au lieu de travailler à le faire enlever, s'il en trouvait des mécontents, je ferai en sorte d'en avoir le double<sup>152</sup>.

B.A. Scott effectua une tournée «triomphale» dans toutes les paroisses du comté notamment à Saint-Gédéon, Saint-François-de-Sales, Chambord et Jonquière.

Scott obtenait l'appui de James Guthrie Scott, l'ancien gérant de la compagnie du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean. Il recevait aussi une ovation des trois mille personnes venues l'accueillir devant l'hôtel de ville de Chicoutimi<sup>153</sup>.

Ses adversaires, en particulier Dubuc, attaquèrent les réalisations de Scott :

Je regarde partout pour découvrir ce qu'il a fait de remarquable et je ne vois qu'un petit moulin à scie à Roberval dont les portes sont fermées depuis deux ans. Pour un homme d'action

<sup>151</sup>Ibid., 23 août 1911

<sup>152</sup>Ibid.

<sup>153</sup>Ibid., 9 septembre 1911.

et d'oeuvres comme il se prétend et comme le prétendent ses représentants, il n'y a pas à se pâmer d'admiration devant un résultat si médiocre, ni à se mettre en quatre pour nous le faire accepter de préférence à M. Boivin, qui est à la tête de la maison de commerce la plus importante de la région , et qui a pris une part active aux grandes entreprises qui sont aujourd'hui si profitables à la population du Saguenay au progrès duquel il a puissamment contribué.

À part ses intérêts dans la maison Côté Boivin, M. Boivin est un des directeurs de la Cie du chemin de fer de la Baie des Ha! Ha! et sa firme, un des actionnaires les plus importants de la Cie de pulpe de Chicoutimi, qu'elle a souvent aidée dans des circonstances critiques, d'où même dépendait son existence.

Or , cette Cie fait vivre toute la population ouvrière de la paroisse du Sacré-Coeur, et contribue puissamment à la prospérité de la ville de Chicoutimi. Serait-ce encore parce que M. Scott nous promet une manufacture de pulpe tantôt à Alma, tantôt au Grand Remou, près de St-Charles, qu'on doive le préférer à M. Boivin?

Il y a longtemps qu'il nous promet des manufactures de pulpe et de papier ici et là, mais elles ne sortent jamais de terre. Ne serait-il pas prudent d'attendre qu'il en construise au moins une avant de lui donner nos votes? D'ailleurs suffit-il qu'un homme bâisse une manufacture pour devenir, ipso facto, candidat acceptable?

Serait-ce parce qu'il est anglais que nous devrions voter pour lui? Il ne me semble pas que son titre et sa qualité d'anglais soient suffisants pour nous empêcher de lui préférer quelqu'un qui a d'autres mérites que celui de sa race pour se recommander aux suffrages des électeurs. Nous ne combattons pas plus M. Scott que nous l'appuierions parce qu'il est anglais. Sa race n'est pas, à mes yeux, un argument dont on doit se servir pour ou contre lui<sup>154</sup>.

---

<sup>154</sup>Le Progrès du Saguenay, 14 septembre 1911.

Pendant la campagne électorale, les arguments contre Scott concernaient le fait qu'il était protestant et non-francophone. Ce sont les facteurs que Dubuc voulaient mettre en évidence pour défavoriser la candidature de Scott. James Guthrie Scott appuyait fortement son élection comme député «progressiste» du comté.

Le journal de B.A. Scott, Le Lac-Saint-Jean, le décrivait comme «Le candidat du peuple». Dubuc parlait en faveur d'Elzéar Boivin. Louis-de-Gonzague Belley, par le biais de son journal Le Travailleur, appuyait la candidature de Joseph Girard. Elzéar Levesque se défendait comme un ardent nationaliste et un visionnaire avant-gardiste dans le développement du comté<sup>155</sup>.

### 3.2 Les résultats de l'élection

B. A. Scott fut battu et Girard l'emporta avec une majorité de 1 278 voix. Scott obtient 2 362 votes contre 3 640 pour Girard. Au Lac-Saint-Jean, Scott l'emporta sur tous ses adversaires. Mais à Chicoutimi, il fut boudé par l'électorat: il n'obtint que 482 voix!<sup>156</sup>.

---

<sup>155</sup>Le Lac Saint-Jean, 9 septembre 1911, Le Progrès du Saguenay, 7 et 14 septembre 1911.

<sup>156</sup>Ibid., 28 septembre 1911.

#### 4. L'élection québécoise de 1916

##### 4.1 Le programme électoral et la campagne de B.A. Scott

Des pressions sont exercées en faveur de la candidature du lieutenant-colonel Scott. À la convention libérale du 25 avril 1916, il est choisi. La campagne électorale portait sur l'éclusage de la Grande Décharge du lac Saint-Jean. Lors de l'appel nominal des candidats, Scott connaît un triomphe. Son discours est axé sur la politique progressive du gouvernement Gouin. Il se présente comme Écossais, ami dévoué des Canadiens français. Ses entreprises projetées favorisent le marché pour les cultivateurs tout en apportant de l'ouvrage aux travailleurs<sup>157</sup>.

Dans une lettre ouverte aux électeurs, Scott reconnaissait que le rehaussement des eaux du lac Saint-Jean entraînerait l'inondation de certaines étendues de terres, ce qui pouvait affecter les cultivateurs riverains et les municipalités concernées. Il promettait des compensations. Ainsi, il affirmait: «Il est admis par tous sans contestation aucune que si des terrains sont baignés, des dommages subis, il faudra en toute circonstance payer une juste et équitable indemnité»<sup>158</sup>.

---

<sup>157</sup>Le Lac Saint-Jean, 4 mai 1916.

<sup>158</sup>Victor Tremblay, Alma au Lac Saint-Jean, son histoire, Alma, Édition du centenaire, 1967, p.301.

## 4.2 Les résultats électoraux

Même si l'assemblée de la mise en nomination des candidats semblait en grande majorité favorable à Scott, Joseph-Sylvio-Narcisse Turcotte, notaire de Normandin et candidat conservateur, l'emporta avec une majorité de 493 voix sur Scott et de 541 sur Émile Moreau. Turcotte obtint 2 113 votes, Scott, 1 620 et Moreau 1 572<sup>159</sup>. En fait Scott et Moreau ont divisé le vote libéral entre eux et permis l'élection du conservateur.

## 5. Colonisation et rapatriement

### 5.1 Scott, organisateur et animateur de la Société de de rapatriement et de colonisation du Lac-Saint-Jean

Dès 1887, l'ouverture des chantiers sur les rivières Mistassini, Péribonka et Ashuapmouchouan par B.A. Scott permit de développer la colonisation. De son côté, à partir de 1887, la compagnie du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean, dans laquelle Scott était impliqué financièrement, avait organisé des excursions à prix réduits pour les cultivateurs qui voulaient visiter le Lac-Saint-Jean afin d'y acquérir des terres<sup>160</sup>. La compagnie mit sur pied une société de colonisation pour rendre accessible les lots acquis par les nouveaux immigrants. Elle prit le nom de Société de rapatriement et de colonisation du Lac-Saint-Jean et vit le jour en 1897. Elle visait le rapatriement

---

<sup>159</sup>Ibid., p.302.

<sup>160</sup> Robert G. Leblanc, «Colonisation et rapatriement au Lac-Saint-Jean, 1895-1905», Revue d'histoire de l'Amérique française, v.38, no 3, (Hiver 1985), p.381.

et l'immigration de nouveaux colons dans ce secteur du nord québécois. Elle était animée par son agent, René Dupont. Elle assumait sa publicité par un annuaire, deux maisons de colons, et des agences à Québec, en Nouvelle-Angleterre et en Europe (voir figure 1)<sup>161</sup>.

Sous l'influence de la société, de 1898 à 1905, chaque année, plus de 1 000 immigrants vinrent s'établir au Lac-Saint-Jean. De nombreux avantages avaient attiré ces immigrants et donné naissance à des colonies nouvelles tel Honfleur. Le téléphone, les industries du bois de sciage et de pulpe ainsi que l'industrie laitière sont parmi les raisons d'établissement ou de développement de Péribonka, Normandin, Albanel, Saint-Bruno, Honfleur, Sainte-Hedwidge, Rivière-à-la-Pipe, Lac-Bouchette, Notre-Dame-de-La-Doré, Mistassini, Mistook et Lac-des-Commissaires<sup>162</sup>.

---

<sup>161</sup> La Société de colonisation et de rapatriement du Lac Saint-Jean, Rapport annuel pour l'année 1900, Québec, 1901, p.2-7.

<sup>162</sup> Québec, Département des Terres, Forêts et Pêcheries, La Province de Québec. Guide du colon, 1900, p.7-16.; Rossel Vien, op. cit., p.183.

Figure 1

**Publicité de la Société de Rapatriement  
et de Colonisation du Lac-Saint-Jean**



Source: Société de Rapatriement et de Colonisation du Lac-Saint-Jean,  
Rapport annuel pour l'année 1904, Québec, Le Soleil, 1905,  
p. 1.

Sous la présidence de B.A.Scott, la société comptait 1 400 membres en 1902 et avait comme objectif d'accroître ce nombre à 4 000, soit 10 % de la population régionale<sup>163</sup>.

Le journal Le Lac Saint-Jean, fondé par B.A. Scott, J.G. Scott, Jules Constantin, Joseph Girard et Georges Tanguay, servait d'outil de promotion particulièrement pour la vente de terres disponibles. On y retrouvait des comptes rendus d'excursions et de visites de colonisation. Des statistiques y furent publiées afin de démontrer la progression de la région depuis la mise sur pied de la Société de rapatriement et de colonisation au Lac-Saint-Jean (voir tableau 5) <sup>164</sup>.

---

<sup>163</sup>Le Lac Saint-Jean, 9 juillet 1903.

<sup>164</sup>Ibid., 4 octobre 1906.

**TABLEAU 5 : Progression de la colonisation selon l'évaluation  
immobilière, 1898 et 1906**

<b>Région du Lac-Saint-Jean, district no 2</b>		
<b>Municipalités</b>	<b>En 1898</b>	<b>En 1906</b>
Normandin	138 955 \$	337 111 \$
Albanel	_____	109 900 \$
Roberval Township	168 555 \$	303 985 \$
Roberval Ville	_____	549 500 \$
Saint-Félicien	171 100 \$	300 040 \$
Saint-François-de-Sales	38 500 \$	84 625 \$
Chambord	191 950 \$	233 315 \$
Saint-Méthode	43 275 \$	106 350 \$
Saint-Prime	192 480 \$	348 790 \$
Saint-Thomas d'Aquin	53 950 \$	82 365 \$
Mistassini	40 590 \$	95 940 \$
Saint-Félicien Village	_____	58 650 \$
Notre-Dame-de-La-Doré	_____	69 500 \$
Saint-André	_____	110 710 \$
Petit Pérignonka	_____	149 840 \$
Grande Pérignonka*		
Honfleur*		
Sainte-Hedwidge*		
*Propriété non imposable		
Ces agglomérations sont des territoires non-organisés.		
<b>TOTAUX</b>	<b>1 127 685 \$</b>	<b>2 910 621 \$</b>
<b>Augmentation de 1 785 936 \$</b>		

Source : Le Lac-Saint-Jean, 4 octobre 1906.

## 5.2 Les fermes de chantiers et de colonisation

### 5.2.1 La ferme de Péribonka

B.A. Scott a acquis un vaste domaine forestier dans le canton Racine. Il y posséda aussi une ferme où il faisait de la culture et de l'élevage<sup>165</sup>.

Cette ferme existait en 1890 et obtenait un rendement important au profit des chantiers forestiers de Scott sur la rivière Péribonka :

Le rapport de M. Du Tremblay est confirmé par l'exemple de M. B.A. Scott qui, ayant ouvert une ferme, pour les besoins de son commerce de bois sur la rivière Péribonca, a eu cette année (1890) une magnifique récolte d'avoine, et qui, pour moins d'un tiers d'arpentensemencé, a obtenu le rendement énorme de deux cent cinquante minots de patates<sup>166</sup>.

L'objectif premier de Scott était d'implanter et développer l'élevage du mouton. Cela peut expliquer dans une certaine mesure l'agrandissement de son domaine. Le 31 mai 1906, il acquiert le lot no 1 du 1<sup>er</sup> rang du canton Racine. Cet emplacement d'une superficie de 142 acres est situé à l'embouchure de la rivière Péribonka. Les 21 décembre 1911 et 14 janvier 1912, Scott prend possession de quatre autres lots dans les cantons Racine et

<sup>165</sup>Marius Paré, L'Église au Diocèse de Chicoutimi, tome II, (1888-1892), Chicoutimi, 1987, p.255.

<sup>166</sup>Arthur Buies, La région du Lac-Saint-Jean. Guide des colons, Québec, La Compagnie du chemin de fer Québec et du Lac Saint-Jean, 1890, p.20.

Taillon qui totalisaient 534 acres. En tout, le domaine de la ferme Scott à Péribonka comportait 676 acres (voir carte 2)<sup>167</sup>.

Scott l'a cédée à James Buchanan Duke en vertu de l'entente d'association paraphée le 1<sup>er</sup> novembre 1913. Elle fait partie du patrimoine investi par Scott dans la formation de la Quebec Development<sup>168</sup>.

---

<sup>167</sup> Duke Power Company Archives, Greffe du notaire Edward Graves Meredith, «Sale and Conveyance by Price Brothers & Co. Ltd. In favor of Benjamin A. Scott», May 31<sup>st</sup> 1906.

Ibid., Lettres patentes, 21 décembre 1911, 24 janvier 1912..

<sup>168</sup> J.B. Duke papers, «This agreement, made and entered into this first day of November 1913, by and between Benjamin A. Scott, of Quebec, Canada and James B. Duke, of Somerville, New Jersey and Benjamin N. Duke, of New York City, New York».

### 5.2.2 La ferme de Mistassini

B.A. Scott avait également aménagé une ferme à Mistassini (site de la ville de Dolbeau). Scott exploitait aussi des chantiers sur la rivière Mistassini. Le 15 octobre 1897, il louait au coût de 1 500 dollars, des Pères Trappistes, un terrain d'une superficie approximative de sept arpents dans le canton Pelletier. Cet emplacement comprend aussi «les trois maisons et autres bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances». La vente est officialisée le 7 septembre 1903<sup>169</sup>.

La ferme Scott de Mistassini connaissait un développement important (voir carte 2). Lors d'une excursion de colonisation en 1903, Scott l'avait fait visiter par messieurs J.G. Scott, Alex. Hardy, René Dupont et Jules Constantin notamment. Le compte rendu publié dans Le Lac Saint-Jean apporte un témoignage éloquent de l'apport de l'établissement.

Cette ferme est d'une étendue d'environ 1 700 acres. M. B.A. Scott l'a acquise il y a six ans. Tout le monde disait alors qu'il avait acheté une fort mauvaise terre, la plus mauvaise terre du Lac-Saint-Jean, affirmait-on.

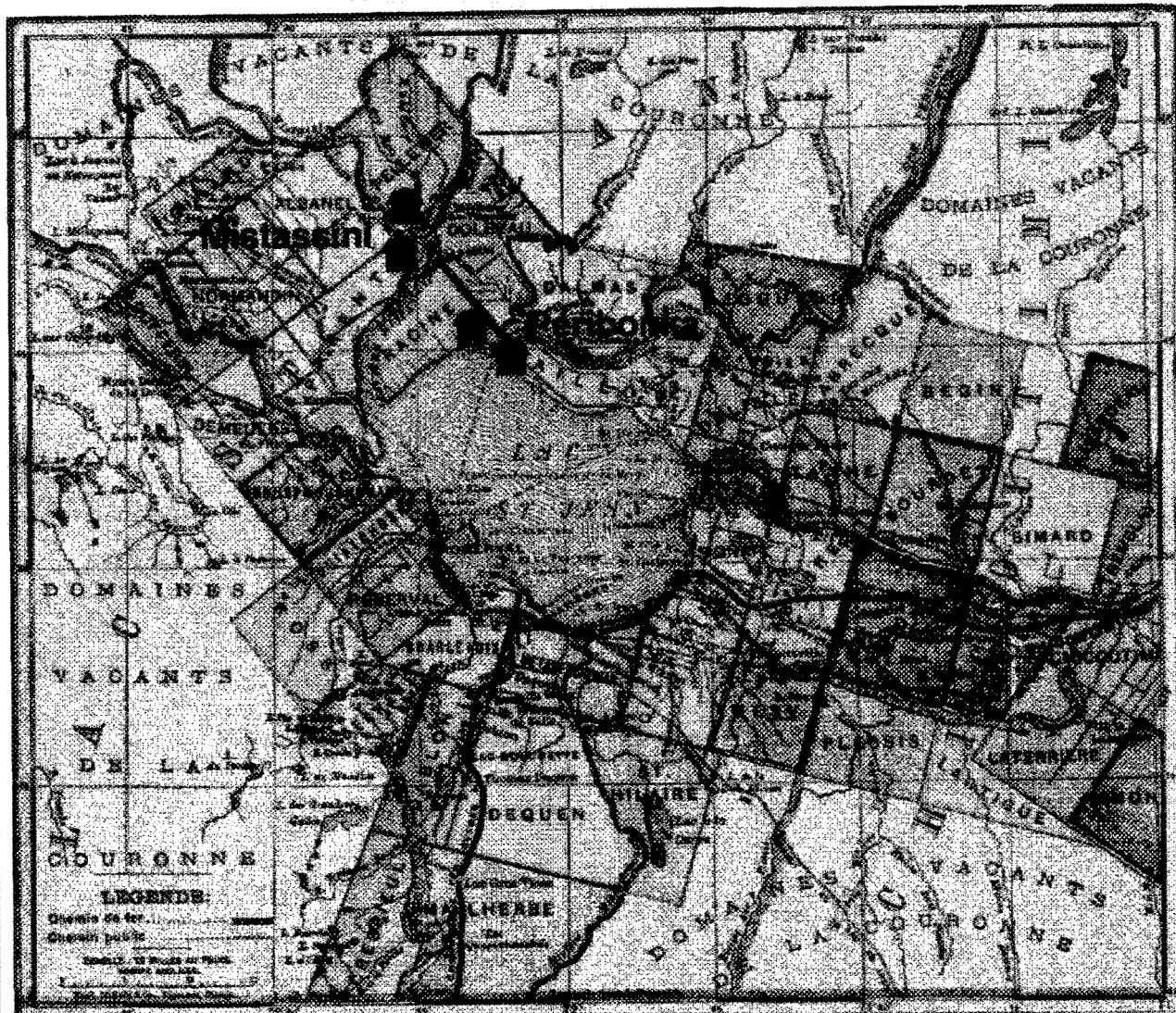
---

<sup>169</sup> Greffe du notaire Israël Dumais, «Bail emphytéotique par les Révds Pères Trappistes à M. B.A. Scott», Acte no. 4280, 15 octobre 1897.  
Ibid., «Vente par les Révds. Pères Trappistes en faveur de Mr. Benjamin Alexander Scott», acte no. 6,630, 7 septembre 1903.

## Carte 2

# **FERMES DE B.A. SCOTT**

## **Mistassini et Péribonka**



**Fond de carte:** Société de Rapatriement et de Colonisation du Lac-Saint-Jean, Rapport annuel pour l'année 1904, Québec, Le Soleil, 1905.

Conception: Carl Brisson, géographe, 1997

Mais M. Scott qui croit que toute la terre du Lac-Saint-Jean, est de la bonne terre, eut confiance dans ses lots. Il a fait défricher une centaine d'acres par année, et il continuera par la suite. Il a actuellement 600 acres défrichés dont 450 sont à la charrue. Si l'on veut se convaincre que M. Scott avait fait une bonne acquisition, il suffit de voir ce que lui rapporte sa ferme cette année.

Voyons d'abord les animaux : 60 bêtes à cornes, 150 moutons et 10 chevaux. La ferme leur fournit aisément la nourriture et il en reste la plus forte part que M. Scott dépense dans ses grands chantiers de bois.

En effet, cette année (1902) l'on a récolté 15 000 bottes de foin, 5 000 minots de grain et 1 000 minots de pommes de terre. M. Scott a acheté une machine à vapeur, avec laquelle il fera les travaux mécaniques de la ferme, tel le battage du grain, le sciage du bois<sup>170</sup>.

En 1909, lors d'une excursion sur ses fermes et estacades sur les rivières Mistassini, Péribonka et Ashuapmouchouan, B.A Scott songeait à agrandir ses installations. Sous la direction de M. Fortin, un agriculteur émérite, qui a dirigé pendant quinze ans la ferme du collège d'agriculture de Sainte-Anne-de-La-Pocatière, la ferme Scott de Mistassini comportera de nouveaux bâtiments : écurie, porcherie, grange, hangar, entre autres<sup>171</sup>.

### **5.3 La pulperie de Péribonka : un épisode de la colonisation**

La fondation de la colonie de Honfleur par Charles Lindsay en 1898 complète la colonisation de l'axe Mistook-Mistassini. Mistook (Saint-Coeur-de-Marie) fondée en 1882 par la famille de Joseph Fleury, père, Mistassini en

---

<sup>170</sup>Le Lac Saint-Jean, 29 octobre 1903.

<sup>171</sup>Ibid., 3 juin 1909.

1884 par François Gaudreault, La Pipe (Saint-Henri-de-Taillon) en 1885 par les frères Joseph et Pierre Gauthier dit Larouche et Péribonka en 1888, par l'industriel Édouard Niquet de Drummondville, marquent les premiers jalons du versant nord du Lac-Saint-Jean<sup>172</sup>.

Ces cinq colonies sont à vocation agricole et forestière. Les chantiers de Scott, sur la rivière Péribonka, qui commencèrent en 1887, emploient les nouveaux colons à la coupe, à la drave et au transport du bois. La ferme de Scott en ce lieu alimente ces activités forestières. Les bateaux de Scott transportent le bois sur le lac Saint-Jean, de Péribonka à la scierie Scott de Roberval<sup>173</sup>.

Devant la décadence des scieries au Québec et la naissance des pulperies au Saguenay-Lac-Saint-Jean, au tournant du siècle, Scott veut dynamiser la colonisation du versant nord du Lac-Saint-Jean par la venue d'ouvriers spécialisés. Il incite des hommes d'affaires de Roberval et de Québec à aménager une petite usine de pâte à bois à quatre milles de l'embouchure de la Petite Péribonka<sup>174</sup>. Ces entrepreneurs sont assistés dans

<sup>172</sup> Victor Tremblay, «La rivière Péribonka, période des chantiers et de la colonisation», Saguenayensia, v.15, no.5, (septembre-octobre 1973), p.135-138; Arthur Daniel dit Donaldson, Une merveilleuse odysée. De Charlevoix à Mistassini, Lac Saint-Jean, François Gaudreault: dernière étape à Mistassini, Société Historique du Saguenay, 1991, p.9-24.; Paul Tremblay, Les arrivants à Mistook, 1882, Delisle, Éditions du centenaire, 1982, p.23-49; Gilles Bouchard (dir.), Un pays comme le nôtre, 1985, Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon, p.24-27.

<sup>173</sup> Victor Tremblay, op. cit., p.135-137.

<sup>174</sup> Raoul Blanchard, L'Est du Canada Français, Tome deuxième, Paris et Montréal, Masson/Beauchemin, 1935, p.93.

le projet par des colons français attirés par la publicité de la Société de rapatriement et de colonisation du Lac-Saint-Jean dont Scott est directeur<sup>175</sup>. Constituée le 16 octobre 1900, sous la raison sociale de la Compagnie de pulpe de Péribonka, la nouvelle pulperie ne comporte pas le nom de B.A. Scott sur sa charte d'incorporation, ni parmi ses principaux actionnaires et directeurs<sup>176</sup>.

Par contre, Scott apparaît comme l'instigateur de cette entreprise dans le sens qu'il apporte son expertise en exploitation de la forêt et sa connaissance du territoire. Il peut assurer à la pulperie de Saint-Amédée, le bois, nécessaire à la production de la pâte, qui se trouve à proximité sur ses immenses concessions forestières de la Grande et Petite Péribonka. Scott possède les moyens de communication (bateaux) essentiels au transport des ballots de pulpe de Péribonka à Roberval<sup>177</sup>.

La construction d'une pulperie en 1901, sur la rive Est de la Petite Péribonka, amène l'organisation en municipalité d'une centaine de personnes, des ouvriers et leurs familles, la même année. On attribue le nom de Saint-Amédée à la nouvelle municipalité en l'honneur du président de l'entreprise et l'un des principaux actionnaires, Amédée Robitaille<sup>178</sup>.

---

<sup>175</sup>Russel Bouchard, Le pays du Lac Saint-Jean, Chicoutimi-Nord, 1988, p.144.

<sup>176</sup>Gazette officielle du Québec, 1900, p.1957-1958.

<sup>177</sup>Vien, op.cit., p.274; Victor Tremblay, op.cit., (septembre-octobre 1973), v.15, no.5, p.136.

<sup>178</sup>Collection de la Société Historique du Saguenay, Dossier 1631, Pièce 6.

Modeste, l'usine de Saint-Amédée de Péribonka produit vingt tonnes de pâte par jour. La population ouvrière commence à s'organiser mais l'usine connaît la faillite en 1906 et l'entreprise est alors liquidée. Les installations sont ravagées par le feu, l'année suivante<sup>179</sup>.

De nouveaux entrepreneurs décidèrent de reconstruire l'usine au printemps 1908 et de relancer la production en mars 1909. Constitués sous le nom de Compagnie de pulpe de Dalmas, ses nouveaux associés connurent des problèmes reliés à la rentabilité de l'usine<sup>180</sup>. Absorbée par une compagnie américaine, la Quebec and Saguenay Pulp Co. Limited en 1917, l'usine de Saint-Amédée fut affectée par une conjoncture internationale difficile dans le secteur des pâtes et papier, due à la fois à la surproduction mondiale et à la contraction des marchés<sup>181</sup>. Elle fut acquise à l'automne 1925 et fermée par la compagnie Price Brothers, qui récupéra ses réserves forestières<sup>182</sup>.

#### **5.4 L'enquête de la Commission de colonisation**

Le secteur du Lac-Saint-Jean constitue une colonie nouvelle protégée par la loi sur la réserve des lots adoptée en 1902. Cette législation vise à éviter l'éparpillement des colons en privilégiant l'ouverture des chemins. Toutefois, le problème de l'accaparement des terres par des spéculateurs demeure un obstacle à la colonisation.

---

<sup>179</sup>Ibid., Dossier 1631, Pièce 5.

<sup>180</sup>Russel Bouchard, op. cit., (juillet-décembre 1995), p.9.

<sup>181</sup>Ibid.

<sup>182</sup>Ibid.

Le gouvernement Parent institue une commission afin de régler ce problème de colonisation. Cette enquête est réalisée dans le secteur du Lac-Saint-Jean, à la demande de la Société de rapatriement et de colonisation du Lac-Saint-Jean, du 14 au 25 décembre 1903<sup>183</sup>.

Le témoignage de René Dupont indique la plainte d'un résidant de Roberval au sujet d'un tarif préférentiel accordé au marchand de bois B.A. Scott dans l'expédition des dormants par la compagnie du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean. M. Dupont confirme le fait qu'il existe des ententes particulières entre la compagnie du chemin de fer et ses expéditeurs considérables tels que Scott, D. Jalbert, la Ouiatchouan Pulp Co. et Whitead & Turner du Lac-Édouard<sup>184</sup>.

Le témoignage du marchand de bois Thomas Du Tremblay corrobore le fait que Scott et d'autres expéditeurs de dormants bénéficient de tarifs protecteurs. Quant à Du Tremblay, il est obligé de vendre son bois à Scott qui est le seul mandaté pour l'acheter au nom de la compagnie du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean.

Cette situation ne semble pas affecter l'entreprise de Du Tremblay ni les colons qui effectuent des coupes de bois sur ses territoires forestiers. À la

<sup>183</sup> Collection de la Société Historique du Saguenay, «Enquête faite par la Commission de colonisation dans la région du Lac Saint-Jean à la demande de la Société de colonisation et de rapatriement du Lac Saint-Jean du 14 au 25 décembre 1903».

<sup>184</sup> Ibid., p.3.

question du commissaire-enquêteur, «Donc cela ne vous a pas empêché de faire le commerce de dormants?» Du Tremblay répond : «Il les achèterait encore, et je lui ai dit que j'en ferais»<sup>185</sup>.

Du Tremblay poursuit son témoignage et soutient qu'il effectue ce commerce de bois depuis douze ans et que cette entreprise a permis à la paroisse de Sainte-Hedwidge de se développer. Il ajoute que depuis qu'il a cessé son commerce, les colons vendent leurs dormants à B. A. Scott.

Le témoin Scott est intéressant, il montre son intérêt pour la colonisation du Lac-Saint-Jean. Il est disposé à céder toute étendue de terre à des fins de colonisation dans la mesure où il obtient des lots boisés dans l'arrière-pays. De plus, Scott achète le bois des colons établis près de ses «limites» des cantons Pelletier, Albanel et Dolbeau. Il affirme positivement à une proposition d'échange de la Société de rapatriement et de colonisation: «Je suis prêt à céder ce dont vous aurez besoin pour la colonisation pourvu que vous me donnez autant d'acres plus éloignés de la colonisation»<sup>186</sup>.

---

<sup>185</sup> Ibid., p.6-7.

<sup>186</sup> Ibid., p.8-10.

## 6. Fondation de la Coopérative de téléphone de Roberval

B.A. Scott s'impliqua de même dans la vie sociale et économique de Roberval et de son comté. On le retrouve dans plusieurs activités.

C.-E. Bernier et le docteur Jules Constantin installèrent la première ligne téléphonique à Roberval en 1892. L'année suivante, une vingtaine de commerçants et de gens d'affaires obtinrent l'installation du téléphone dans leurs entreprises. Ce réseau est à la base de la Coopérative téléphonique de Roberval qui vit le jour le 4 avril 1896<sup>187</sup>.

Sur le modèle de la Coopérative téléphonique du Lac-Saint-Jean, fondée par Joseph Girard de Saint-Gédéon, la Coopérative téléphonique de Roberval commença ses opérations avec l'élection des officiers de direction le 13 mai 1896.

Le 5 août 1898, les actionnaires de la Coopérative téléphonique décidèrent de former leur propre entreprise. Sous la direction de B.A. Scott, la nouvelle organisation, la Compagnie de téléphone de Roberval, est constituée avec un capital de 10 000 \$<sup>188</sup>. Scott est élu président le 2 novembre 1898. L'entreprise acquiert, de la compagnie Bell, une table d'aiguillage de cinquante numéros. Cette deuxième organisation fonctionna dix ans. B.A.

---

<sup>187</sup> Rossel Vien, op. cit., p.215-217.

<sup>188</sup> Ibid.

Scott assuma la présidence jusqu'au 13 novembre 1900. La compagnie fut vendue le 29 septembre 1908 à la compagnie Saguenay-Québec<sup>189</sup>.

## 7. La Compagnie électrique de Roberval

B.A. Scott et ses associés dans la compagnie de téléphone de Roberval établirent une société pour la production de l'électricité et l'éclairage des rues de Roberval. Les principaux actionnaires étaient Scott, Mathilde Delisle, Ladislas-Eucher Otis qui détenaient chacun vingt pour cent du capital-actions. Au nom de l'entreprise, Otis, Jules Constantin et Simon Cimon acquirent le pouvoir d'eau de François-Xavier Langevin sur la rivière Ouiatchouanish en 1897<sup>190</sup>.

Le 13 novembre, Scott est élu à la direction de la Compagnie électrique de Roberval. L'électricité apparut dans les rues et les maisons en novembre et décembre 1897. Les dirigeants de l'Hôtel Roberval, qui fut le premier à recevoir la lumière électrique dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1891, demandèrent son raccordement au réseau de l'entreprise<sup>191</sup>.

Devant les besoins grandissants en électricité, les dirigeants de la compagnie du téléphone de Roberval obtinrent l'incorporation de l'entreprise avec des pouvoirs de distribution qui s'étendent à tout le comté du Lac-Saint-Jean.

---

<sup>189</sup> Ibid.

<sup>190</sup> Ibid., p.221.

<sup>191</sup> Ibid.

L'entreprise est cédée à la nouvelle ville de Roberval en 1903. La raison sociale est changée pour la Compagnie d'électricité de Roberval. Scott acquit une nouvelle dynamo. Il fit construire une nouvelle centrale avec un nouveau barrage sur la rivière Ouiatchouanish. Le capital de la compagnie d'électricité s'élevait à 25 000 \$, montant souscrit par 38 actionnaires. Les dirigeants nourrissaient des projets ambitieux, dont celui d'établir une ligne de tramways<sup>192</sup>.

En 1907, un différend s'éleva entre la ville de Roberval et la compagnie relativement à l'exemption de taxes qui devait s'appliquer aux propriétés de celle-ci. Scott démissionna alors ainsi que L.-E. Otis. En janvier de cette année, Scott avait loué les propriétés de Du Tremblay en vue de la formation d'une nouvelle entreprise. Les affaires demeurèrent en suspens<sup>193</sup>.

---

<sup>192</sup> Ibid.

<sup>193</sup> Ibid.

## **8. Le téléphone à Mistassini**

Comme à Roberval, B.A. Scott participe à la formation d'une société pour l'implantation du téléphone à Mistassini le 5 novembre 1897. Scott, le curé Jean-François-Régis Gauthier, Eugène Tremblay, Edmond Ménard, Arthur Perron, Constant Grellier, J. Larouche et les Pères Trappistes sont les actionnaires de l'organisation. Le même jour, principaux actionnaires, les Pères Trappistes commencent l'installation des poteaux en direction d'Albanel. L'implantation est complétée le 21 janvier 1898. Les communications sont ainsi assurées entre Mistassini et Roberval, le centre des affaires<sup>194</sup>.

## **9. La Chambre de commerce du Saguenay**

Membre de la première Chambre de commerce de la région, Scott y est admis le 22 mars 1899. La Chambre de commerce de Chicoutimi, fondée le 19 février 1897, regroupait principalement des gens d'affaires et des professionnels de la ville dont le but était de «travailler au progrès et à l'avancement du commerce du Canada en général et de celui de la ville de Chicoutimi en particulier»<sup>195</sup>

La diversification de l'économie régionale amenée par la mise en place du chemin de fer entre Québec, Roberval et Chicoutimi, contribue à accentuer

---

<sup>194</sup> P. Jacques Pineault, Des jours et des hommes. Les trappistes de Mistassini, Monastère Notre-Dame de Mistassini, 1991, p.31.

<sup>195</sup> Jean-François Hébert, «La Chambre de commerce du Saguenay», Saguenayensia, v.39, no 1, (janvier-mars 1997), p.7.

des échanges commerciaux entre les gens d'affaires de la région et ceux des autres régions du Québec. Aussi, le 12 novembre 1907, 68 «sommités de la finance, du commerce et de l'industrie des comtés de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean» élisent B.A. Scott comme président de la Chambre de commerce du Saguenay<sup>196</sup>.

Scott est proposé comme président par J.-E.-A. Dubuc, gérant des compagnies de pulpe de Chicoutimi et Ouiatchouan, appuyé par L.-P. Bilodeau, marchand et ancien maire de la ville de Roberval. Réunis à Roberval, ces gens d'affaires, dont 35 du Lac-Saint-Jean et 33 du Saguenay, ont jeté les bases du premier regroupement régional de commerçants et de professionnels.

Au terme de sa première année d'activités, le président Scott dresse un bilan des réalisations de la Chambre régionale. Il commence son rapport en mentionnant l'admission de 105 membres pendant l'année 1908. Les priorités pendant cette année sont, selon B.A. Scott, «la protection de nos forêts, la question des transports, l'amélioration de nos havres et de nos voies navigables, l'aide accordée à l'agriculture, à la colonisation...»<sup>197</sup>.

Le rôle de la Chambre de commerce du Saguenay, sous la présidence de Scott, a consisté dans la répression du crédit consenti aux familles, de façon abusive, par les marchands. La Chambre obtient de la compagnie du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean l'inauguration d'un service de train de

---

<sup>196</sup> Le Lac Saint-Jean, 14 novembre 1907.

<sup>197</sup> Ibid., Le 11 février 1909.

jour pour les voyageurs et la fixation, à tous les deux mois, des séances de la cour Supérieure du district de Chicoutimi.

En terminant, Scott recommande la mise en valeur des pouvoirs d'eau et des forêts de la région avec des capitaux extérieurs. Il prône particulièrement l'aménagement d'un barrage à la Grande Décharge pour maintenir le niveau des eaux du lac Saint-Jean afin de faciliter la navigation<sup>198</sup>.

Scott apporte, à la Chambre de commerce du Saguenay, un dynamisme axé autant sur les grandes priorités économiques que sur les questions particulières à un secteur de l'économie<sup>199</sup>. Ainsi, en janvier 1908, une résolution est adoptée dans le but d'accroître le trafic des navires océaniques au port de Chicoutimi. En avril 1909, une proposition est votée en vue de constituer une compagnie d'exposition pour soutenir l'agriculture et améliorer les races d'animaux en particulier<sup>200</sup>.

En somme, l'idée de Scott, tel qu'il l'a formulée en 1908, est d'effectuer la promotion de la région. En 1910, J.-E.-A. Dubuc propose de réaliser une brochure promotionnelle relative au commerce, à l'industrie et à l'agriculture

---

<sup>198</sup> Ibid., 8 avril 1909.

<sup>199</sup> Fonds de la Chambre de commerce de Chicoutimi, Procès-verbaux de la Chambre de commerce du Saguenay, Séance du 31 janvier 1908.

<sup>200</sup> Le Lac Saint-Jean, 8 avril 1909.

du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Scott termine son mandat le 10 janvier 1910 et est remplacé par Dubuc, comme président.

De 1910 à 1920, l'action de la Chambre est orientée vers le commerce, les transports routiers, la colonisation et le rapatriement des Canadiens français émigrés aux États-Unis, l'industrie régionale, comme la fabrication de papiers haut de gamme avec le lin. Elle vise à accroître le nombre de ses membres par des congrès d'information. La Chambre de commerce du Saguenay est dissoute le 6 décembre 1920 et fait place à des organisations locales, à Chicoutimi et à Roberval notamment<sup>201</sup>.

## **10. Scott, commandant-fondateur du Régiment du Saguenay**

L'intérêt pour la vie militaire constitue un trait marquant de B.A. Scott. Il avait reçu les grades de lieutenant et de capitaine d'une compagnie d'infanterie de Chicoutimi, pendant la décennie 1880 et par la suite commanda l'une des compagnies du 6<sup>le</sup> bataillon de Montmagny et L'Islet<sup>202</sup>.

Les effectifs militaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean faisaient partie de régiments extérieurs à la région. Aussi, les militaires régionaux devaient s'entraîner annuellement au camp de Lévis. Ainsi, au camp de 1899, la question d'un régiment de milice au Saguenay-Lac-Saint-Jean revient à

---

<sup>201</sup>Jean-François Hébert, «La Chambre de Commerce du Saguenay», Saguenayensia, v.39, no 1, (janvier-mars 1997), p.9-13.

<sup>202</sup> Benjamin Sulte, C.E. Fryer and L.O. David, A History of Quebec, v.II, Montreal, Toronto, The Canada History Company, 1908, p.865.

l'ordre du jour. Néanmoins, le manque d'entraînement et d'enthousiasme manifesté durant les exercices amena le gouvernement du Canada à retrancher plusieurs effectifs des rangs de la milice<sup>203</sup>.

Ce qui n'était pas le cas du bataillon commandé par B.A. Scott, assisté par le major Lemieux et l'adjudant Savard, qui affichaient distinction, discipline et performance. Cette compagnie était une entité du 61<sup>e</sup> bataillon de Montmagny et L'Islet.

L'adjudant Joseph-Élzéar Savard, était avocat et l'associé de Paul-Vilmonde Savard. Ce dernier était député du comté Chicoutimi-Saguenay à la Chambre des communes, et il travailla à l'avancement du projet de formation d'un régiment.

Le nouveau capitaine Savard, annonçait au rédacteur du Progrès du Saguenay, le 28 octobre 1899, la formation du 18<sup>e</sup> bataillon d'infanterie du Saguenay. Le bataillon est formé de huit compagnies : «A» Saint-Prime, «B» Roberval, «C» Saint-Jérôme «D» Hébertville, «E» Sainte-Anne de Chicoutimi, «F» Chicoutimi Ville, «G» Chicoutimi Paroisse et «H» Saint-Alphonse<sup>204</sup>.

Le nouveau bataillon dont les quartiers généraux sont à Chicoutimi comprend trente-deux officiers et trois cent quarante-deux sous-officiers et

<sup>203</sup>Jean-Eudes Villeneuve, Rétrospective des points saillants de la construction et de l'inauguration du Manège militaire Saguenay; Petite Histoire du régiment du Saguenay, Chicoutimi, 1982, 264p.

<sup>204</sup>Collection de la Société Historique du Saguenay, La Défense, 2 novembre 1899 (Varia Saguenayensia XI, p.366).

soldats ainsi qu'une fanfare de vingt-quatre musiciens. Le 20 décembre 1899, B.A. Scott, alors major du 61<sup>e</sup> bataillon d'infanterie, fait parvenir au lieutenant-colonel Geo. Nolt White, commandant du district (7<sup>e</sup> division militaire), ses recommandations pour l'assignation des officiers du 18<sup>e</sup> régiment du Saguenay<sup>205</sup>.

Après plus de seize années de service, le capitaine et brevet-major B.A. Scott est recommandé au commandement du régiment. Agé de 40 ans, Scott possédait une formation militaire couronnée par un diplôme du R.S.A. (Royal School of Artillery) obtenu le 12 juin 1885 et d'un diplôme en cavalerie obtenu le 4 juin 1899. Le R.S.A. lui attribua un diplôme de première classe de l'infanterie et de l'artillerie suite à des études que Scott effectua à la Citadelle de Québec de janvier 1884 à mars 1885<sup>206</sup>.

Les capitaines Ernest Frederick Wurtele et Joseph-Elzéar Savard sont assignés aux postes de Major senior et Major junior respectivement. Ludger Alain et Pierre-Alexis Guay assument les fonctions respectives de paie-maître et quartier-maître. Le docteur Edmond Savard devient chirurgien du régiment<sup>207</sup>.

<sup>205</sup> Fonds du Ministère de la Milice et de la Défense, George Nolt White au Chief Staff Officer, Québec, 22 décembre 1899.

<sup>206</sup> Ibid., B.A. Scott au D.O. Commanding, 7<sup>th</sup> in. District, Québec, Roberval, 20 décembre 1899.

<sup>206</sup> Russel Bouchard, La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs (1883-1887), tome 2, Chicoutimi-Nord, 1996, p.117,131,136-137,212, 229; Richard Collins à Carl Beaulieu, Ottawa, 28 juillet 1997.

<sup>207</sup> Ibid., Active militia, «Recommendation for appointments, & c. in the 18<sup>th</sup> Saguenay battallion, 20<sup>th</sup> december 1899».

Huit capitaines assument le commandement des compagnies du régiment. Chaque capitaine est assisté par deux sous-lieutenants dans la direction des compagnies<sup>208</sup>.

Ces assignations sont officialisées par les ordres généraux du 1<sup>er</sup> février 1900 par le commandant général avec l'approbation du ministre de la Milice et de la Défense du Canada<sup>209</sup>.

Le régiment de B.A. Scott assura le recrutement et la formation des militaires de 1900 à 1903. Scott poursuivit ses activités dans la milice comme commandant de la 10<sup>e</sup> brigade le 1<sup>er</sup> mai 1907. Celle-ci comprenait outre le 18<sup>e</sup> régiment du Saguenay, le 4<sup>e</sup> régiment de Champlain, le 17<sup>e</sup> régiment de Lévis et le 55<sup>e</sup> régiment de Mégantic<sup>210</sup>.

Nommé commandant du régiment, B.A. Scott, obtenait le grade de lieutenant-colonel en 1900. L'attrait de Scott pour la vie militaire joua un rôle sur la carrière de ses cinq fils qui servirent dans l'armée au Canada et à l'étranger. En 1918, le lieutenant R. Shehyn Scott, du Corps forestier canadien se trouvait outre-mer; le major J. Stanley Scott, M.C., des Forces royales aériennes, était commandant de section au camp Borden en Ontario; Charles E.A. Scott, du 22<sup>e</sup> bataillon canadien, servit en France; H. Evelyn

<sup>208</sup> Ibid.

<sup>209</sup> Ibid., General orders, 1900, p.5,14.

<sup>210</sup> Morgan, Henry James, «Scott, Lt.-Col. Benjamin Alexander», Canadian Men and Women of the Time, Toronto, William Briggs, 1912, p.62-63.; Le Lac Saint-Jean, 18 avril 1907, p.1.

Scott faisait partie de la 87<sup>e</sup> brigade; et G. Earl Scott, des Forces royales aériennes, était à l'entraînement à Toronto<sup>211</sup>.

---

<sup>211</sup> The Montreal Daily Star, May 4, 1918.

## **CHAPITRE IV**

**B.A. SCOTT ET LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES  
HYDRAULIQUES RÉGIONALES :  
1899-1926**

## 1. La concession des pouvoirs hydrauliques

L'avènement de l'industrialisation au Saguenay-Lac-Saint-Jean, comme au Québec, fut stimulé par le harnachement des forces hydrauliques. L'hydroélectricité devient une source première de développement au tournant du siècle et entraîna la mise sur pied d'usines de pâtes et papier, de produits chimiques, d'alumineries, etc. bref, la naissance de la grande industrie.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le déclin des scieries fut suivi de l'implantation des pulperies à Chicoutimi en 1898, à Jonquière en 1900, à Péribonka en 1901, à Val-Jalbert et à Saint-André, la même année<sup>212</sup>.

Ces nouvelles industries requéraient une énergie considérable. Aussi, des visionnaires du temps demandèrent la concession des pouvoirs hydrauliques afin de mettre en oeuvre leurs projets industriels. Pour sa part, B.A. Scott avait demandé la force hydraulique des Rapides du Grand Remou, située à la Grande Décharge, au confluent du lac Saint-Jean et de la rivière Saguenay, au commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries, le 25 novembre 1899<sup>213</sup>.

---

<sup>212</sup>Pierre-Yves Pépin, op.cit., p.77-79.

<sup>213</sup> Québec, Documents de la Session, «Documents relatifs aux pouvoirs d'eau de la Grande Décharge au Lac Saint-Jean de 1887 à 1913», v.47, no 5, p.22.

Le 24 mars suivant, Scott demande au commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries à acheter les forces hydrauliques depuis l'Isle Maligne jusqu'à la Chute-à-Caron y compris trois quarts de la chute de la Grande Décharge. Quatre-vingts pieds de cette dernière chute qui s'élevait à trois cents pieds, ont été vendus à l'entrepreneur ontarien Thomas Leopold Willson. Cette concession à Willson, au coût de trois mille dollars, comportait l'obligation de développer ou aménager la force hydraulique pour une somme de trois cent mille dollars dans un délai de quatre ans, sinon une amende de sept mille dollars s'appliquerait sur demande<sup>214</sup>.

La demande de B.A. Scott comprend les forces hydrauliques à partir de l'Isle-Maligne jusqu'à la Chute-à-Caron, incluant la majeure partie de la Grande Décharge (voir carte 3). Les conditions d'obtention de ces forces hydrauliques sont basées sur la concession accordée à Willson (voir carte 3); Scott obtient le dit pouvoir d'eau à condition d'investir au moins un million de dollars pour sa mise en valeur. L'entente est signée par les deux parties le vingt-deux juin 1900<sup>215</sup>.

---

<sup>214</sup> Ibid., p. 23-24.

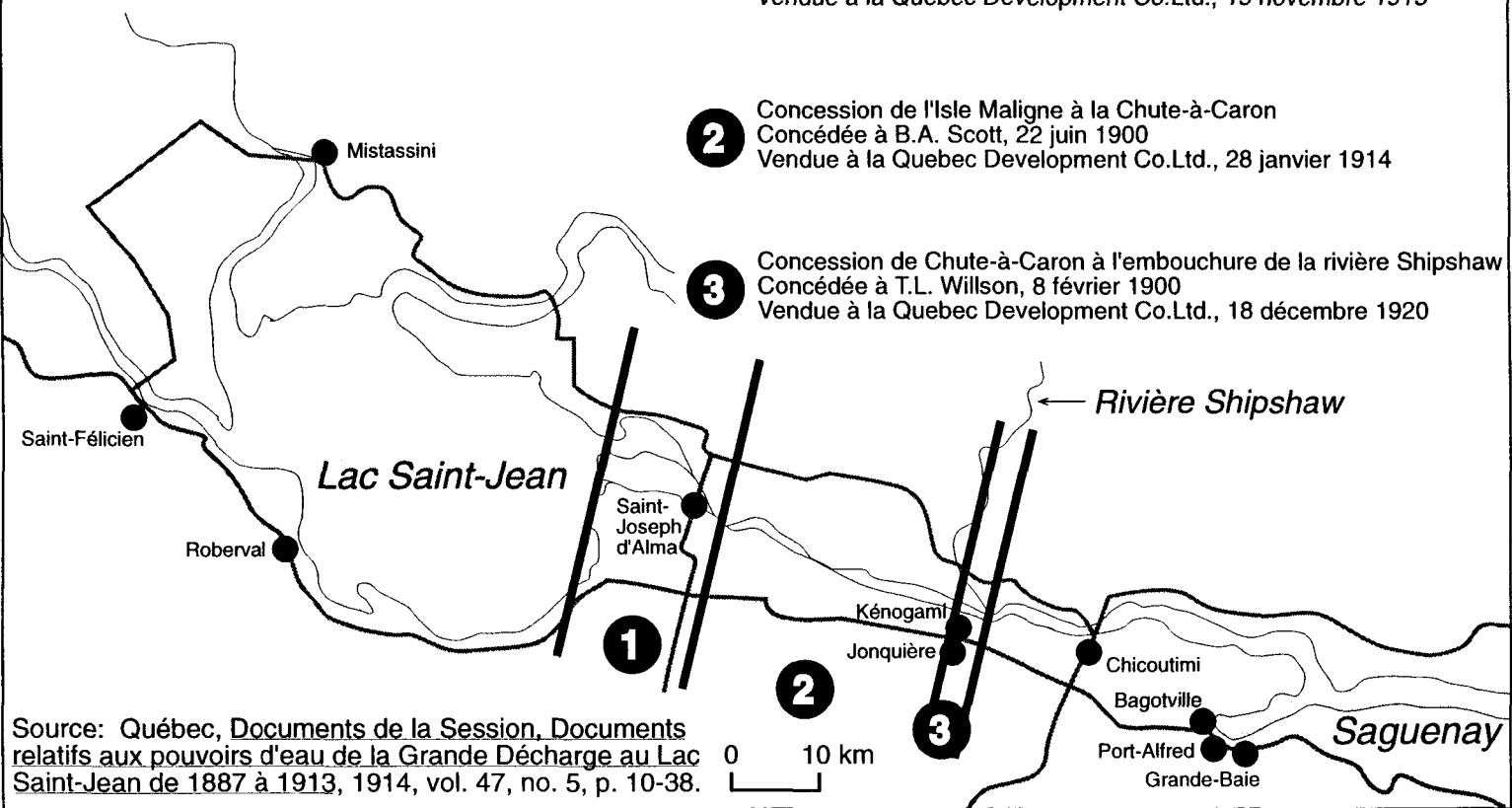
<sup>215</sup> Ibid., p.26-29.

# CONCESSIONNAIRES DES POUVOIRS D'EAU

## Rivières Saguenay et Shipshaw

### 1900-1920

Cartographie: Carl Brisson, géographe, 1997



Un autre entrepreneur, l'Américain Louis Terah Haggin de New York, acquiert au même moment des droits sur les forces hydrauliques depuis le lac Saint-Jean jusqu'à l'Isle Maligne incluant l'autre partie de la force hydraulique de la Grande Décharge (voir carte 3). Vu les difficultés d'exploitation du pouvoir d'eau, le coût de la concession s'élève à neuf mille dollars. Il comporte l'obligation d'investir cinq cent mille dollars dans les quatre prochaines années pour assurer sa mise en valeur<sup>216</sup>. La concession de la Petite Décharge n'est pas incluse dans cette transaction. Un certain B. Lapointe obtient les droits sur la force hydraulique de la Petite Décharge du gouvernement du Québec le 3 juin 1903 (voir carte 3). Cette concession deviendra la propriété de la Quebec Development le 15 novembre 1915<sup>217</sup>.

## **2. La Oyamel Company ou l'alliance Scott-Haggin**

L'acquisition des pouvoirs d'eau de l'Isle Maligne à la Chute-à-Caron avec la partie principale de la Grande Décharge consolide la position de Scott dans la mise en place d'une centrale hydroélectrique à l'Isle Maligne.

La concession de l'autre tiers de la force hydraulique de la Grande Décharge à Haggin est liée à celle de Scott par une entente qui prévoit l'association des deux parties dans la constitution de la Compagnie Oyamel<sup>218</sup>.

<sup>216</sup> Ibid.

<sup>217</sup> Aluminum Company of Canada, «Tableau des concessionnaires des forces hydrauliques depuis le lac Saint-Jean jusqu'à l'embouchure de la rivière Shipshaw», [s.l], [s.d.]

<sup>218</sup> Greffe du notaire Edward Graves Meredith, «Transfer and conveyance by

Scott s'associa à J.B. Haggin et à son fils, L.T. Haggin, dans la formation de la Oyamel Company en 1902. Les trois actionnaires fournirent le capital de 500 000 dollars divisé en 5 000 actions de 100 \$. Scott obtenait 2 000 actions, Haggin, père, 2 744 et Haggin, fils, 250<sup>219</sup>. Cette association procurait à Scott les capitaux nécessaires à son entreprise de mise en valeur des eaux de la Grande Décharge et de la Chute-à-Caron. Ce partenariat permettait aussi à B.A. Scott de s'assurer l'obtention des forces hydrauliques depuis la Grande Décharge, du lac Saint-Jean jusqu'au confluent des rivières Saguenay et Shipshaw. Ce qui constituait un potentiel énergétique considérable<sup>220</sup>.

Dans une lettre du 23 avril 1903, Scott demanda, au ministre des Terres, Forêts et Pêcheries, l'émission de lettres «patentes» pour la concession de la force hydraulique de la Grande Décharge au nom de la compagnie Oyamel. Il consentit, tel que stipulé dans l'acte notarié signé avec le gouvernement du Québec le 22 juin 1900, au paiement de la pénalité de 6 000 dollars advenant le non-développement de la dite force hydraulique<sup>221</sup>.

Benjamin Alexander Scott to Oyamel Co.», Acte no 7966, January 27<sup>th</sup> 1902; Greffe du notaire Joseph Allaire, Actes no 10,630, 10,631, 26<sup>th</sup> June 1903.

<sup>219</sup>Victor Tremblay, La Tragédie du Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, Édition Science Moderne, 1979, p.7.

<sup>220</sup>N.S. Crerar, Historique du développement hydroélectrique du Saguenay: allocution prononcée devant les membres de l'Electrical Club of Montreal, le 2 avril 1958, Montréal, Aluminum Company of Canada Limited, 1958, p.8

<sup>221</sup>op.cit., «Documents relatifs aux pouvoirs de la Grande Décharge au Lac Saint-Jean de 1887 à 1913», p.30.

Une entente est intervenue entre le gouvernement du Québec et Scott le 6 juin 1903, qui libéra celui-ci de l'obligation d'investir, de développer la Grande Décharge et d'y aménager les installations à cette fin<sup>222</sup>.

Un mouvement s'opposa au renouvellement de la location des pouvoirs d'eau de la Grande Décharge à B.A. Scott. 79 citoyens de Saint-Joseph d'Alma adressèrent une pétition en ce sens au premier ministre du Québec, Siméon-Napoléon Parent, le 26 décembre 1903. Ils soutenaient que :

l'immense énergie hydraulique qui se trouve dans le parcours de cette rivière susmentionnée, entre les mains de deux hommes qui les détiennent depuis près de 4 ans, sans s'en être occupés, ni les avoir exploités; ayant ainsi en mains un monopole dangereux au détriment des industries en général<sup>223</sup>

Ce mouvement est sans effet puisque Scott et ses associés conservèrent les droits sur les concessions acquises du Gouvernement du Québec par l'entremise de la Compagnie Oyamel.

---

<sup>222</sup> Ibid., p.34-35.

<sup>223</sup> Ibid.

### 3. L'association Scott-Duke: la Quebec Development et l'Alma Company

En 1912, B.A. Scott quitte Roberval pour Alma. La scierie Scott est fermée depuis 1910, toutes les opérations forestières de l'entrepreneur robervalois sont arrêtées. Les réserves forestières et les fermes de colonisation et de chantier de Péribonka et de Mistassini où l'élevage est pratiqué, sont investies dans la Oyamel Company<sup>224</sup>.

Scott se tourne vers l'aménagement hydroélectrique de la Grande Décharge. Il requiert les services d'Albert-G. Naud, son administrateur du moulin de Roberval, et ses gérants de ferme Michel Guénard et Jos. Mercier, pour assister les ingénieurs dans les sondages à réaliser sur le site.

Dans une lettre en date du 30 novembre 1912, il écrivait à Naud :

As there is not much work at Roberval I will require your services with me when I go up next week, please bring with you the typewriter and a supply of paper, etc. and some books to keep memos of accounts and expenses, also arrange to dress warmly as we will have considerable driving to do, our head quarters will be on the Grand Discharge and you will have an opportunity of getting home now and again when convenient. Please notify Michel Guénard to be ready also as I may require him and Jos. Mercier at any time, and it may be necessary to provide tents and a whole camping outfit for a couple of parties of engineers.

---

<sup>224</sup>Greffé du notaire Edward Graves Meredith, Acte no 7966, January 27th 1902.

I will advise you later if this is required. In the meantime consider any communication I may make you as confidential as I don't wish my affairs discussed with anyone. Let me know if you will be ready to accompany me.

N.B. I have written M. Murray about this so you may inform him<sup>225</sup>.

Cette nouvelle orientation de Scott s'inscrit à la suite de la visite du magnat américain du tabac, James Buchanan Duke, au Saguenay, en 1912. En compagnie de l'un de ses associés, William States Lee, il prit connaissance de la Chute-à-Caron et de la Grande Décharge sous la conduite de B.A. Scott. À leur vue, Duke imaginait les immenses possibilités de développement hydroélectrique et pensa à acquérir la concession de Willson et les autres concessions en amont, propriétés de Scott et Haggin<sup>226</sup>.

Dans ce but, Duke forma la Quebec Development Company Limited le 9 octobre 1913. Comportant un capital-actions de deux millions cinq cents mille dollars répartis sur vingt-cinq mille actions de cent dollars chacune, elle visait à acquérir, louer et gérer des pouvoirs d'eau à des fins de production d'électricité afin de répondre aux besoins industriels<sup>227</sup>.

---

<sup>225</sup> Fonds Albert G. Naud, Alma,B.A. Scott à A.G. Naud, 30 novembre 1912.

<sup>226</sup> Paul Clark,«James Buchanan Duke and the Saguenay Region of Canada» dans Rivers of Aluminum-The Story of the Aluminum Company of Canada, Montreal, Aluminum Company of Canada, 1964, p. 144-149.

<sup>227</sup>Gazette officielle du Canada, 1913, p.1185-1186.

### 3.1 L'entente Scott-Duke

Le 1<sup>er</sup> novembre 1913, une entente est conclue entre B.A. Scott, James Buchanan Duke et Benjamin Newton Duke. Cet accord vise l'usufruit des propriétés de la compagnie Oyamel et de ses droits détenus sur le développement des forces hydrauliques depuis le lac Saint-Jean jusqu'à la partie inférieure de Chute-à-Caron. Scott et les Duke s'entendent pour construire un ou des barrages à l'Isle Maligne sur un espace de trois cent cinquante acres. Les droits acquis et à acquérir (les droits d'inondation: «Back Water Rights») de Scott sont évalués à deux millions de dollars. En vertu de cette entente, le capital-actions de la Quebec Development est diminué de 2 500 000 \$ à 2 000 000 \$ (voir tableau 6)<sup>228</sup>.

Les parties contractantes, Scott et les frères Duke, se partagent le capital-actions comme suit: deux cent cinquante mille dollars à Scott et un million sept cent cinquante mille dollars aux frères James et Benjamin Duke (voir tableau 6)<sup>229</sup>.

---

<sup>228</sup> op. cit., «This agreement , made and entered into this first day of November 1913 by and between B.A.Scott and James B. Duke...».

<sup>229</sup> Ibid., p.6-7.

**TABLEAU 6 : Propriétaires de la Quebec Development Co. Ltd : Répartition du capital-actions; selon l'entente du 1<sup>er</sup> novembre 1913, et conditionnelle à l'acquisition des «Back Water Rights» (Droits d'inondation) par B.A. Scott**

Quebec Development Co. Ltd : Capital-actions : 2 000 000 \$ Augmentation de l'émission d'actions de 1 500 000 (1*) à 2 000 000 \$ (2*) suite à l'acquisition des «Back Water Rights» (Droits d'inondation)		
<b>Propriétaires / Entreprise</b>	<b>J.B. et B.N. Duke</b>	<b>B.A. Scott</b>
Quebec Development Co. Ltd.		
- Selon l'entente du 1 <sup>er</sup> novembre 1913		
1*. Répartition du capital-actions dans la Quebec Development (2 000 000 \$)	1 750 000 dollars	250 000 dollars
-À l'assemblée des actionnaires de la Quebec Development, le 27 janvier 1914		
2*. Répartition du capital-actions dans la Quebec Development (2 000 000 \$). Cette répartition est conditionnelle à l'obtention des «Back Water Rights» par B.A. Scott.	1 500 000 dollars	500 000 dollars
<b>Répartition conditionnelle (Scott)</b>	<b>1 500 000 dollars</b>	<b>500 000 dollars</b>

Source : William Perkins Papers; James B. Duke, Canadian Papers, 1903-1925, «This agreement, made and entered into this first day of November 1913...».

L'entente prévoit également que Scott vende ses droits sur les avoirs de la Compagnie Oyamel. Ces actifs sont les pouvoirs d'eau (du lac Saint-Jean à la rivière Shipshaw), 1 500 milles carrés de «limites» forestières (rivières Pérignonka, Mistassini et Ashuapmouchouan), des installations industrielles à Roberval et à Mistassini, 500 acres de terre à Pérignonka et dans le canton Taillon, ainsi que 3 bateaux à vapeur. L'actif de la Oyamel comporte aussi les droits de propriété de la compagnie du chemin de fer Alma-Jonquière: l'aménagement future d'une voie ferrée entre Hébertville-Alma-Lac-Saint-Jean et Alma-Jonquière. La compagnie Oyamel est donc intégrée à la Quebec Development et cesse ses activités<sup>230</sup>.

Scott conserve ses droits sur la ferme de Mistassini (environ 2 500 acres), sur la propriété attenante au moulin à scie de Roberval (environ 20 acres), sur 100 acres de terre à Chambord et sur le bateau à vapeur, Le Mistassini<sup>231</sup>.

Lors de la réunion des actionnaires le 27 janvier 1914, suite à l'acquisition de la Compagnie Oyamel pour les montants de 1 250 000 \$ en actions et 250 000 \$, la répartition du capital-actions de la Quebec Development était la suivante: Scott obtient 500 000 \$ en actions, James Buchanan Duke obtient 500 000 \$ en actions et 250 000 \$ et son frère, Benjamin Newton, 250 000 \$ en actions<sup>232</sup>. Suite à l'émission additionnelle de

<sup>230</sup> Ibid., Exhibit "A", p.1-2.

<sup>231</sup> Ibid., p. 2-3.

<sup>232</sup> William Perkins Papers: James B. Duke, Canadian Papers, 1903-1925, Quebec Development Company Limited, Synopsis of Minutes, p.2.

500 000 \$ en actions (sur un montant global de 2 000 000 \$ en actions émises) de la Quebec Development pour l'acquisition éventuelle des droits d'inondation («Back Water Rights»), les frères Duke augmentent leur participation à 1 500 000 \$ en actions (voir tableau 6).

À cette assemblée du conseil d'administration de la Quebec Development, Scott est élu vice-président et James Duke, président. Le lendemain 28 janvier, la transaction est officialisée<sup>233</sup>.

### **3.2 L'acquisition des droits riverains**

Pendant trois ans, B.A. Scott procède à des acquisitions autour de la Grande Décharge et en bordure de la rivière Saguenay. De décembre 1912 à décembre 1915, il acquiert des terres pour le compte des entreprises Quebec Development et Alma Company dans les cantons Jonquière, Bourget, Kénogami, Taché, Labarre, Delisle, île d'Alma ainsi que Simard et Sinaï<sup>234</sup>. L'Alma Company est l'entreprise constituée par Scott, Duke et Albert-G. Naud le 30 août 1915 pour l'acquisition et la vente des droits riverains des propriétaires qui habitent dans le secteur du village de Saint-Joseph d'Alma.

---

<sup>233</sup>Québec, Bureau d'enregistrement des droits réels, «This indenture made on the twenty eight day of january 1914 between Oyamel Company...and Quebec Development Co. Ltd...».

<sup>234</sup>Fonds Albert G. Naud, Alma, «Grand Ledger of properties, Quebec Development», 1913-1915.

En vertu de la loi qui permet l'expropriation de terres afin de réaliser des projets industriels, la Quebec Development avise soixante-sept cultivateurs de Saint-Cœur-de-Marie et de Saint-Joseph d'Alma qu'ils seront expropriés<sup>235</sup>.

Devant l'achat massif d'un nombre important de terres à des fins de développement hydroélectrique, le conseil municipal d'Alma s'interrogea, à partir de mars 1915, sur les effets de la construction de la centrale d'Isle-Maligne sur le climat du Lac-Saint-Jean<sup>236</sup>.

À la fin de l'été 1917, la Quebec Development transférait, à l'Alma Company quarante-trois lots qu'elle possédait dans l'île d'Alma. À l'automne 1918, l'Alma Company offrait à louer un certain nombre de ces propriétés comme «fermes avec bâtisses en bon ordre, sises près de l'église»<sup>237</sup>.

À ce sujet, il semble que le nombre de propriétés acquises est de beaucoup supérieur aux «terrains requis pour le développement et l'exploitation des pouvoirs hydrauliques»<sup>238</sup>.

---

<sup>235</sup> Le Lac Saint-Jean, 14 mai 1915.

<sup>236</sup> Victor Tremblay, Alma au Lac Saint-Jean, Chicoutimi, Société Historique du Saguenay, 1967, p. 289-291.

<sup>237</sup> Ibid., p.293.

<sup>238</sup> Ibid.

### **3.3 La concession des pouvoirs hydrauliques de la Grande Décharge**

Le gouvernement du Québec accorde, le 8 avril 1914, à B.A. Scott et à ses ayants-droits l'autorisation de rehausser le niveau du lac Saint-Jean pour augmenter la hauteur de chute au site prévu pour «le barrage de l'Isle Maligne et pour régulariser dans une certaine mesure le débit de la Grande Décharge», avec la responsabilité d'assumer les dommages suite au relèvement des eaux<sup>239</sup>.

En vertu de cette autorisation, le gouvernement consent à vendre l'Isle Maligne à Scott pour le prix de cinq dollars l'acre. Cette vente est conditionnelle à l'érection de barrages dans un délai de cinq ans, sinon les droits de propriété retourneront à la couronne.

La concession des droits obtenus antérieurement par Willson sur «la portion du lit de la rivière de la Grande Décharge et les forces hydrauliques y comprises situées entre la Chute-à-Caron et l'embouchure de la rivière Shipshaw» est aussi conditionnelle. Scott doit investir au moins un million de

---

<sup>239</sup> William Perkins papers; James B. Duke, Canadian papers, 1903-1925, Quebec Development, Cour Supérieure, District de Québec, Cause 2181; Quebec Development, demandeur, Sir William Price et al., défendeur et B.A. Scott, mise en cause; «Copie du rapport d'un comité de l'Honorable Conseil Exécutif, en date du 8 avril 1914, approuvé par le Lieutenant Gouverneur le 9 avril 1914».

dollars pour l'aménagement hydroélectrique du site, dans une période fixée à cinq ans<sup>240</sup>.

### **3.4 La Quebec Development: l'arrêt des travaux à la Grande Décharge**

Le déclenchement du premier conflit mondial en 1914 et l'absence de clients acheteurs d'électricité de la future centrale de l'Isle Maligne s'avèrent les raisons majeures de l'arrêt du projet de construction de la centrale par la Quebec Development<sup>241</sup>.

Néanmoins, au début de la guerre 1914-1918, la Quebec Development déposait une description des sites et des plans pour l'aménagement des écluses, d'une centrale et des ouvrages à l'entrée de la Petite Décharge et à l'Isle Maligne sur la Grande Décharge, tous deux de la rivière Saguenay, au ministre des Travaux publics du Canada à Ottawa, en juillet 1915. L'entreprise demandait ainsi l'approbation des travaux de construction de la centrale d'Isle-Maligne<sup>242</sup>.

L'expiration du délai accordé pour son aménagement est l'année 1919 tel que stipulé dans l'arrêté en conseil du 8 avril 1914 en faveur des travaux de B.A. Scott. En raison de cet échéancier qui ne fut pas respecté, les travaux

<sup>240</sup> Ibid.

<sup>241</sup> Paul Clark, op.cit., p.151.

<sup>242</sup> Fonds Albert G.Naud, N.A. Belcourt à Albert G. Naud, le 18 juillet 1917.; Le Lac Saint-Jean, 5,12,19 et 26 août 1915; Le Progrès du Saguenay, 14,21,28 août et 4 septembre 1915.

demeurèrent en suspens<sup>243</sup>. D'autre part, les relations entre Scott et James Buchanan Duke semblent se détériorer.

### **3.5 Le procès Scott-Quebec Development-Price**

L'affaire commençait avec la proposition de vente en 1919, par la Quebec Development, de la majeure partie de ses actifs. Outre les droits hydrauliques et les propriétés reliées à la Grande Décharge et à la Petite Décharge de la rivière Saguenay, elle accordait, par son vice-président B.A. Scott, une option d'achat à la Price Brothers & Company Ltd., des droits sur les pouvoirs d'eau de la rivière Shipshaw, des «limites» de 1 487 milles carrés au Lac-Saint-Jean et des biens immobiliers situés sur un terrain de 40 acres à Roberval<sup>244</sup>.

Cette option est conditionnelle à ce que la Quebec Development puisse utiliser une quantité d'énergie du pouvoir d'eau de la rivière Shipshaw jusqu'à concurrence de 5 000 chevaux-vapeur dans les quinze prochaines années.

Ce projet de transaction s'élevait à un million deux cent cinquante mille dollars en argent américain. Cette même option d'achat a été accordée à un citoyen américain de la ville de New York, William Hofstra, le même jour soit le 25 septembre 1919. Hofstra transférait ses droits d'achat à Sir William Price,

<sup>243</sup>Québec, «Copie du rapport d'un comité de l'Honorable Conseil Exécutif, en date du 8 avril 1914, approuvé par le Lieutenant Gouverneur le 9 avril 1914., No 393, concernant les forces hydrauliques de la Grande Décharge etc.»

<sup>244</sup> William Perkins papers, «Letter (Option) by Quebec Development Co. Ltd. to Price Brothers & Co. Ltd, September 25<sup>th</sup> 1919».

J. Leonard Apedaile et Henry Edward Price de la ville de Québec le 3 février 1920<sup>245</sup>.

Les éléments de cette transaction constituaient plus de la moitié de la valeur du capital-actions de la Quebec Development qui s'élevait à deux millions de dollars. L'entente du 1<sup>er</sup> novembre 1913 entre B.A. Scott, James B. Duke et Benjamin N. Duke stipulait que Scott recevrait 500 000 dollars en actions de la compagnie lorsque tous les droits seraient acquis pour permettre la construction de la centrale de l'Isle Maligne<sup>246</sup>.

Lors de la signature du contrat notarié le 12 juin 1920, Sir William Price et ses associés ont refusé de conclure la transaction d'acquisition des «limites» à bois du Lac-Saint-Jean (1 487 milles carrés), des biens immobiliers (sises sur un site de 40 acres) à Roberval et des pouvoirs d'eau de la rivière Shipshaw de la Quebec Development et de sa compagnie associée, la Orlando Water Power Corporation de Wilmington, État du Delaware<sup>247</sup>.

Price et ses associés soutenaient que «we are unable to sign, as our counsel advises us that the titles as submitted are not complete»<sup>248</sup>. La principale lacune de la transaction est que B.A. Scott avait obtenu pour lui et

<sup>245</sup> Ibid., «Letter by Quebec Development and Orlando Water Power Corporation to William S. Hofstra, September 25<sup>th</sup> 1919».

Ibid., «Letter by William F. Hofstra to The Quebec Development Co. Ltd, February 3<sup>rd</sup> 1920».

<sup>246</sup> op.cit., «Agreement by and between B.A. Scott and James B. Duke and Benjamin N. Duke, 1<sup>st</sup> November 1913».

<sup>247</sup> Ibid., «Declaration by Attorneys for Plaintiffs, June 14<sup>th</sup> 1920».

<sup>248</sup> Ibid.

ses ayants-droits le droit de relever le niveau du lac Saint-Jean, et était propriétaire des forces hydrauliques de la Grande Décharge, sur la rivière Saguenay, depuis le lac Saint-Jean jusqu'à l'embouchure de la rivière Shishaw. De ce fait, selon Price, Scott devait intervenir et donner son accord à la transaction<sup>249</sup>.

Devant ce litige, la Quebec Development entreprenait une action en Cour supérieure du district de Québec contre Sir William Price et le mis en cause B.A. Scott, le 14 juin 1920<sup>250</sup>. Les avocats de la Quebec Development, Geoffrion, Geoffrion et Prud'homme, ne reconnaissaient pas les droits de propriété sur les pouvoirs d'eau de la Grande Décharge et de la rivière Shipshaw à B.A. Scott. Plutôt, ils soutenaient que Scott avait acquis ces droits pour et au nom de la Quebec Development, qu'il représentait et qui lui a payé les propriétés acquises au nom de l'entreprise.

La Quebec Development exigeait que Sir William Price et ses associés respectent leurs engagements et qu'ils soient condamnés à verser 614 128,26 \$ (balance due) sur la transaction qui s'élevait à 1 218 049,14 \$.<sup>251</sup>

Les avocats de B.A. Scott, alléguèrent, dans leur plaidoyer, que toutes les ententes et transactions antérieures entre la compagnie Price Brothers et Scott ne liaient pas la Quebec Development au sujet des options d'achat de

<sup>249</sup>Ibid.

<sup>250</sup> op. cit., «Decalaration by Attorneys for Plaintiffs, June 14<sup>th</sup> 1920».

<sup>251</sup>Ibid.

William Hofstra et de Sir William Price. Elles n'affectaient pas non plus le droit de relèvement du niveau du lac Saint-Jean obtenu par Scott dans l'arrêté en conseil du 8 avril 1914<sup>252</sup>.

D'autre part, Scott soutenait que, dans l'accord du 1<sup>er</sup> novembre 1913 avec James B. Duke et Benjamin N. Duke, ces derniers devaient lui verser 500 000 dollars en actions de la Quebec Development lorsque les droits d'inondation («Back Water Rights») acquis par Scott seraient disponibles pour l'entreprise<sup>253</sup>.

Pour leur part, les associés Duke allèguent que les droits obtenus par Scott en vertu de l'arrêté en conseil de 1914 sont :

Insufficient to enable the said company (Quebec Development) to obtain the back water rights contemplated in the said agreement of the 1st November 1913, and they have refused to allow the privileges mentioned in the said order in council to be assigned to and to be taken by the said Quebec Development Company Limited, as sufficiently providing for the acquisition of the back water rights to be acquired from the crown, as contemplated in the said agreement of the 1st November 1913, and the mis en cause (B.A. Scott) has refused and still refuses to assign them as a partial fulfilment only of what was contemplated in the said agreement<sup>254</sup>.

Les autres arguments en faveur de Scott résident dans le fait que les représentants de James B. Duke et Benjamin N. Duke au sein de la Quebec Development ne veulent pas aller de l'avant dans le projet de construction de

<sup>252</sup> Ibid., «Plea of the mise en cause by Attorneys for the mis en cause, October 26<sup>th</sup> 1920».

<sup>253</sup> op. cit., «This agreement...», p. 6.

<sup>254</sup> op. cit., «Plea of the mise en cause...».

la centrale d'Isle-Maligne en raison de la perturbation des marchés monétaires mondiaux suite à la guerre de 1914. Les procureurs de Scott, Galipeault, Saint-Laurent, Gagné, Métayer et Devlin, soutiennent que celui-ci est désavantagé dans la transaction Quebec Development-Sir William Price (12 juin 1920) parce que les propriétés impliquées sont sous-évaluées par rapport au prix d'acquisition<sup>255</sup>.

La Quebec Development, par le biais de ses procureurs, réfuta toutes les allégations des avocats de Scott. Devant cette situation, B.A. Scott demanda, par une pétition adressée à un juge de la Cour supérieure de Québec, la protection de ses intérêts dans la Quebec Development en vertu de la loi de dissolution («Winding up Act»)<sup>256</sup>.

Comme actionnaire de l'entreprise, Scott exigea un ordre de dissolution de la Quebec Development afin de protéger ses avoirs. Il alléguait que les autres actionnaires, J.B. Duke et B.N. Duke, n'avaient pas respecté les objets de l'entente du 1<sup>er</sup> novembre 1913 pour la constitution de l'entreprise.

Également, Scott soutenait que ses associés lui avaient refusé le droit de poursuivre les négociations avec le gouvernement du Québec relatif au rehaussement des eaux du lac Saint-Jean pour l'aménagement de la centrale de l'Isle Maligne<sup>257</sup>.

<sup>255</sup> Ibid.

<sup>256</sup> Fonds Albert G. Naud, «Petition-Under the winding up Act; B.A. Scott and The Quebec Development Co Ltd., Quebec, November 25<sup>th</sup> 1920».

<sup>257</sup> Ibid., p. 6.

Cette audience qui devait entendre le témoignage de Scott et de James B. Duke eut lieu le 4 décembre 1920. Néanmoins, Duke, qui fut convoqué et même sommé d'y participer, ne se présenta pas<sup>258</sup>.

Scott demanda au juge la suspension de la cause. Les demandeurs s'opposèrent parce que la demande de Scott pour la liquidation de la Quebec Development et l'absence du témoignage du président de l'entreprise Duke ne sont pas des raisons de suspension. De plus, la demande en liquidation de Scott n'est pas dirigée contre la compagnie Orlando, compagnie-soeur de la Quebec Development<sup>259</sup>.

La cour décida de procéder dans cette cause. Pendant ce temps, la Quebec Development n'attendit pas la décision de la cour et décida de vendre le pouvoir d'eau de la rivière Shipshaw, les «limites» forestières du Lac-Saint-Jean ainsi que les terrains et bâtisses du moulin de Roberval à Sir William Price et à ses associés, le 18 décembre 1920<sup>260</sup>.

---

<sup>258</sup> op. cit., Cour Supérieure, District de Québec, Cause 2181: Document 45.

<sup>259</sup> Ibid.

<sup>260</sup> Greffe du notaire Reginald Meredith, Acte no 8,255: «Sale and transfer of timber limits by Quebec Development Co. Ltd. In favour of Price Brothers & Coy. Ltd»; Acte no 8,256: «Sale by Orlando Water Power Corporation to Sir William Price, Henry E. Price & J. Leonard Apedaile, Quebec Development Co. intervening»; Acte no 8,257: «Sale by Quebec Development Coy. Ltd to Sir William Price, Henry E. Price and J. Leonard Apedaile»; Acte no 8,258: «Contre-lettre between Quebec Development Co. Ltd & Orlando Water Power Corporation and Sir William Price, Henry E. Price and J. Leonard Apedaile, december 18th 1920».

Outre le montant de 75 000 \$ déjà payé par Price, la transaction s'élevait à 609 024,57 \$, elle permettait à Price de prendre possession du patrimoine de B.A. Scott dans la Quebec Development sans son intervention dans la dite entente. De plus, cette stratégie est menée par la Quebec Development et Price par un accord mutuel pour leur retrait dans la poursuite entre eux et Scott. Leur but était d'éliminer les réclamations de B.A. Scott par une indemnisation à accorder par la Quebec Development :

The companies will proceed with the suit so as to eliminate B.A. Scott's claims. In the event of the Purchaser's ultimately not having a good title to the Shipshaw property and of their being unable to perfect it, the sale of that property may at the option of the Purchasers be cancelled and refunds made of payment, without damages<sup>261</sup>.

Cette affaire tarda à se résoudre en faveur de Scott puisqu'en décembre 1922, William Perkins, conseiller juridique et procureur de la Quebec Development, faisait part à James B. Duke d'un paiement additionnel à verser à Scott. Le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante, Duke répondait à Perkins qu'il importe d'obtenir du gouvernement du Québec le droit de relever le lac Saint-Jean avant de verser un montant supplémentaire de 100 000 dollars à B.A. Scott :

Your letter of the 28th ultimo to Mr. Duke, with reference to paying Colonel Scott the additional 100 000 \$ under his agreement, was read by him this morning ,and he has instructed to write you that he thinks we ought to get the National government grants to raise this lake before paying Colonel Scott, as they might object to our raising it<sup>262</sup>.

---

<sup>261</sup> Ibid., William Delaney à Reginald Meredith, 28 janvier 1921.

<sup>262</sup> W.R. Perkins papers, W.R. Perkins à J.B. Duke, 28 décembre 1922; J.B. Duke à W.R. Perkins, 1<sup>er</sup> janvier 1923.

### **3.6 L'éclusage du lac Kénogami et l'aménagement de la centrale d'Isle-Maligne**

En dépit de la poursuite dans la transaction de la Quebec Development avec Sir William Price et ses associés, B.A. Scott continuait, à partir de Québec, à s'intéresser au projet d'aménagement de la centrale d'Isle-Maligne à la Grande Décharge.

La correspondance échangée avec son bras droit, Albert-G. Naud, en juillet et août 1922, démontre l'intérêt de Scott pour le développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean<sup>263</sup>. D'ailleurs, Scott privilégiait son projet d'aménagement hydroélectrique de la Grande Décharge par rapport à l'éclusage du lac Kénogami pour des raisons économiques et pour des raisons d'importance en termes de développement. Il affirmait à Naud le 15 juillet 1922 :

I am glad that they are against the Kenogami project. It is a stupid idea and would cost an immense amount of money with very little punchout results for any one any thing they can do to prevent the government from spending money on it (about three million estimated cost) will be a good thing and would indirectly help the Grand Discharge project as if the government wish to spend any money on power development they

---

<sup>263</sup>Collection de la Société Historique du Saguenay, Fonds Albert G. Naud;  
 1. B.A. Scott à Albert G. Naud, 15 juillet 1922;  
 2. B.A. Scott à Albert G. Naud, 15 juillet 1922;  
 B.A. Scott à Albert G. Naud, 17 juillet 1922;  
 1. B.A. Scott à Albert G. Naud, 22 juillet 1922;  
 2. B.A. Scott à Albert G. Naud, 22 juillet 1922;  
 B.A. Scott à Albert G. Naud, 5 août 1922;  
 B.A. Scott à Albert G. Naud, 31 août 1922.

should spend it on the Discharge which would only benefit one concern that to a small extent<sup>264</sup>.

Scott est opposé au projet de construction d'un barrage, au lac Kénogami, parce qu'il mettrait de côté, croit-il, pour des années, l'aménagement de la Grande Décharge. Il soutenait que le développement du pouvoir hydroélectrique de la Grande Décharge requérirait des sources de revenu suffisantes pour justifier son aménagement. Il souhaitait que la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean amenât ce projet à une conclusion satisfaisante<sup>265</sup>.

Aussi, les pressions populaires incitèrent le gouvernement du Québec à accorder à la Quebec Development le droit de rehausser les eaux du lac Saint-Jean jusqu'à la cote de 17,5 pieds à l'échelle d'étiage du quai de Roberval. Cette concession, accordée le 12 décembre 1922, obligeait l'entreprise de développer, à l'Isle Maligne, 200 000 chevaux-vapeur dans les cinq prochaines années. L'entente comportait trois obligations pour la Quebec Development. D'abord, commencer les travaux à l'Isle Maligne dans les deux mois suivant l'entente. Ensuite, elle devait payer, annuellement au gouvernement du Québec, cinquante cents par cheval-vapeur généré, jusqu'à concurrence de 200 000 c.v. Enfin, la Quebec Development devait investir huit millions de dollars dans les cinq années après l'accord<sup>266</sup>.

<sup>264</sup> Ibid. Lettre du 15 juillet 1922.

<sup>265</sup> Ibid., Lettre du 5 août 1922.

<sup>266</sup> Greffe du notaire Charles Delagrange, «Agreement between the Government of the Province of Quebec and Quebec Development Company Ltd, Acte no 5490, 10<sup>th</sup> December 1922».

Le coût de la construction est évalué à 12 millions de dollars et les dépenses en infrastructures et transport de l'énergie de la centrale d'Isle-Maligne s'élevaient de 15 à 18 millions de dollars. La nouvelle association Duke-Price prévoyait que la Quebec Development construise deux usines hydroélectriques : celle d'Isle-Maligne, au confluent de la Grande Décharge et de la rivière Saguenay, avec une production énergétique de 540 000 chevaux-vapeur. Celle de Chute-à-Caron sise au confluent de la rivière Shipshaw et du Saguenay devait produire 260 000 chevaux-vapeur<sup>267</sup>.

Sous la direction de William States Lee, l'ingénieur Frank H. Cothran réalisa le rêve de B.A. Scott, l'une des grandes centrales hydroélectriques du continent nord-américain, l'Isle-Maligne, avec une production de 540 000 chevaux-vapeurs dont 360 000 furent aménagés en 1926. Cette centrale importante sera suivie d'un deuxième aménagement d'envergure : Chute-à-Caron<sup>268</sup>.

Ce vaste complexe hydroélectrique entraîna une profonde mutation industrielle du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Des villes-compagnies émergèrent et d'autres, déjà existantes, connurent un essor considérable.

La population de la région connut un accroissement majeur. Arvida (Alcoa), Dolbeau (Mistassini Power and Paper), Riverbend (Price), sont nées.

---

<sup>267</sup> Montreal Daily Star, 18th December 1922.

<sup>268</sup> James B. Duke, Canadian papers, 1903-1925, 1926-1931; Le Progrès du Saguenay, 15 juin 1926; Paul Clark, op.cit., p.158-170.

Kénogami (Price) et Port-Alfred (Port Alfred Pulp and Paper) ont pris un essor important. Ces villes-compagnies contribuèrent à la venue de l'industrialisation dans la région<sup>269</sup>.

---

<sup>269</sup> Le Colon, 20 mai 1936.

## CONCLUSION

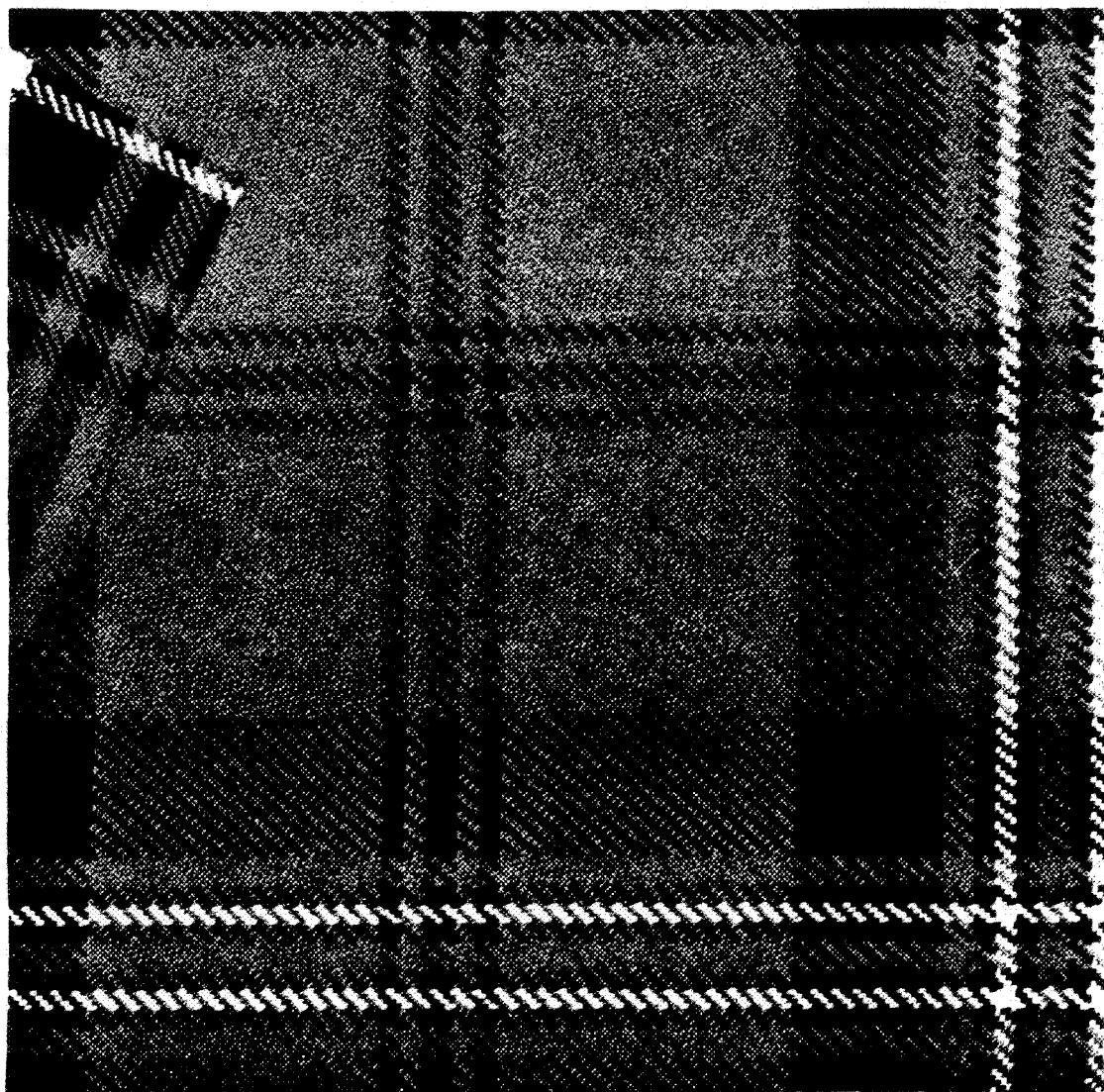
La contribution de B.A. Scott à la vie socio-économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean est considérable: il présida et participa activement à la naissance de nombreuses organisations et entreprises qui changèrent le visage de la région entre 1887 et 1922.

Ces trente-cinq années dans sa région d'adoption témoignent de réalisations marquantes dans des secteurs-clés du Saguenay-Lac-Saint-Jean: pulperie, scierie, exploitation forestière, navigation sur le lac et ses affluents, animation de la société de colonisation, création de fermes modèles, développement d'hôtelleries et de centres touristiques, administration dynamique de la ville de Roberval et du comté du Lac-Saint-Jean Ouest, implication dans la Chambre de commerce et dans le Régiment du Saguenay.

Visionnaire, B.A. Scott a prévu les immenses possibilités économiques des ressources hydroélectriques du Saguenay et du Lac Saint-Jean et s'est employé à les mettre en valeur, avec une ardeur de pionnier. Grâce au concours de financiers américains et canadiens, il a vu son rêve se réaliser. Des papeteries et une immense aluminerie se sont créées, des villes nouvelles ont surgi, (Isle-Maligne, Riverbend, Arvida, Dolbeau), d'autres se sont agrandies (Kénogami, Port-Alfred), des milliers de travailleurs y ont été embauchés à des salaires enviables.

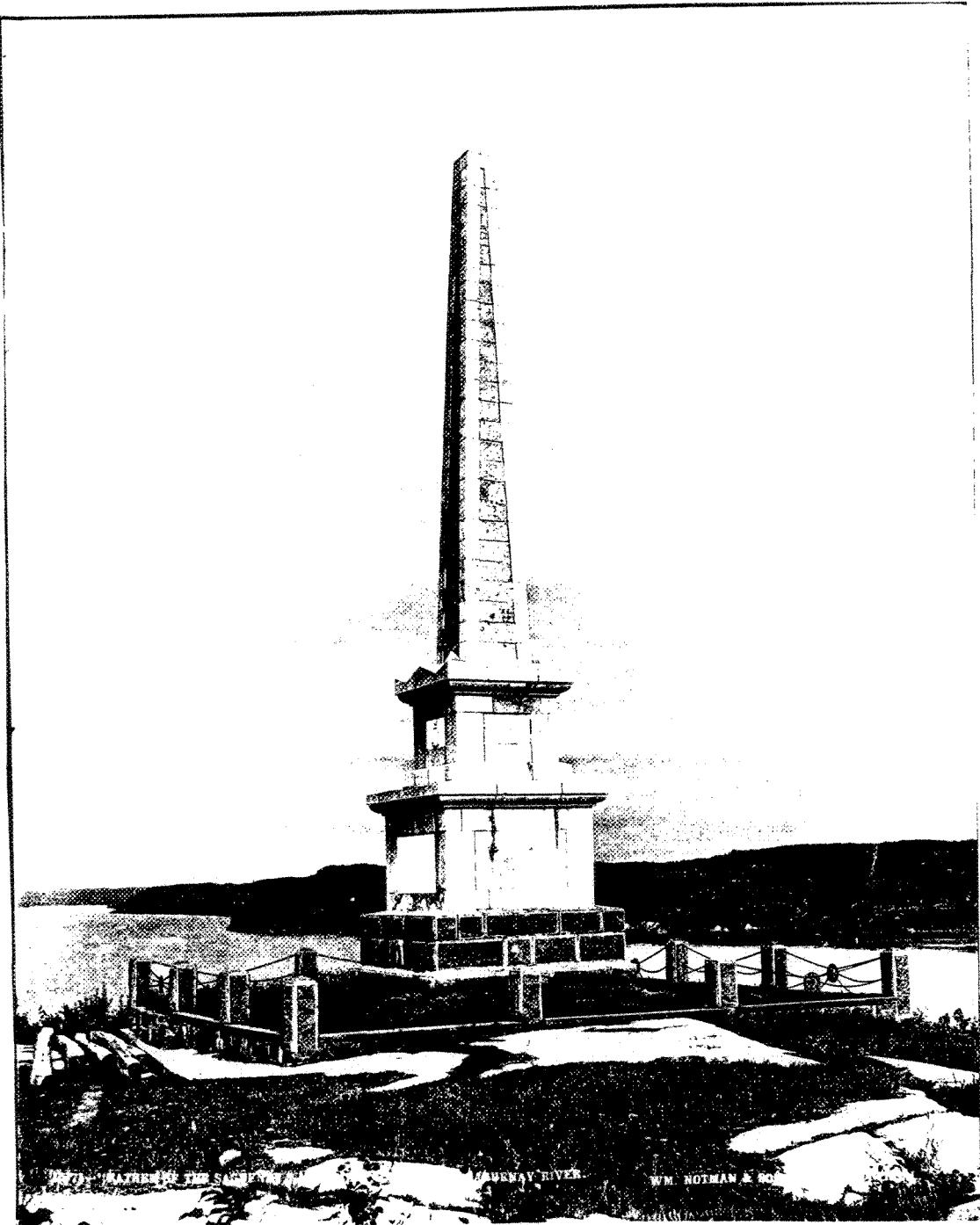
Bref, B.A. Scott a été l'initiateur du développement industriel et économique qui a transformé une région agricole stagnante en une région industrielle dynamique, dans le premier quart du XXe siècle.

Le nom de ce personnage reste attaché à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans plusieurs villes, des rues redisent son nom et rappellent sa mémoire. Témoignage ultime de son attachement à sa région d'adoption, il a voulu que ses cendres soient déposées dans le lac Saint-Jean où elles reposent au coeur de la population qu'il a bien servi. Ce vaillant bâtisseur peut redire avec fierté le mot du poète achevant son oeuvre: «Exegi monumentum aere perennius».



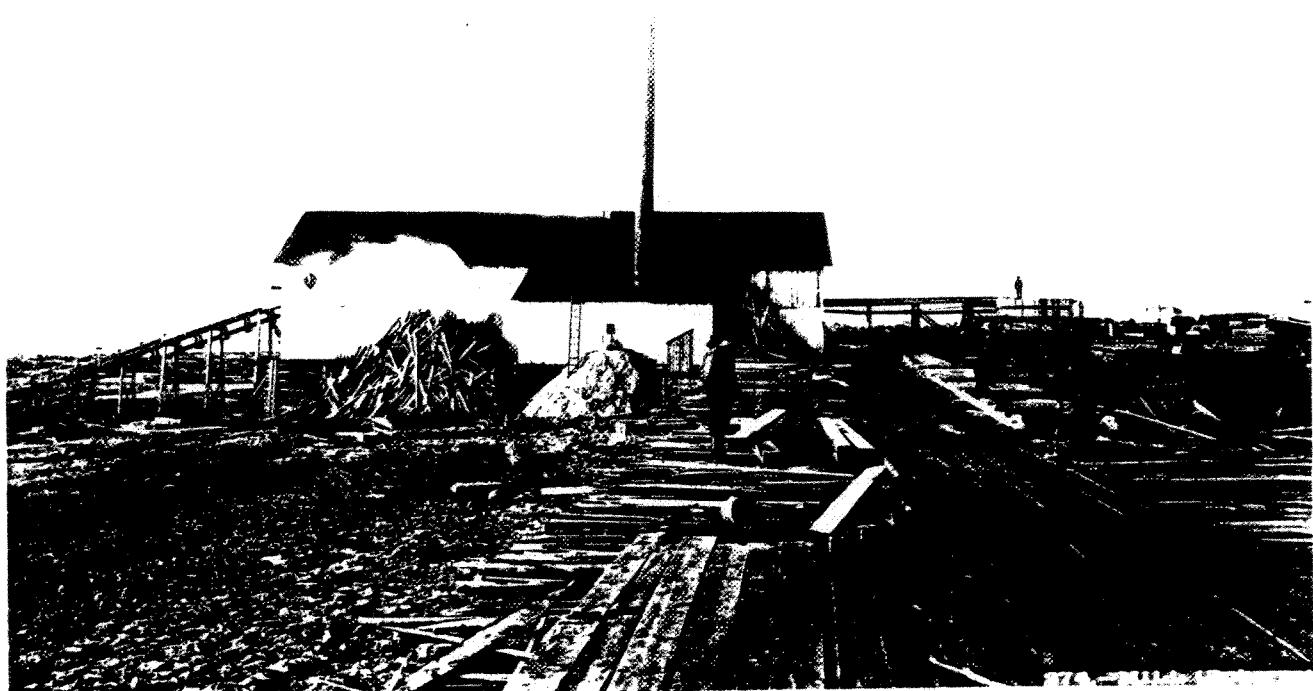
Tartan du clan Scott

Source: Ann Sutton et Richard Carr, Tartans, their art and History, New York, Arco Publishing Inc., 1984, p.149.



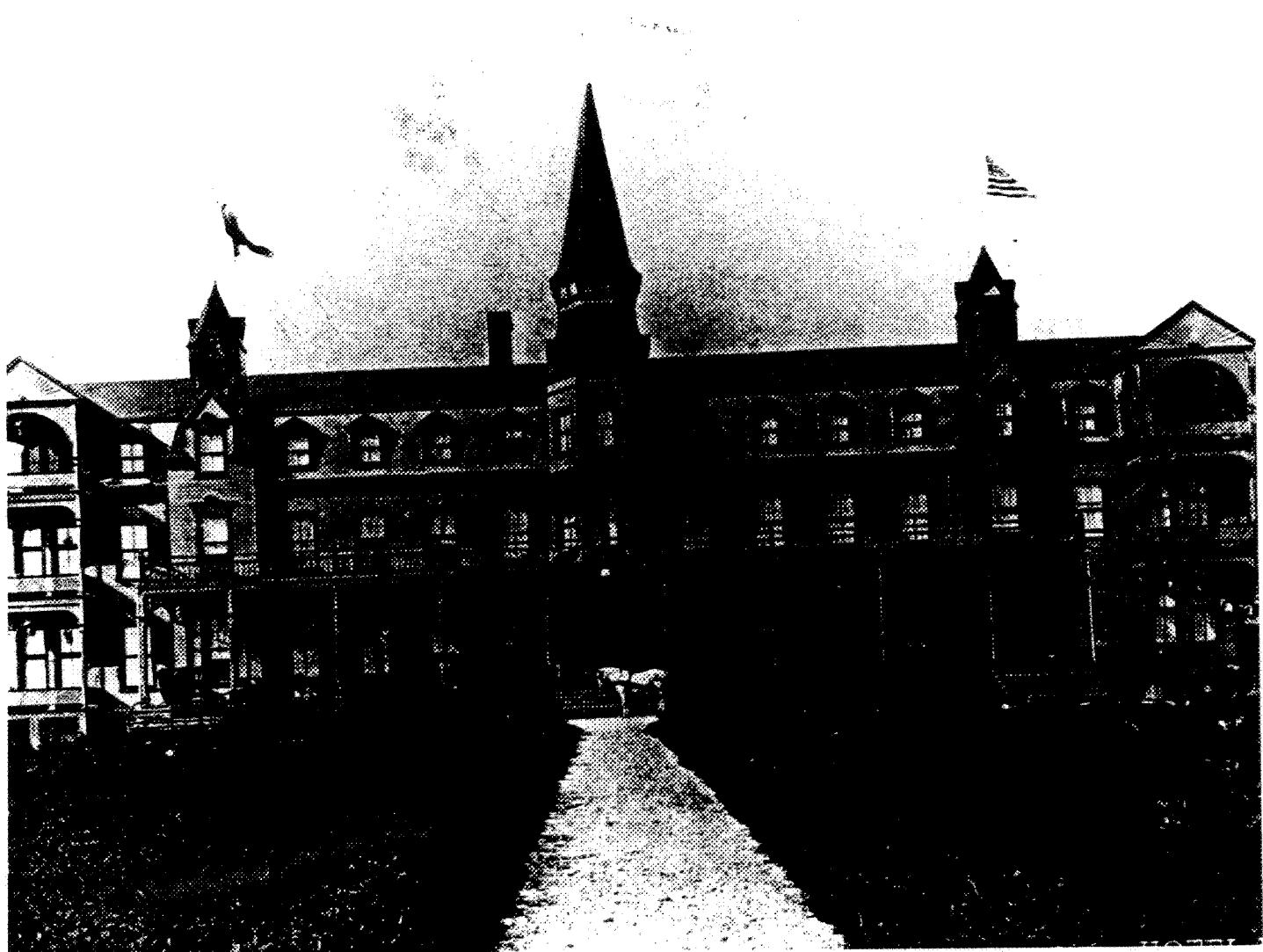
Le monument Price

Source: Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman, négatif no 2371



La scierie Scott

Source: Archives Nationales du Québec, Chicoutimi,  
Fonds de la Société Historique du Saguenay, Album 4.2,  
p.7.



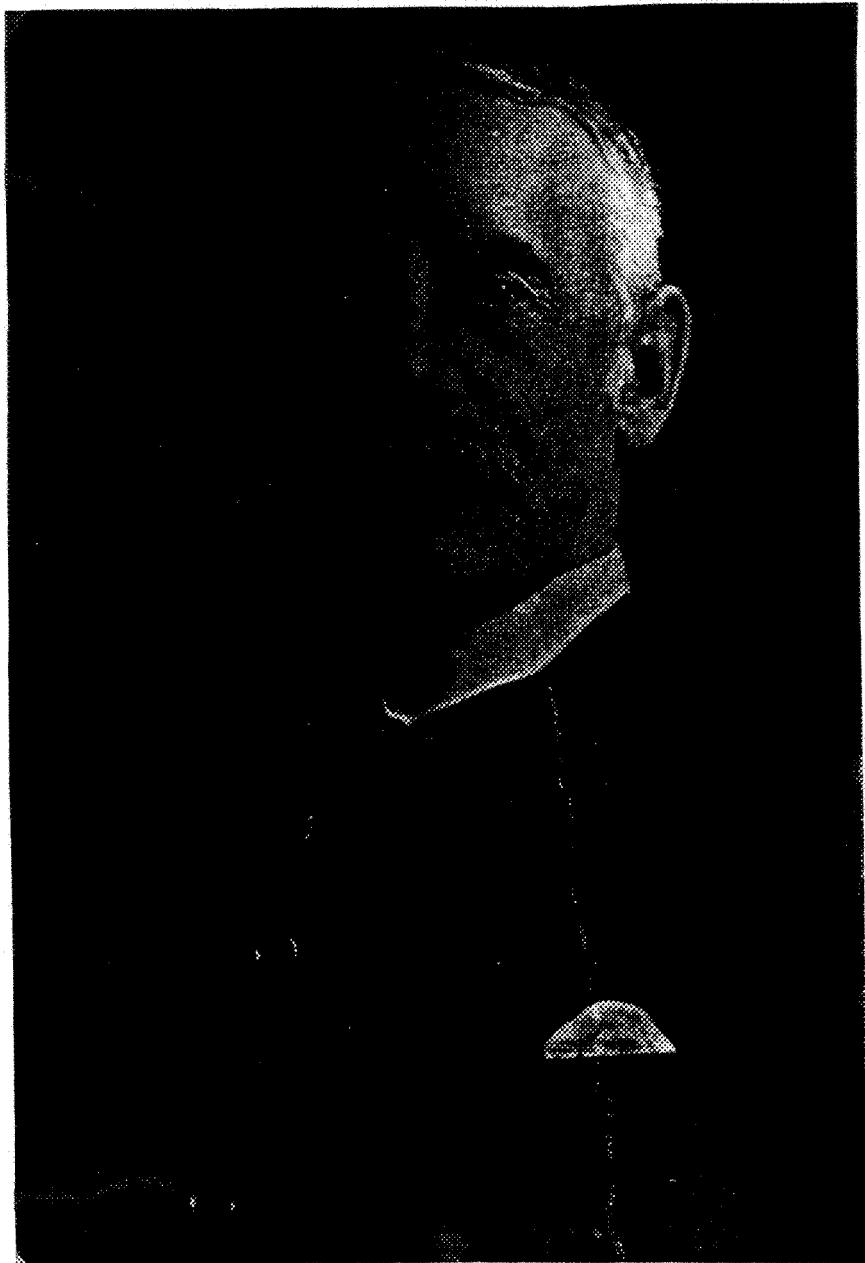
L'Hôtel Roberval

Source: Archives Nationales du Québec à Chicoutimi,  
Fonds de la Société Historique du Saguenay, Album 8.1,  
p.29.



Le Mistassini

Source: Archives Nationales du Québec à Chicoutimi,  
Fonds de la Société Historique du Saguenay, Album 8.1,  
p.42.



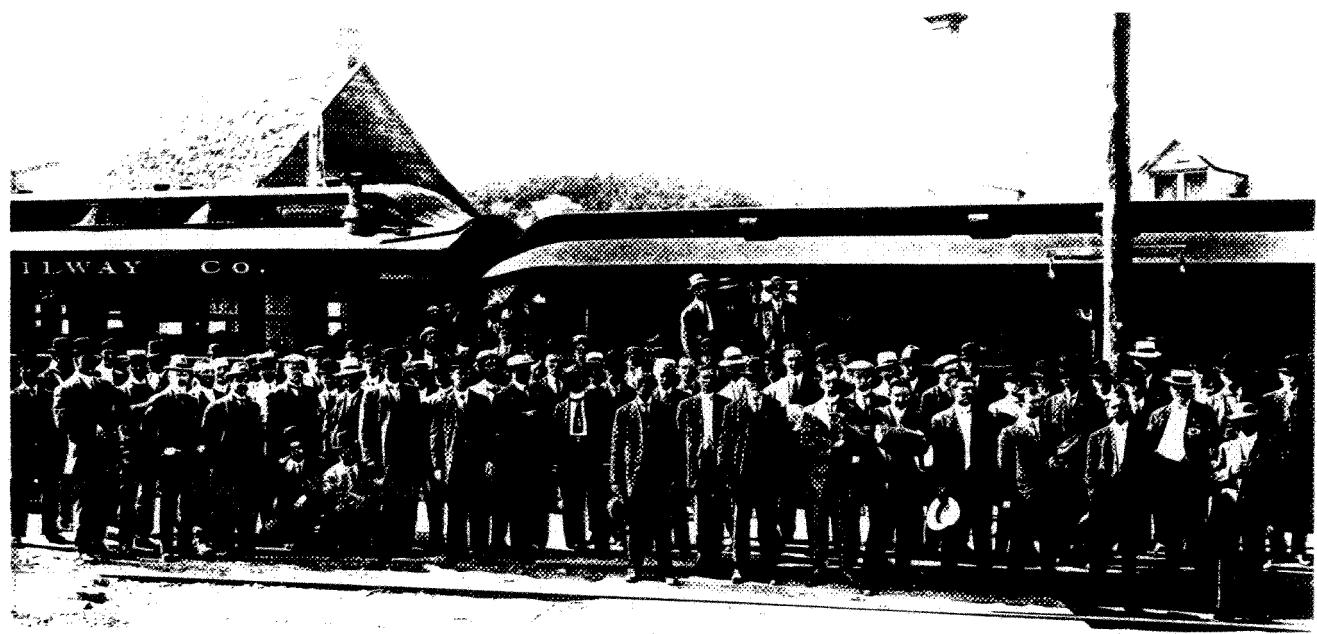
James Guthrie Scott, directeur-gérant de la Compagnie du Chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean et l'un des ardents promoteurs du chemin de fer au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Source: Collection James Guthrie Scott, Sillery.



La ferme Scott à Mistassini

Source: Archives Nationales du Québec à Chicoutimi,  
Fonds de la Société Historique du Saguenay, Album 7.1,  
p.20.



Groupe d'excursionnistes de la Chambre de commerce du Saguenay dont B.A. Scott, à la gare de la Compagnie du Chemin de fer Roberval-Saguenay à Chicoutimi-Ouest  
Source: Archives Nationales du Québec à Chicoutimi,  
Fonds de la Société Historique du Saguenay, négatif  
no 10096

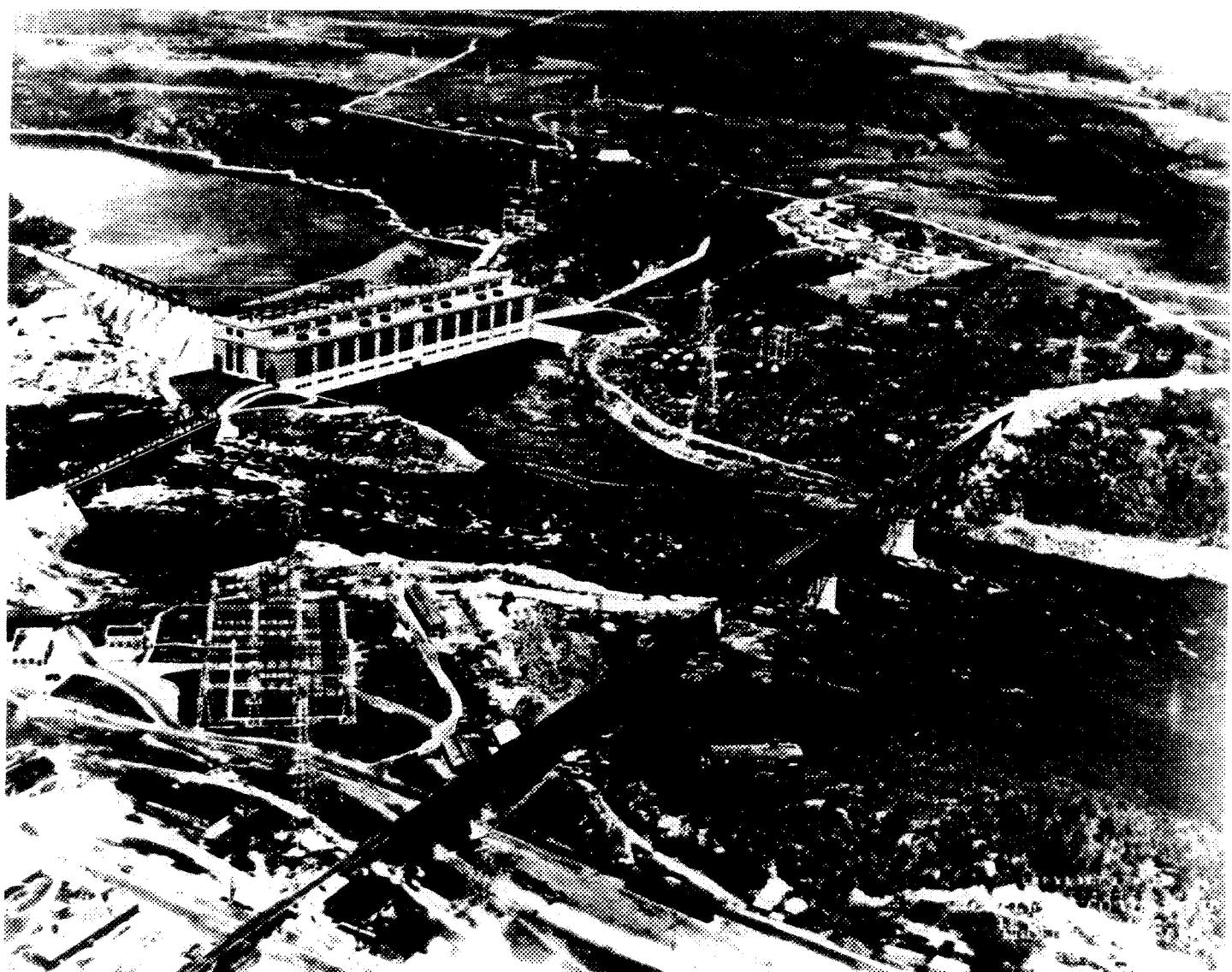


Le lieutenant-colonel B.A. Scott, commandant-fondateur  
du Régiment du Saguenay  
Source: Archives du Régiment du Saguenay, Chicoutimi

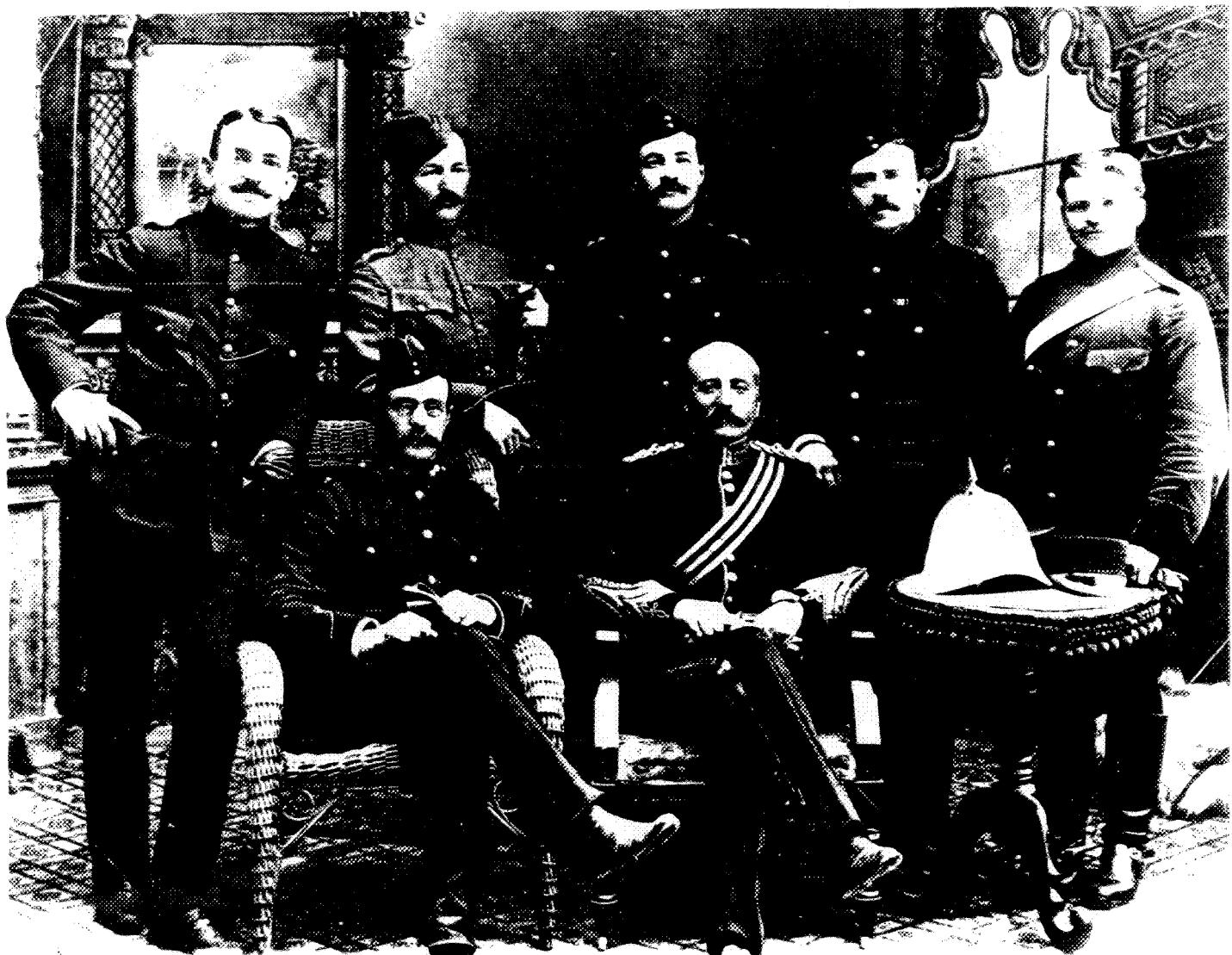


James Buchanan Duke, président de l'American Tobacco Company, et l'associé de B.A. Scott dans le projet de mise en valeur des ressources hydrauliques de la Grande Décharge

Source: Duke Power Company Archives, Charlotte, N.C.



Vue aérienne de la Centrale d'Isle-Maligne vers 1926  
Source: Duke Power Company Archives, Charlotte, N.C.



B.A. Scott et ses cinq fils en uniforme militaire  
Source: Archives du Régiment du Saguenay, Chicoutimi

## BIBLIOGRAPHIE

### I. Instruments de recherche

- Archives Nationales du Québec, Archives d'origine privée, conservées au Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Les Publications du Québec, 1992, 87p.
- Archives Nationales du Québec, Chicoutimi, Inventaire sommaire du fonds Albert Georges Naud, Correspondance entre B.A. Scott et Albert-G. Naud. Ententes signées avec la Quebec Development et l'Alma Company.
- Archives Nationales du Québec, Chicoutimi, Inventaire sommaire du fonds de l'Hôtel Roberval, Correspondance d'Horace Jansen Beemer et registres des clients de l'Hôtel.
- Archives Nationales du Québec, Chicoutimi, Inventaire sommaire du fonds de la Chambre de Commerce du Saguenay, Correspondance et Procès-Verbaux de la Chambre de Commerce du Saguenay.
- Beaulieu, Yves et al., Répertoire des parlementaires Québécois, 1867-1978, Québec, Assemblée nationale du Québec, 1980, 796p.
- Chambre des notaires du Québec, Notaires décédés ou démissionnés dont les greffes ont été cédés ou déposés; noms des cessionnaires de ces greffes 240p.; liste des notaires en exercice, 89p., 1979.
- Côté, André, Sources de l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Inventaire des archives paroissiales, Tome 1, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1978, 329p.
- Côté, André, Sources de l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Guide bibliographique, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Dossier 30, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1977, 273p.
- Duke University, Special Collections Library, The Papers of William Robertson Perkins-Inventory.
- Duke Power Company Archives, James Buchanan Duke Papers-Inventory.
- Ferguson, James, «The Public records of Scotland», Archives, (1952), v.I, no.8, p. 31-38.
- Lafortune, Hélène, Normand Robert et Serge Goudreau, Parchemin s'explique... guide de dépouillement des actes notariés du Québec ancien, Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo, 1989, 284p.
- Roy, Janine, Guide des sources généalogiques au Canada, Ottawa, Archives Nationales du Canada, 8e édition, 1993, 53p.

### II. Archives manuscrites

- Archives de l'Évêché de Chicoutimi, Chicoutimi.  
-Annales du Séminaire de Chicoutimi.

- Archives du Ministère de la Justice, Québec, Bureaux de la publicité des droits, Roberval, Alma et Chicoutimi.
- Archives du Ministère de la Justice, Québec, Greffes de notaires, Palais de Justice, Québec, Roberval, Alma et Chicoutimi.
- Joseph Allaire, (1876-1925)
  - Maurice-Ovide Bossé, (1884-1922)
  - William Noble Campbell, (1880-1924)
  - Thomas-Zozime Cloutier, (1863-1904)
  - Joseph-G. Couture, (1877-1935)
  - Charles Delagrave, (1903-1952)
  - Israel Dumais, (1868-1911)
  - Séverin Dumais, (1864-1907)
  - Alexandre Gauvreau, (1880-1918)
  - Joseph-Pierre Gagnon, (1866-1925)
  - J.-Alphonse Gingras, (1906-1952)
  - Gaudiose Guérard, (1903-1969)
  - J.-Miville Lacroix, (1911-1952)
  - Edward Graves Meredith, (1876-1938)
  - Reginald Meredith, (1904-1965)
  - Joseph Richard, (1911-1916)
  - Charles-Edmond Taschereau, (1891-1946)
  - Georges-T. Tremblay, (1866-1888)
  - J.-Gérard Verreault, (1907-1954)
- Archives nationales du Québec, Chicoutimi.
- Registres de baptêmes, mariages et sépultures
- Saint Andrew's, Québec
- Saint John's Chalmers, Québec
- Saint-François-Xavier, Chicoutimi
- Notre-Dame du Lac Saint-Jean, Roberval
- Archives du Scottish Record Office, Édimbourg.
- Register of Sasines (Land Register of Scotland)
  - Church records of Scotland
  - Register of Testaments
  - Private Archives
- Archives de la Société Historique du Saguenay aux Archives Nationales du Québec, Chicoutimi.
- Collection de la Société Historique du Saguenay, 1502-1983
  - Fonds de la Chambre de Commerce de Chicoutimi, 1897-1979
  - Fonds Albert-Georges Naud, 1890-1965
  - Fonds de l'Hôtel Roberval, 1883-1931
  - Fonds de la Price Brothers Company, 1914-1945
  - Fonds Jean-Baptiste Petit, 1875-1897
- Archives Nationales du Québec, Chicoutimi
- Fonds de la Compagnie Price, 1705-1981
- Archives de la ville de Roberval, procès-verbaux de la municipalité de paroisse de Roberval, 1888-1906.

Archives de la ville de Roberval, procès-verbaux de la ville de Roberval, 1906-1908.

Bibliothèque Paul-Émile Boulet , Université du Québec à Chicoutimi.

-Recensements nominatifs, 1851-1901, Québec, Chicoutimi et Roberval.

Duke University, Special Collections Library, William R. Perkins Papers, James Buchanan Duke, Canadian papers, 1903-1925.

Duke Power Company Archives, Quebec Development Company- Stock records et B.A. Scott/Oyamel Company.

Fonds Albert-G. Naud, Alma, Quebec Development Co., Grand ledger, List of properties, s.d., s.l.

Fonds Albert-G. Naud, Alma, Correspondance entre B.A. Scott et Albert-G. Naud, 1915-1922.

Fonds Albert-G. Naud, Alma, Pétitions des citoyens du Lac Saint-Jean relatives à l'aménagement de la centrale d'Isle-Maligne par la Quebec Development, 1913-1915.

Greffé de notaires, Greffe de Charles Delagrange, Étude de Me Richard Trudel, Québec.

### **III. Imprimés**

#### **Documents officiels**

Gazette officielle du Canada, 1913.

Gazette officielle du Québec, 1900 et 1908.

Statuts du Québec, 1904, 1908, 1911 et 1912.

Documents de la session, Québec, 1914, v. 47, no 5, p.1-51.

Québec, Tableau des Forces Hydrauliques concédées par la Province de Québec, du 1er juillet 1867 au 31 décembre 1913, Québec, Ministère des Terres et Forêts, Service hydraulique, 1914, 67p.

#### **Rapports annuels**

Société de rapatriement et de colonisation du Lac-Saint-Jean, Rapports annuels, Québec, 1900-1902, 1904, 4 v.

Buies, Arthur, Le chemin de fer du Lac-Saint-Jean: ses origines, ses développements passés et futurs, son importance capitale, son action sur les progrès et l'avenir de la province de Québec, Québec, Léger Brousseau, 1895, 116p.

Buies, Arthur, La région du Lac Saint-Jean, grenier de la province de Québec, guide des colons, Québec, La Compagnie du chemin de fer Québec et du Lac-Saint-Jean, [s.l.], [s.d.], 1890, 50p.

Buies, Arthur, Le Saguenay et le bassin du lac Saint-Jean: ouvrage historique et descriptif, 3e édition, Québec, Léger Brousseau, 1896, 414p.

Canada, Département de l'Intérieur, La région du Lac-Saint-Jean, le grenier de la province de Québec, Guide des colons, Québec, 1908, 70p.

Québec, La province de Québec, Québec, Département de l'Agriculture, 1900, 352p.

Québec, Guide du colon, Québec, Département des Terres, Forêts et Pêcheries, 1900, 181p.

Société de rapatriement et de colonisation du Lac-Saint-Jean, Terres à blé et établissements industriels du nord de Québec-la vallée du Lac-Saint-Jean, Montréal, Desbarat et Cie, [1902], 51p.

### **Journaux**

- Le Lac Saint-Jean, 1902-1916.
- Le Colon, 1928, 1934 et 1936.
- Le Progrès du Saguenay, 1888-1928.
- The Gazette, 1928.
- The Montreal Daily Star, 1918.

### **Annuaires**

Cherrie, G.H. (publisher), The Quebec Directory for 1860-61, Quebec, John Lovell, 1860, 440 p.

Elliott, Noël Montgomery, Les Canadiens français 1600-1900, répertoire alphabétique de noms de personnes de localités et de dates importantes, Toronto, Bibliothèque de recherche généalogique, 1992, 3v.

Hawkins, Alfred (compiler), The Quebec Directory and City and Commercial Register 1847-48, Montreal, 1847, xi, 204p.

Mackay, Robert W.S., MacKay's Quebec Directory for 1848-49, Quebec, Robert W.S. MacKay, [1848], 252p.

## **IV. Ouvrages généraux**

### **Pensée économique des Écossais**

Sombart, Werner, Le bourgeois, contribution à l'histoire morale et intellectuelle de l'homme économique moderne, Paris, Payot, 1966, 342p.

### **Histoire des écossais au Canada et au Québec**

Bumsted, J.M., Les Écossais au Canada, Ottawa, Société Historique du Canada, 1982, 20p.

Oryschuk, Yuri (directeur), Les communautés culturelles du Québec originaires de l'Europe du Nord, v.2, Société d'Histoire des communautés culturelles du Québec, Éditions Fides, 1987, 224p.

Reid, Stanford (éditeur), La tradition écossaise au Canada, Ottawa, Le Cercle du livre de France/Secrétariat d'état du Canada/Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1980, 402p.

## **V. Études particulières**

### **A. Synthèses québécoises**

Blanchard, Raoul, L'Est du Canada français, Tome deuxième, Montréal et Paris, Beauchemin/Masson, 1935, 336p.

Hamelin, Jean et Yves Roby, Histoire économique du Québec: 1851-1896, Montréal, Fides, 1971, 436 p.

Roby, Yves, Les Québécois et les investissements américains. (1918-1929), Presses de l'Université Laval, 1976, xxx, 250p.

Rumilly, Robert, Histoire de la province de Québec, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1940-1969, v. VII, VIII et IX.

### **B. Synthèses régionales**

Boileau, Gilles, Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Éditeur Officiel, 1977, 179p.

Bouchard, Russel, Le pays du Lac-Saint-Jean, esquisse historique de la colonisation, Chicoutimi-Nord, 1988, 241p.

Gagnon, Gaston, Un pays neuf: le Saguenay-Lac-Saint-Jean en évolution, Alma, Les Éditions du Royaume, 1988, 196p.

Girard, Camil et Normand Perron, Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 665p.

Paré, Marius, L'Église au Diocèse de Chicoutimi: tome 1er, 1535-1888 Germination et formation, Chicoutimi, 1983, viii, 579p.

Paré, Marius, L'Église au Diocèse de Chicoutimi: tome II, 1888-1892, Chicoutimi, 1987, xvi, 333p.

Paré, Marius, L'Église au Diocèse de Chicoutimi: tome III, 1892-1903: Les Institutions, Chicoutimi, 1991, xvii, 461p.

Pépin, Pierre-Yves, Le Royaume du Saguenay en 1968, Ottawa, Ministère de l'Expansion économique régionale, 435p.

Simard, Jean-Paul, «Survol de l'histoire économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean» dans Économie régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, Gaëtan Morin, 1981, p. 17-72.

Tremblay, Victor, Histoire du Saguenay, depuis les origines jusqu'à 1870, Chicoutimi, La librairie régionale, 1977, 465p.

Tremblay, Victor, La Tragédie du Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, Édition Science Moderne, 1979, 231 p.

### **C. Autres études**

Bouchard, Russel, Chicoutimi: la formation de la métropole régionale, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Cahiers de Saguenayensia, Histoire des municipalités, no 4, 1988, 78p.

Crerar, N.S., Historique du développement hydroélectrique du Saguenay; allocution prononcée devant les membres de l'Electrical Club of Montreal, le 2 avril 1958, Montréal, Aluminum Company of Canada Limited, 1958, 18p.

Leblanc, Marcel, Roberval, guide d'excursion et du patrimoine, Roberval et Chicoutimi, Société d'Histoire de Roberval/Ministère des Affaires culturelles, 1992, 41p.

Martel, Gaston, Alma, un patrimoine à partager, guide d'excursion et d'interprétation du patrimoine, Alma et Chicoutimi, Société d'histoire du Lac-Saint-Jean/Ville d'Alma et Ministère de la culture et des communications, 1994, 44p.

- Néron, Gisèle et Véronique Sasseville, Blessure d'une terre: récit historique, s.l., Comité de promotion de la Pointe Taillon, s.d., 311p.
- Pineault, Jaques, Des jours et des hommes: les trappistes de Mistassini, Mistassini, Monastère Notre-Dame de Mistassini, 1991, 194p.
- Tremblay, Paul, Les arrivants à Mistook, 1882, Saint-Coeur-de-Marie, Éditions du centenaire, 1982, ix, 824p.
- Tremblay, Victor, Alma au Lac Saint-Jean, Chicoutimi, Société Historique du Saguenay, no.18, 1967, 512p.
- Vien, Rossel, Histoire de Roberval, cœur du Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, Société Historique du Saguenay, no.15, 1955, 369p.

#### **D. Synthèses corporatives**

- Belliveau, J.C., History of the Roberval and Saguenay Railway Company, [s.l.], Aluminum Company of Canada, 1960, 278p.
- Campbell, Duncan C. Mission mondiale: Histoire d'Alcan, v. I: Jusqu'à 1950, [s.l.], Ontario Publishing Company Limited, 1985, ix, 438p.
- Clark, Paul, «James Buchanan Duke and the Saguenay region of Canada», 1968, p.124-196. dans Rivers of Aluminum-The Story of the Aluminum Company of Canada, 1964, 496p.
- Dagg, F.A., Saguenay Terminals Limited: History and Statistical Data, 1904-1967, Arvida, Saguenay Terminals, 1969, 116p.
- Price Brothers, Industry in Saguenay and Lake St. John District, Québec, 1928, 16p.
- Price Brothers, La place et l'importance de la Compagnie Price dans l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, [s.l.], [s.d.], 14p.
- Schabas, Bill, «Consolidated-Bathurst», supplément à l'occasion du 50e anniversaire de l'entreprise, Forêt Conservation, v. 44, no 5, (mai 1982), 50p.
- Smith, George David, From monopoly to competition: the transformations of Alcoa, 1888-1986, Cambridge, Angleterre, Cambridge University Press, 1988, 554p.
- Stevens, G.R., Canadian National Railways. Towards the inevitable, 1896-1922, Tome 2, Clarke, Irwin and Company Limited, 1962.
- The Royal Securities Corporation, Price Brothers, 1817-1925, Montréal, 1925, 32p.
- Union Carbide du Canada Limitée, Carbide, l'épopée d'un inventeur canadien, [s.l.], [s.d.], 24p.
- Villeneuve, Jean-Eudes, Rétrospective des points saillants de la construction et de l'inauguration du Manège militaire Saguenay: la petite histoire du Régiment du Saguenay, Chicoutimi, Régiment du Saguenay, 1982, 264p.

#### **E. Biographies et récits de vie**

- Bélanger, Léonidas, «Le lieutenant-colonel B.A. Scott», Saguenayensia, v.15, no 3, (mai-juin 1973), p.88-92.

- Bouchard, Russel, La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs. Extraits des mémoires de la famille Petit (1873-1887), Chicoutimi-Nord, 1994 et 1996, 2v.
- Dechêne, Louise, «William Price» dans Dictionnaire biographique du Canada, v. IX (1861-1870), Québec, Presses de l'Université Laval, 1977, p.707-710.
- Gagnon, Gaston, «Peter McLeod» dans Dictionnaire biographique du Canada, v.VIII (1851-1860), Québec, Presses de l'Université Laval, 1985, p.633-636.
- MacKenzie, Kenneth S. (En collaboration), «James Gibb Ross» dans Dictionnaire biographique du Canada, v.XI (1881-1890), 1982, p.857-859.
- Morgan, Henry James, «Beemer, Horace Jansen», Canadian Men and Women of the Time, Toronto, William Briggs, 1912, p.62-63.
- Morgan, Henry James, «Scott, Lt.-Col. Benjamin Alexander», Canadian Men and Women of the Time, Toronto, William Briggs, 1912, p.1001.
- Naud, Albert-G., «Résumé: Notes personnelles, 1901 à 1955», Fonds de la Société Historique du Saguenay aux Archives Nationales du Québec, Chicoutimi, Dossier 1857, pièce 1, 14p. (Document inédit)
- Morin, Henri, «Sur les pas d'un colon», Bulletin, Société Historique du Saguenay, no 33, 5 octobre 1958, p.3-45.
- Winkler, John Kennedy, Tobacco Tycoon: the Story of James Buchanan Duke, New York, Random House, 1942, 337p.
- Wood, William (Éd.), «William Price of Wolfesfield», «Evan John Price» et «Lieutenant-colonel Sir William Price», dans The Storied Province of Quebec, Toronto, The Publishing Encyclopaedia of Canada, 1931, v.3, p.26-27, 403-405.
- «Haggin, James B.» et «Haggin, Louis Terah», dans Who was who in America, v.3, Chicago, The A.N. Marquis Company, 1960, p.500.
- «Inauguration du monument érigé à Chicoutimi à la mémoire de William Evan Price», Québec, 1882, 56p.
- «Colonel B.A. Scott», The Quebec Chronicle and Telegraph, December 17, 1928», p1.
- «Décès de B.A. Scott», Le Devoir, 15 décembre 1928, p.3.
- «Le colonel B.A. Scott», Le Progrès du Saguenay, 21 décembre 1928, p.3.
- «Feu le Col. B.A. Scott», Le Colon, 20 décembre 1928, p.1.
- «Col. B.A. Scott of Quebec, died here», The Gazette, December 15th, 1928, p.2.

## F. Articles (thématiques)

### **Chambre de commerce et vie socio-communautaire**

- Bélanger, Léonidas, «La Brigade des incendies de Chicoutimi», Saguenayensia, v.24, nos 3-4, (juillet-décembre 1982), p.59-61.
- Hébert, Jean-François, «La Chambre de commerce du Saguenay», Saguenayensia, v.39, no 1, (janvier-mars 1997), p.3-14.
- Lapointe, Eugène, «Mémoires de Monseigneur Eugène Lapointe; Mon premier voyage au Saguenay-1880-», Saguenayensia, v.29, no 3, (juillet-septembre 1987), p. 34-39.

Petit, Jean-Baptiste, «La Ville de Chicoutimi en 1879», Saguenayensia, v.21, no 1, (Janvier-Février 1979), p.2-6.

### **Chemins de fer**

De Launière-Dufresne, Anne-Marie, «L'épopée du chemin de fer de Québec au Lac-Saint-Jean», Saguenayensia, v. 18, no 2, (mars-avril 1976), p.26-34.

Gagnon, Rodolphe, «Le chemin de fer Québec & Lac-Saint-Jean, Saguenayensia, v.20, no 6, (novembre-décembre 1978), p.152-164.

Leclerc, Richard, «Le chemin de fer Québec et du Lac-Saint-Jean: moteur du développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean (1887-1921)», Saguenayensia, v.36, no 1, (Janvier-Mars 1994), p.25-30.

Leclerc, Richard, «Étude sur la croissance générée par le chemin de fer de Québec et du Lac-Saint-Jean (1871-1921)», Saguenayensia, v.37, no 2, (avril-juin 1995), p.3-10.

Leclerc, Richard, «La Compagnie du Chemin de Fer Roberval-Saguenay: au service de l'industrie de l'aluminium du Saguenay-Lac-Saint-Jean», Saguenayensia, v.32, no 4, (octobre-décembre 1990), p. 24-34.

### **Colonisation**

Bouchard, Russel, «De Saint-Amédée à Chute-des-Passes: la colonisation de la Péribonca: préhistoire et premiers contacts», Saguenayensia, (juillet-décembre 1995), p.3-23.

Leblanc, Robert G., «Colonisation et rapatriement au Lac-Saint-Jean (1895-1905)», Revue d'histoire de l'Amérique française, v.38, no 3, (hiver 1985), p.379-408.

Tremblay, Victor, «La rivière Péribonka: Période des chantiers et de la colonisation», Saguenayensia, v.15, no 5, (septembre-octobre 1973), p.134-142.

### **Hydroélectricité**

Côté, Dany, «Mutations foncières et émergence de la grande industrie: histoire du développement du potentiel hydro-électrique de la Grande Décharge au Lac-Saint-Jean (1900 et 1928)», Saguenayensia, v.33, no 4, (octobre-décembre 1991), p. 15-24.

Gravel, Jean, «La construction de la centrale hydro-électrique d'Isle-Maligne», Saguenayensia, v.32, no 3, (juillet-septembre 1990), p.13-14.

Igartua, José E. «Corporate Strategy and Locational Decision-Making: The Duke-Price Alcoa Merger, 1925», Revue d'études canadiennes, v.20, no 3, (Automne 1985), p.82-101.

Martel, Gaston, «Il y a 60 ans...», Saguenayensia, v.28, no 3, (juillet-septembre 1986), p.113-116.

### **Industries et villes-compagnie**

Boivin, Marius, «Histoire de l'industrie au Saguenay et au Lac-Saint-Jean», Le Colon, 20 mai 1936, p.1,3.

Burgesse, J.Allan, «L'Histoire d'Arvida», dans Chambre de Commerce d'Arvida, 25ème anniversaire civique et industriel d'Arvida, Album-souvenir, Arvida, 1952, p.28-65.

Côté, Dany, «Les villes de compagnies au Saguenay-Lac-Saint-Jean», Saguenayensia, v.34, nos 3-4, p.27-35.

Igartua, José E., «L'industrialisation du Saguenay-Lac-Saint-Jean», Saguenayensia, v.31, no 2, (avril-juin 1989), p.4-10.

### **Navigation**

Boivin, Marius, «Nos premiers bateaux à vapeur», Le Colon, 10 mars 1938, p.1,2,5.

Leblanc, Marcel, «Les premières années de la navigation sur le lac Saint-Jean», Saguenayensia, v.36, no 1, (avril-juin 1994), p.3-9.

### **Tourisme**

Lortie, André, «Hôtel Roberval: tout le monde descend!», Cap-aux-Diamants, no 33, (Printemps 1993), p.54-57.

Perron, Normand, «Pêche et environnement dans la seconde moitié du XIXe siècle», Saguenayensia, v.29, no 4, (octobre-décembre 1987), p.19-26.

### **G. Thèses**

Gagnon, Rodolphe, Le chemin de fer de Québec au Lac-Saint-Jean (1854-1900), Thèse présentée à l'École des gradués pour obtenir le diplôme d'études supérieures (en Histoire), Université Laval, 1967, xiv, 226p.

Meredith Johnston, Claire, The Historical geography of the Saguenay valley, A thesis presented to Faculty of Graduate Studies and Research in partial fulfilment of the requirements for the degree Master of Arts (Geography), McGill University, 1950, 204p.

### **VII. Archives photographiques**

-**Duke Power Company Archives, 100,000 photographs.**

-**Duke University Special Collections Library, The 1915 and 1925 Albums.**

-**Fonds Albert-G. Naud.**

-**Fonds de la Société Historique du Saguenay, Archives Nationales du Québec, Chicoutimi.**

-**Archives Photographiques Notman**, Université McGill, Musée McCord d'histoire canadienne.

### **VIII. Archives cartographiques**

**A. Cartothèque, Université du Québec à Chicoutimi.**

B. Collection de cartes et plans de la Société Historique du Saguenay, Archives Nationales du Québec à Chicoutimi.

## IX. Archives orales

### Témoignages oraux

#### Fonds J.-Émile Fortin, Collège de Saint-Félicien

Wilfrid Audet de Dolbeau, né à Roberval le 24 septembre 1893.

Joseph Parent de N.-D. de Lorette, né le 11 décembre 1880.

Mme Thomas Parent de Roberval, née à Roberval le 7 juin 1886.

#### Collection Mémoires de vieillards, Société Historique du Saguenay, Chicoutimi

John Morel de Saint-Joseph d'Alma, 1950, Mémoire no 416.

Johnny Tremblay de Saint-Joseph d'Alma, 1950, Mémoire no 417.

#### Saguenayensia

Monsieur P.C. (95 ans), journalier, enregistré le 23 mars 1985, v.32, no 3, (juillet-septembre 1990), p 20-22.

Monsieur A.L. (77 ans), couleur de ciment, enregistré le 24 mars 1985, v.32, no3, (juillet-septembre 1990), p.26-27.

Édouard Martel, v.31, no 3, (juillet-septembre 1989), p.20-22.

#### Entrevues

Arthur Daniel dit Donaldson, Une merveilleuse odysée: De Charlevoix à Mistassini, Lac-Saint-Jean, tome VI; François Gaudreault: dernière étape à Mistassini, Chicoutimi, Société Historique du Saguenay, no 38, 1991.

Stanislas Belley, p.306-318.

Jos Guillemette, p.358-362.

Frère Jules, trappiste, p. 195-214.

Trefflé Laforest, p.218-240.

## X. Archives filmographiques

Beaulieu, Carl, L'Écossais Benjamin Alexander Scott (1859-1928), un animateur majeur du Saguenay-Lac-Saint-Jean., vidéo., 22 minutes, 1993.

Duke-Price Power Co. Barrage à l'Ilse-Maligne, 16mm., environ 10 minutes, 1924.